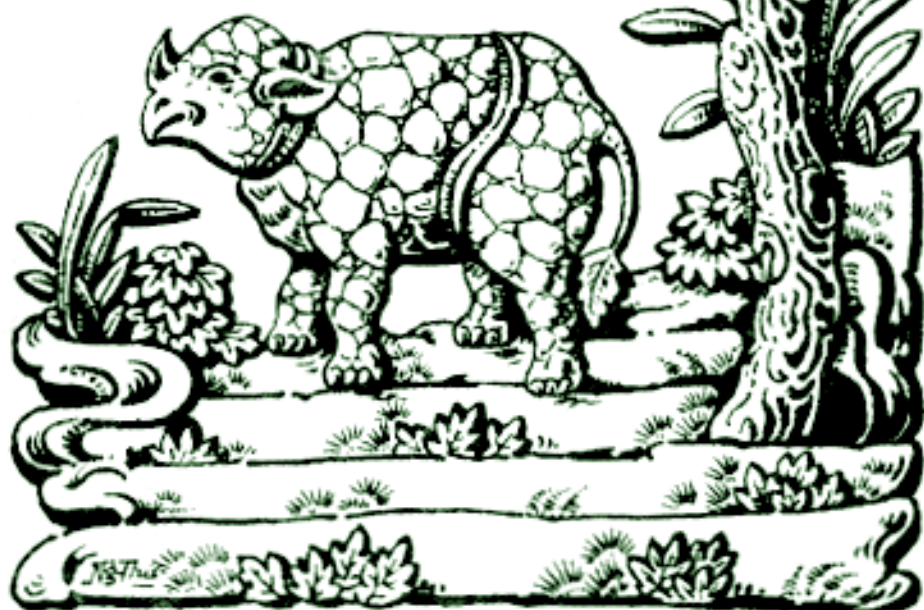




BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ

21^e Année N^o 4.
Oct. — Déc. 1934.





SOUVENIRS DE CHASSES
DU
BARON RHEINART DES ESSARTS
PREMIER CHARGÉ D'AFFAIRES A HUÉ

CHAPITRE I. - LES BÊTES.

Éléphant

Chacun sait qu'il existe deux variétés d'éléphants bien distinctes : l'une particulière à l'Afrique, l'autre répandue dans l'Inde, l'Indo-Chine et jusqu'à Sumatra, où se trouverait peut-être une troisième variété de plus petite taille que les deux autres. On sait aussi que l'éléphant d'Afrique à la tête plus petite, plus arrondie, le front plus fuyant, moins large, les oreilles plus grandes que l'éléphant d'Asie.

(1) " Ces Souvenirs de chasses ont été rédigés à mon intention par mon père après sa rentrée en France. . . . Je ne crois pas, en recopiant le manuscrit, avoir fait de coupures importantes : je l'ai en effet tapé pour conserver cela avec moi dans mes déplacements sans risquer de perdre l'original, et très probablement mon père avait laissé des passages inachevés [Voir pp. 259, 328,]. Je suis d'ailleurs certain de ce fait pour la fin : le manuscrit s'arrête au milieu d'une phrase (Voir p. 332). Peut-être mon père y travaillait-il de temps à autre quand il est mort ". (*Extrait de lettres de M. FRANÇOIS RHEINART, Président du Tribunal de Chateaulin, fils du premier Chargé d'Affaires de Hué.*)

Celui-ci, contrairement à ce qu'on a souvent écrit, est plus grand, plus fort que le premier. On en trouve la preuve dans les récits qui nous ont été laissés des combats qui se sont livrés au temps des Romains, et dans lesquels les deux variétés se sont trouvées opposées l'une à l'autre. Dans ces rencontres, l'éléphant d'Afrique a toujours fui devant celui d'Asie (Histoire militaire des Éléphants).

L'exagération dans laquelle sont tombés ceux qui ont parlé de l'éléphant d'Afrique, relativement à la hauteur de sa taille, a seule pu faire croire qu'il était le plus grand. On n'a pas pu facilement contrôler leurs dires, tandis que la légende d'animaux d'une hauteur de 4 à 5 m. n'a pas pu se créer en Asie, où quantité d'éléphants vivent en domesticité, en pays habité par des Européens, et ont pu être mesurés, au lieu d'être simplement estimés. On se rend difficilement compte des erreurs d'appréciation qui sont commises dans l'évaluation des hauteurs ; l'œil les juge fort mal. On peut le vérifier en priant une personne d'indiquer avec la main contre un mur, et en partant du sol, la hauteur qu'atteindrait un chapeau haute forme ; presque invariablement, bien que prévenue de se garder d'exagération, la personne indiquera une hauteur presque double de la hauteur réelle. Pour l'éléphant, la corpulence, la tête, tout est si gros, si hors de proportion avec nos animaux domestiques, que l'on ne peut pas se défendre d'exagérer sa hauteur, quand on se contente de l'évaluer ; les formes arrondies aident encore à cette sorte d'illusion.

J'ai été souvent surpris de constater que des éléphants qui me semblaient énormes, atteignaient à peine 2 m. 80 ; j'ai rencontré quelques animaux de 3 m. de hauteur, mais c'est, je crois, une taille un peu exceptionnelle. J'en ai tué un qui mesurait 3 m. 20 : c'était un colosse qui vivait dans les marais avoisinant le golfe de Siam, et connu de tout le pays à cause de sa taille extraordinaire. Je conterai plus tard comment j'ai réussi à le tuer (1). Son crâne, que j'ai rapporté en France, a 1 mètre de hauteur sur 0 m. 74 de largeur ; l'ouverture du nez mesure 0 m. 30 dans sa plus grande largeur. C'était un mâle sans défenses, ce cas est loin d'être rare en Indochine, et ces mâles sont les plus grands, les plus forts ; quant aux femelles, à l'encontre de celles de la variété africaine, elles n'ont jamais de défenses. Comme production d'ivoire, la chasse en Indochine serait donc beaucoup moins fructueuse qu'en Afrique.

(1) Voir plus loin, pp. 289 et suivantes.

Molaires. — Les molaires de l'éléphant se composent de lamelles creuses, fermées à l'extrémité qui doit percer la gencive. D'abord creuses, isolées les unes des autres et comme flottantes dans les parties les plus reculées des os des mâchoires, elles se remplissent et se soudent les unes aux autres, au moyen d'une sorte de ciment, à mesure qu'elles se développent et que la molaire avance dans sa formation. J'ai pu observer un assez grand nombre de crânes d'éléphants sauvages de tout âge, de toute taille, jusqu'à des crânes d'animaux tout jeunes, n'ayant que quelques mois : il m'a paru que la première de toutes les molaires arrivée à son complet développement, était formée de sept lamelles présentant ensemble une longueur de 56 mm. sur une largeur de 23 mm. Sur des molaires de grands animaux, j'ai compté jusqu'à 22 lamelles, dont 14 ayant déjà percé les gencives et servant à la mastication, étaient garnies d'émail et présentaient ensemble une longueur de 22 cm. pour une largeur de 6 cm.

Au lieu d'apparaître les unes après les autres à dates assez rapprochées, pour arriver à garnir toutes ensemble les mâchoires, en y occupant une place fixe, permanente, où chacune demeurerait pendant toute sa durée immobile dans son alvéole, comme cela se produit chez les autres animaux, les molaires de l'éléphant subissent une sorte de double mouvement : se formant lamelle par lamelle, dans les parties reculées des mâchoires, elles progressent peu à peu vers l'avant de la bouche, en se relevant de plus en plus, à mesure que l'avant s'approche davantage de l'avant de la bouche. De telle sorte que ces molaires s'usant assez promptement, arrivent à disparaître complètement par l'avant, lamelle par lamelle, celles-ci étant successivement complètement usées. Pour la mâchoire supérieure la formation des lamelles a lieu dans les parties profondes, un peu au-dessous du cerveau ; dans leur progression, les lamelles se déplacent parallèlement à elles-mêmes : suivant une direction presque perpendiculaire au plan de la mâchoire. Le mouvement est un peu plus compliqué pour la mâchoire inférieure : les lamelles se forment dans les branches verticales de la mâchoire ; elles sont, au début, couchées horizontalement, la partie fermée tournée vers la bouche. Dans leur mouvement de progression, elles décrivent une sorte d'arc de cercle, qui les amène à être verticales au moment où elles percent les gencives. La verticale est ensuite dépassée, et à mesure qu'elles remontent, les lamelles prennent une position inclinée vers l'arrière bouche jusqu'à ce qu'elles disparaissent à l'avant par usure complète. Les lamelles des molaires des deux mâchoires forment entre elles un

angle assez prononcé dont le sommet se tourne vers le fond de la bouche, disposition qui, avec les stries que forment les lamelles, en fait de véritables meules admirablement disposées pour broyer.

Les molaires se suivent sans interruption et sans laisser de vides entre elles. L'éléphant a successivement et alternativement 4 puis 8 molaires, les plus anciennes occupant d'abord la gencive en entier, pour diminuer progressivement par usure, à la partie antérieure : tandis qu'une dent s'avance de l'épaisseur de la partie usée, la suivante gagne la place perdue par celle qui la précédait, jusqu'à ce qu'elle la remplace à son tour complètement.

Cette succession de molaires doit se produire pendant toute la durée de l'existence de l'animal, la même cause d'usure produisant toujours le même effet ; et comme je n'ai jamais rencontré d'éléphant, si âgé qu'il fût, qui fût dépourvu de molaires, je dois supposer que leur nombre n'est pas fixé, limité, comme chez les autres animaux.

Les naturalistes disent reconnaître à l'examen d'une de ces molaires le rang qu'elle occupait dans la denture de l'animal ; ils lui assignaient, comme aux autres animaux, un nombre déterminé de molaires. Mais les observations ont-elles porté sur un nombre d'animaux assez considérable et d'âge connu ? S'il en était comme on l'a dit, il arriverait un moment où les éléphants, ayant épuisé leur série de molaires, n'en auraient plus et se trouveraient réduits à mourir de faim.

Le colosse dont j'ai fait mention et qui certainement était très âgé, en était, quand je l'ai tué, à une des périodes de 4 molaires, et l'on voit très nettement de nouvelles molaires en formation destinées à leur succéder, et d'autres ensuite les eussent suivies, sans nul doute, si l'animal avait vécu plus longtemps.

Crâne. - Le tissu osseux qui forme la partie supérieure du crâne de l'éléphant est une masse d'une très grande épaisseur, atteignant jusqu'à 25 cm. Les cellules qui la composent sont irrégulières, de grande dimension, séparées par de fort minces cloisons osseuses ; la table extérieure et celle qui se trouve en contact avec le cerveau sont fort minces aussi. Toute cette partie présente peu de dureté, peu de résistance à la pénétration d'un projectile ; mais une balle qui frapperait au milieu du front, suivant une horizontale, ou allant un peu de bas en haut, resterait sans effet ; car elle passerait au-dessus du cerveau. Les muscles qui supportent la tête ont ainsi leur point d'attache à l'extrémité d'un bras de levier très long, et ils

acquièrent une puissance énorme sans que le poids du crâne soit augmenté bien sensiblement. Il fallait qu'il en fût ainsi, si l'on considère le poids des mâchoires, de la trompe, et les efforts que celle-ci est appelée à exercer. On ne saurait se représenter, sans avoir vu dépouiller une tête d'éléphant, la masse des muscles qui y sont adhérents : elle est telle que, quelle que soit la grosseur du crâne, celui-ci paraît réduit à rien quand, ayant vu la tête entière, on la voit ensuite dépouillée.

Membres. - Pieds. - L'ossature des membres de l'éléphant diffère de celle des autres animaux, pour se rapprocher de celle de l'homme par les proportions relatives de ses divers éléments ; les os longs, de même que chez l'homme, se trouvant aussi sur une même verticale. Pour se coucher, l'éléphant s'agenouille de l'arrière, la jambe repliée en arrière sur le sol, la plante des pieds redressée, les ongles portent sur le sol ; il fléchit ensuite sur les membres antérieurs jusqu'à ce que le coude repose sur le sol, les pieds de devant restant à plat sur le sol ou à peu près, par le fléchissement de l'articulation carpienne. Il se remet debout par le mouvement inverse, se relevant sur les membres antérieurs pour redresser ensuite les membres postérieurs.

Beaucoup de personnes s'imaginent que l'éléphant ne peut pas se coucher ; on a même conté que pour dormir, il s'appuyait contre un arbre, et que, pour le chasser, il suffisait de scier au pied l'arbre qui lui servait d'appui, de telle sorte que l'animale brisait en s'appuyant, tombait avec lui, et devenait la proie des chasseurs. C'est pure fable : l'éléphant se couche et se relève avec plus de rapidité et de facilité que le cheval. A quel chasseur n'est-il pas arrivé de voir l'animal, tombé au coup de feu, se relever aussitôt et disparaître avant même que la fumée de la poudre fût dissipée. J'en ai moi-même perdu plusieurs de cette façon. Un de mes amis, ayant un jour abattu un éléphant, lui tira le coup de grâce à bout portant, se croyant bien certain de sa mort, il grimpa sur lui et s'assit pour fumer une cigarette. Celle-ci terminée et avant de regagner son campement pour envoyer du monde afin de dépecer l'animal, il lui prit fantaisie de lui envoyer une dernière balle. A son extrême surprise, l'animal se redressa aussitôt, et déta. Il le poursuivit, le tira de nouveau ; faisant alors volte-face, l'éléphant le chargea. Il ne lui échappa que difficilement en s'abritant derrière les arbres, et il fallut encore plusieurs balles pour l'achever.

Le pied de devant à cinq ongles ; la paume est aussi longue que large ; la partie postérieure, terminée par une ligne à peu près droite, est plus large que la partie antérieure. Quelques chasseurs ont dit que la circonférence du pied représente le tiers de la hauteur de l'animal ; ce n'est pas tout à fait exact : j'ai vu pour une hauteur ne dépassant guère 2m. 80 la circonférence d'un pied de devant mesurer 1m. 10. Le pied de derrière n'a que cinq ongles ; sa surface est un peu inférieure à celle du pied de devant ; la forme en est plus allongée. Les ongles font peu saillie, et le dessous des pieds est légèrement convexe. Sur un sol peu résistant, le pied marque bien ; mais si le sol est dur, sec, les ongles ne marquent pas le plus souvent, et la trace ne présente qu'une foulée plus ou moins irrégulière, quand elle n'est pas complètement invisible. En bien des endroits, la trace de tout un troupeau est bien difficile à suivre pendant la fin de la saison sèche, et il arrive souvent qu'on finit par la perdre, même avec les meilleurs guides et les plus expérimentés.

Chassant au Laos, je rencontraï la trace toute fraîche de 12 à 15 têtes. Ils venaient de se baigner et de se vautrer dans une mare. Le feuillage des broussailles était couvert de la boue laissée au passage par le troupeau. Des gouttes de boue liquide tombaient encore des feuilles. Nous suivîmes au début avec la plus grande facilité, non sans être couverts de la tête aux pieds de cette boue que nous essuyions au passage. Peu à peu, les traces de boue diminuèrent, puis ne parurent plus que par intermittence, il fallut quelque soin pour suivre. Bientôt, ces marques faisant défaut, on dut chercher patiemment quelques brins de branches froissés ou courbés, ou sur le sol quelques racines un peu en saillie et légèrement écorchées. Puis nous finîmes par perdre complètement la trace, et, bien qu'ayant de bons guides et une piste ne remontant guère qu'à une demi-heure, je rentrai bredouille. Pareille mésaventure m'est arrivée bien des fois, je cite celle-ci qui m'avait plus frappé à cause de l'espèce de bain de boue que j'avais pris en suivant cette bande.

Malgré sa masse l'éléphant circule facilement dans les terrains montagneux ; j'en ai suivi sur des pentes escarpées, rendues plus difficiles par quantité de petites pierres roulantes, et que je n'escaladais qu'avec peine, en m'aidant des mains. Dans les pentes trop raides, ils tâtent partout avec soin, n'appuyant sur un pied qu'après s'être assurés qu'il ne glissera pas, que le sol ne manquera pas. Il s'aide de sa trompe, s'agenouille au besoin, et montre infiniment plus d'adresse que le cheval et même que le bœuf. Il n'est pas toutefois à l'abri d'accidents :

des habitants d'un petit hameau, situé à 3 lieues de Hué, entendirent une nuit les cris d'un éléphant qui semblait en détresse. On se garda d'aller voir ; la rencontre eût pu être fort dangereuse ; au jour seulement, on se mit en recherche, et l'on découvrit une large glissade partant de mi-hauteur d'une colline élevée et aboutissant au lit d'un ruisseau assez encaissé, dont les berges, le fond, étaient éboulés, piétinés. L'éléphant que l'on avait entendu avait dû tomber, glisser jusqu'au bas, et se contusionner sérieusement. Il avait cependant fini par se tirer de là.

Queue. - Le bon La Fontaine a exagéré quand il a critiqué le peu de longueur de la queue de l'éléphant. Elle est terminée par un pinceau de poils assez longs, plantés dans le plan longitudinal du corps, se recourbant, ceux de dessus vers ceux de dessous, et inversement, pour former une sorte de cœur. Ces poils sont gros et raides comme des brins de baleine ; les Annamites et les Cambodgiens les montent sur or ou sur argent, pour en faire des cure-dents. Les plus longs ont près de 0 m, 25. Fort souvent, ils sont usés, ou même, ils ont disparu complètement. Leur bon état de conservation tient sans doute au milieu plus ou moins broussailleux dans lequel a vécu l'animal. J'en vis un, un jour, dont la queue avait été coupée par le milieu : était-ce le résultat d'un mauvais tour joué par un voisin ?

Trompe. - Les ouvertures nasales que l'on remarque au bout de la trompe se prolongent jusqu'aux fosses nasales, sans augmenter sensiblement en dimension. Le tissu musculaire qui forme la trompe acquiert ainsi une masse énorme à sa partie supérieure. Pour un éléphant de 2 m. 70 de haut, la trompe mesurait 0m. 80 de tour à sa base, et 0 m. 63 à environ 40 cm. du bas. La puissance de cet organe dépasse ce que l'on peut imaginer, et surprend toujours, même lorsque l'on est familiarisé avec ces animaux. Son adresse est, comme l'on sait, égale à sa force. La trompe peut exécuter tous les mouvements en tous sens : elle n'est, à bien dire, jamais en repos. De Vernéville tua un jour un éléphant fort occupé à se gratter avec un bout de bois qu'il tenait à l'extrémité de sa trompe.

Pour boire, l'éléphant aspire de l'eau plein sa trompe, puis, portant l'extrémité dans sa bouche et levant la tête, il envoie dans son gosier toute l'eau aspirée. D'autres fois elle lui sert à arroser toutes les parties de son corps, ce qu'il fait avec beaucoup d'adresse. Parfois quand il n'a pas d'eau pour cet office, il prend de la salive dans sa

bouche, et il se rafraîchit en se servant de sa trompe comme d'un pulvérisateur. Quand il s'agit de marcher dans l'eau, de traverser une rivière, la trompe sert de prise d'air pour respirer. N'y eût-il que 1 mètre ou 1m. 50 d'eau, on voit le petit bout de la trompe apparaître pendant un instant à la surface, pour une aspiration, puis disparaître. Il en est de même en eau plus profonde.

J'ai vu presque chaque jour à Hué les éléphants du Gouvernement annamite traverser le fleuve, montés par un ou deux cornacs. Dans les endroits profonds, ils disparaissaient entièrement, le bout de la trompe apparaissait seul de temps à autre. Les cornacs profitaient souvent de ce passage pour laver leurs vêtements ; agenouillée sur la tête de l'éléphant, ils s'en servaient comme d'une pierre pour masser leur linge, le frotter, le malaxer, le battre. Ces opérations ne dérangent rien l'animal.

L'éléphant, comme on le sait, est herbivore. Outre l'herbe, il mange aussi des lianes, des bambous, de menues branches, certains fruits sauvages, et, quand l'occasion s'en présente, des cannes à sucre, du riz, des patates, Quand il fait une incursion dans les cultures d'un village, il cause de grands dégâts, car avec ses larges pieds, il écrase encore plus qu'il ne mange. Le village de Ong-Trinh, sur la route de Baria à Biên-Hòa, avait dû renoncer à mettre ses rizières en culture ; les éléphants se montraient de ce côté particulièrement audacieux ou familiers, et venaient ravager jusqu'aux bananiers à côté des cases. Nous chassâmes souvent de ce côté, de Vernéville et moi ; nous y tuâmes beaucoup d'éléphants, si bien qu'ils finirent par s'éloigner, et l'on put reprendre la culture du riz. Certain jour, nous avons tiré une bande vers midi non loin du village. A six heures, pendant que nous étions à prendre un bain dans le ruisseau à proximité de notre campement, nous entendîmes la bande à peu de distance : elle aussi se baignait, et l'eau du ruisseau en était toute troublée. Vite nous nous habillâmes pour aller chercher nos carabines. Nous rejoignîmes bientôt la bande que nous pûmes tirer, mais sans succès autre que de la faire fuir. Vers minuit, nous fûmes éveillés par les cris des gens de cases distantes d'environ 500 mètres. Les éléphants mangeaient leurs bananiers tout contre les cases. Nous courûmes pour essayer de tirer : ce fut impossible ; la nuit était trop noire. A peine pûmes-nous apercevoir une ou deux masses noires, que les cris firent bientôt disparaître. Sur les bords du Dong-Naï un bonhomme avait une plantation de cannes à sucre qu'il gardait la nuit, en s'installant dans un petit mirador, pour éloigner les animaux. Des éléphants vin-

rent visiter le champ, et trouvant les cannes à leur goût, ne se laissèrent pas intimider par les cris du bonhomme. Celui-ci, exaspéré en voyant sa récolte en train de disparaître, et perdant toute notion du danger, descendit du mirador et saisit une perche pour gauler les maraudeurs et les chasser. Au premier coup, il fut saisi, broyé, mis en pâte, et les cannes ne furent pas préservées. L'éléphant peut être considéré comme un animal nuisible et même dangereux pour les localités habitées, dans les régions qu'il fréquente.

Pour manger, il arrache ses aliments avec sa trompe, les secoue pour en enlever la poussière et les porte à sa bouche. Si la bouchée est trop grosse, une partie est retenue par la trompe, tandis que le reste est mâché, comme nous garderions à la main le morceau de pain dans lequel nous aurions mordu une première bouchée. Le plus curieux est de le voir paître quand l'herbe n'est pas très longue et le sol un peu dur. Il saisit une touffe d'herbe avec sa trompe, et en même temps qu'il tire pour l'arracher, il frappe à petits coups avec un pied de devant contre les racines soulevées pour aider à arracher le tout. Il secoue ensuite vigoureusement la touffe en la frappant contre une de ses jambes pour faire tomber la terre qu'il achève d'enlever en imprimant à cette touffe de brusques et vifs mouvements de torsion alternatifs, mouvements plus complets que celui des marchands de plaisirs agitant leur crécelle.

Le mouvement de mastication est très lent, et on le devine très puissant : pendant qu'il s'opère, l'animal continue sa provision en fourrageant de côté et d'autre.

A Hué, les cornacs conduisaient chaque jour les animaux dans les terrains vagues ou broussailleux, se mettant en route isolés, ou par groupe de trois ou quatre. Une certaine étendue du jardin de notre Légation était restée en friche, faute de ressources suffisantes. Quand la végétation avait par trop envahi cette partie, moyennant une petite gratification aux cornacs, j'y faisais venir des éléphants ; j'en eus ainsi jusqu'à neuf à la fois : en un jour, le terrain était nettoyé. Les éléphants ne restant pas dehors assez longtemps pour se rassasier, rapportaient une charretée de provisions sur leur dos ; arrivés à l'écurie, ils la déchargeaient en fléchissant sur les jambes de derrière et secouant les épaules, et les cornacs leur donnaient cela au commencement de la nuit. Pour opérer le chargement, le cornac faisait un signe à l'éléphant qui, tout en mangeant, passait avec sa trompe la bouchée qu'il avait préparée, le cornac la prenait tout en restant sur sa bête, et l'arrangeait sur le clos. Le même

manège se poursuivait pendant plusieurs heures, et tout en se déplaçant l'éléphant mangeait ou approvisionnait la réserve entassée sur son dos. Le cornac laissait-il tomber son chapeau ou sa cognée, il n'avait qu'un signe à faire, l'éléphant ramassait l'objet et le lui tendait sans que le cornac eût à se déplacer. Parfois, si l'on rencontrait des promeneurs généreux, le cornac chantait et faisait gronder son éléphant au refrain. Pour le récompenser, on jetait quelques sapèques à terre : l'éléphant les ramassait et les passait sans qu'il en manquât une au cornac assis sur son cou et penché sur son front. Les sapèques sont une monnaie de cuivre ou de zinc ayant à peu près la taille d'une pièce de 1 fr. Bien entendu, l'éléphant ne les ramassait pas pièce à pièce ; guidé par son odorat, il les amassait ensemble avec de la poussière, et en comprimant le petit tas ainsi formé, il le pressait dans l'extrémité de sa trompe un peu repliée, et passait le tout au cornac. Pas une sapèque n'était perdue.

La trompe est aussi une arme défensive et offensive, et c'est une arme redoutable dont les coups sont terribles. Quand des éléphants se battent, chacun d'eux cherche à saisir et à mordre la trompe de l'adversaire ; ceux qui n'ont pas de défenses cherchent à saisir celles de l'adversaire qui en est armé.

Mamelles. - Les mamelles sont disposées en haut de la poitrine, exactement comme chez l'homme. Elles sont fort peu apparentes, même chez la femelle qui nourrit ; le mamelon est peu développé, il est presque aussi apparent chez le mâle que chez la femelle. Ayant un jour tué une femelle, il se trouva qu'elle avait du lait. J'en fis tirer un peu et j'en goûtai. Il était de couleur un peu jaunâtre, un peu épais et gras. Au demeurant, il avait bon goût.

Peau. - La peau paraît noire quand elle est mouillée ; elle est gris foncé quand elle est sèche et propre. Elle est généralement plus ou moins teintée selon la couleur du sol parce que l'éléphant s'asperge fort souvent de poussière pour chasser les insectes, et il lui en reste toujours sur le corps. L'épaisseur de la peau est fort variable. Sous le ventre, aux jambes, elle n'a guère que l'épaisseur du doigt, tandis que sur les reins, elle a près de trois doigts d'épaisseur. Elle est de nature un peu grasseuse ; les indigènes la mangent comme tout le reste de l'animal, et il ne paraît pas qu'elle puisse servir à autre chose. J'entrepris un jour d'en faire de la corde, comme on fait de la

peau de buffle qui présente une si grande résistance ; celle que j'obtins en faisant couper la peau en lanières et en la faisant sécher, n'avait aucune force.

Quand on vient d'abattre un éléphant, l'opération la plus difficile pour le dépecer est d'entamer la peau ; elle paraît fuir sous le couteau, comme si elle n'était pas adhérente au corps, et les couteaux s'émousent sans l'entamer. Je m'étais fait faire pour la chasse deux excellents couteaux ayant entre autres lames une serpette. J'en avais toujours un sur moi, et la serpette servait à faire plusieurs entailles dans la peau : celle-ci était éraillée par la pointe de la serpette, et on arrivait à couper ensuite assez facilement avec du temps et de la patience.

La peau, sillonnée de petites rides et comme grenue aux points qui sont peu exposés au frottement, paraît glabre, et elle l'est presque en effet sur les flancs. Mais partout ailleurs, elle est hérissée de poils clairsemés, fort rudes, raides, semblant des aiguilles plantées dans une pelote. Il suffit de s'asseoir sur un éléphant pour ne pas douter qu'il aît des poils, car il vous pique à travers les vêtements.

L'éléphant est sensible aux piqûres de moustiques, comme tous les autres animaux, et il n'y a pas à s'en étonner, si l'on prend garde que c'est le derme et non l'épiderme qui constitue l'épaisseur de la peau, que la trompe du moustique traverse l'épiderme pour arriver au derme, et que c'est ce dernier qui est sensible.

Oreilles. - Quoique bien moins grandes que chez la variété africaine, l'oreille de l'éléphant est grande. L'animal les agite presque sans cesse pour chasser les insectes, pour s'éventer. Au repos surtout ce mouvement se produit à intervalles très réguliers. Il consiste en deux battements successifs suivis d'un moment de repos. L'oreille frappant le cou produit un bruit qui s'entend à quelque distance, et révèle le voisinage de l'animal quand aucun autre indice ne l'indique. Les chasseurs tirent souvent parti de cette particularité : l'éléphant devant entendre moins bien au moment précis où le double battement produit un son assez fort, on peut profiter de ce moment pour faire 1 ou 2 pas, avec grandes précautions toujours, mais avec moins de risques d'être entendu. En réglant ses mouvements sur le rythme très régulier de ceux de l'oreille, on a plus de facilité pour s'approcher. Quand l'éléphant est inquiet ou s'apprête à charger, il écarte largement les oreilles, les tendant vers l'avant ; sa tête paraît alors plus monstrueuse et d'aspect terrifiant.

Yeux. - Il est impossible de se représenter ce qu'est l'éléphant quand on ne l'a pas vu dans son pays, et surtout quand on ne l'a pas vu à l'état sauvage. Quelque soin que l'on prenne de lui, il souffre et s'étirole sous notre climat, la peau se flétrit, change de couleur, les pieds se déforment, le corps s'amaigrit, les yeux s'éteignent, deviennent larmoyants, l'aspect général devient lamentable. Il est tout autre dans son pays ; l'œil surtout est d'une vivacité, d'une expression que l'on ne saurait se figurer.

Cri. - Le véritable cri de l'éléphant est le barrit, sorte de mugissement puissant qui ne peut se confondre avec aucun autre et qui s'entend à grande distance : jusqu'à une heure de marche par nuit calme. L'éléphant barrit généralement quand, se déplaçant ou paisant en bande, les animaux se sont un peu disséminés, qu'ils s'appellent les uns les autres, ou bien quand l'un d'eux, se trouvant en détresse, appelle à l'aide. En suivant un éléphant blessé, je l'ai de temps à autre entendu barrir alors que la bande avait détalé dans une autre direction que lui, ou le devançait beaucoup. C'est surtout vers 9 h. du soir, vers minuit, et un peu avant le lever du jour que l'on entend barrir l'éléphant. On l'entend parfois aussi le jour, mais assez rarement.

Quand il est effrayé, surpris, blessé, il pousse souvent un coup de clairon strident, produit par une violente et brusque expiration d'air par la trompe. Enfin, quand il est mécontent, inquiet, il gronde sourdement, avec une puissance formidable. Il est difficile de se défendre d'une certaine émotion quand on entend ce grondement au milieu de fourrés épais, car l'imagination se représente la scène, l'éléphant ayant éventé le chasseur, ou un péril quelconque, s'approchant lentement d'abord, puis augmentant peu à peu son allure pour charger, dans ce milieu où il se meut comme sur le gazon, sans rencontrer d'obstacles, alors que le chasseur a ses mouvements paralysés par les branches, qu'il est accroché par des épines, et qu'un feuillage épais l'empêche de voir à quatre pas de lui. L'impression est plus forte encore quand, à un premier grondement, répondent successivement plusieurs autres venant de plusieurs côtés et convergents. Je me suis trouvé plusieurs fois engagé de cette façon, l'impression n'est pas toujours très agréable et je ne sais ce qu'éprouverait une personne un peu nerveuse. C'est surtout quand on a affaire à une bande où se trouve une femelle avant un petit tout jeune, que l'on est exposé à entendre ce grondement. La bande, une fois son lieu de

repos choisi en forêt, s'arrête et s'éparpille. Les uns tirent à droite, d'autres à gauche ; d'autres encore par un petit détour se trouvent revenir en arrière. Le chasseur qui arrive en suivant la piste, est ainsi quelquefois engagé au milieu du troupeau sans s'en douter. Que l'un des éléphants se mette alors à gronder, les autres répondent, et le chasseur entend les grondements tout autour de lui, tandis qu'il se tient prêt à tirer, se demandant sur quel point viendra la première attaque. Il faut avoir passé par là pour apprécier ce qu'est une attaque de ce genre.

J'ai entendu plus d'une fois des personnes qui ignoraient tout de cette chasse critiquer des chasseurs qui tuent des femelles, ce qui est sans avantage et tend à la destruction de la race. Ceux dont les cultures reçoivent de temps à autre la visite de ces animaux ne tiennent pas pour bien fâcheux qu'une femelle disparaisse parfois, bien qu'il soit désirable que l'espèce ne diminue pas trop en nombre. Quand on tire, on ne sait pas toujours si l'animal visé a des défenses ou non ; on peut, tirant à l'épaule, ne pas voir la tête masquée par le fourré, sans qu'on puisse la découvrir. Quant à savoir si c'est un mâle ou une femelle, ce n'est possible que quand l'animal est abattu. Enfin, les femelles qui ont un petit étant les plus ombrageuses, sont les premières à chercher le chasseur quand elles l'ont éventé, et elles ne se décident pas à fuir ; et comme on ne peut pas leur faire comprendre que ce n'est pas à elles que l'on en a, il faut bien, quand elles arrivent en vue, commençant à charger, tirer sur elles pour se défendre. C'est ce qui fait qu'il y en a plus de tuées qu'on ne le souhaiterait.

Glandes temporales. - Il existe dans la tête de l'éléphant, sous la peau, entre l'œil et l'oreille, une petite glande qui communique avec l'extérieur par une petite ouverture, imperceptible. Chez le mâle, à certaines époques, cette glande se gonfle et secrète un liquide huileux qui coule sur les joues. L'animal domestique lui-même devenant alors dangereux, les cornacs prennent quelques précautions quand ils remarquent que cette particularité va se produire : j'ai été à même de le constater souvent à Hué. Ils font alors à l'animal une sorte de ceinture au moyen d'un fort câble en rotin, qui entoure son corps en arrière des membres inférieurs. A ce câble, ils en attachent solidement un deuxième d'égale force, qui, passant sur la partie supérieure de la trompe comme une sorte de caveçon, maintient la tête basse et empêche l'animal de la lever, ce qui limite beaucoup les

mouvements de la trompe et sa portée. La position donnée à la tête empêche tout effort puissant et rend très efficace l'emploi des liens. Dans ces cas, il y a toujours 2 cornacs sur l'éléphant ; l'un à califourchon sur le cou, comme à l'ordinaire, porte une petite trompe en outre de son crochet de fer ; l'autre, sur le dos de la bête, et frappant constamment sur une sorte de petit tambourin. Les gens du pays en connaissent le son et la signification, et chacun s'écarte du chemin de l'animal.

Un éléphant longeant un jour le mur de la Légation en cet appareil, j'eus la curiosité de me tenir sur le pas de la petite porte pour le voir passer. Je ne courais du reste aucun danger, le plus petit mouvement de corps me permettait de disparaître derrière le mur, et j'étais fort attentif à ne pas me laisser surprendre. L'éléphant me vit bien et fit un mouvement de côté, cherchant en même temps à tourner la tête. Son œil avait une surprenante expression de férocité et comme de colère. Pressé par le cornac, il passa. Il m'était démontré qu'il y aurait eu le plus grand danger à se trouver sur le chemin, sans abri, et que les précautions n'étaient pas inutiles.

Un des éléphants de la Cour était connu pour être particulièrement dangereux quand il était dans cet état, et presque chaque fois, en dépit des précautions, il y avait des accidents, et trop souvent, mort d'homme. Cela arriva entre autres un peu avant que les événements du Tonkin m'obligeassent à amener notre pavillon à Hué, en Mars 1883. L'incident vaut d'être conté.

Cet éléphant était de grande taille, et, en son temps ordinaire, aussi docile que les autres ; mais à certaines époques il devenait particulièrement dangereux ; aussi prenait-on alors les plus grandes précautions. Vers le 15 Mars 1883, il arriva un de ces mauvais moments : les cornacs lui ayant fait traverser le fleuve l'avaient conduit dans les terrains vagues de *Thợ-Đúc*. Il réussit, je ne sais comment, à se débarrasser d'eux, soit en les faisant tomber, soit que ceux-ci, pris de peur, eussent aidé à la chute. L'éléphant venait en effet, à force d'efforts répétés, de briser le câble qui lui maintenait la tête, ce qui rendait dangereuse la position des cornacs. Pendant que l'un d'eux allait chercher du secours, l'autre entreprit de calmer l'animal. Il n'y put parvenir, mais du moins, l'éléphant ne s'éloigna pas. Alors arriva un vieux cornac fort expérimenté et hardi, qui entreprit à son tour de se rendre maître de l'animal. Celui-ci le laissa faire, tout en le suivant de l'œil, puis brusquement il le saisit avec sa trompe par le milieu du corps, le brisa sur son genou et l'écrasa. Puis il se rapprocha

de la rivière. Plusieurs autres éléphants furent amenés par leurs cornacs. On espérait qu'ils pourraient le contenir et qu'à leur abri, un cornac parviendrait à gagner son dos pour le mâter. Mais il lit tête d'un air si menaçant aux autres éléphants que ceux-ci refusèrent d'avancer en dépit des coups, et il fallut renoncer à les utiliser.

Peu après, l'éléphant entra dans la rivière ; on le laissa s'avancer un peu, puis des gens montés dans des pirogues cherchèrent à force de cris et en s'approchant à le pousser en eau profonde. Mais il se tourna vers eux et les chargea. Tous de fuir ; mais une des pirogues fut saisie et culbutée. Tandis que l'éléphant enlevait la pirogue et s'acharnait après elle, ceux qui la montaient se sauvaient à la nage ; l'un d'eux cependant fut atteint et enlevé d'un violent coup de défense, qui lui traversa un mollet de part en part. Un ancien cornac put mettre à profit cette sorte de diversion pour s'approcher de l'éléphant par derrière, et il réussit à se hisser sur son dos. Une fois là, il pouvait se tenir solidement au câble formant ceinture, qui était resté en place et il n'avait à craindre ni coup ni chute. L'éléphant désarçonne assez facilement celui qui le monte en exécutant une demi-volte très rapide sur les pieds de derrière, et baissant en même temps beaucoup le train de devant et surtout la tête. L'amplitude et la rapidité du mouvement font perdre facilement l'équilibre. Ayant où se tenir, comme je l'ai dit, le cornac n'avait rien à craindre. Il avait avec lui un solide maillet et un crochet spécial dont le fer, perpendiculaire au manche, au lieu de n'avoir que 4 à 5 cm de long, comme ceux que l'on emploie d'ordinaire, avait 0 m. 25. Il commença par en asséner quelques vigoureux coups sur la tête de l'animal ; puis, maintenant le crochet à l'un des endroits où il avait pénétré, il frappa dessus à coups redoublés avec le maillet pour l'enfoncer plus avant. L'éléphant grondait, sonnait du clairon, le cornac continuait à frapper, il enfonça ainsi son crochet *de 15 centimètres*, dans les chairs du sommet de la tête, et, secouant l'arme dans la blessure, il parvint à mâter l'animal, et à le ramener à son écurie où on l'attacha de telle sorte qu'il lui fût impossible de s'échapper, eût-il été quatre fois plus fort. Le soir, on nous apporta le blessé à la Légation, où le Dr Philip, médecin de la Marine attaché à la Légation, lui donna ses soins. Bien que les pointes des défenses de l'éléphant eussent été sciées, et que leur extrémité présentât une section large comme une pièce de cinq francs, le mollet avait été traversé de part en part. Quoique la blessure fût très grande, elle fut vite en bonne voie : elle était à moitié guérie quand nous quitâmes Hué, le 30 Mars.

Le lendemain, je me rendis à l'écurie de l'éléphant pour voir en quel état il se trouvait. La glande temporale suintait encore abondamment ; elle était si gonflée, qu'elle formait une saillie de la grosseur de deux poings. Le regard était flamboyant, plein de colère ; l'aspect de la bête, terrifiant. La peau de la base de la trompe avait une teinte rosée sur une assez grande étendue, et due à une sorte d'ecchymose causée par les efforts faits pour rompre le lien qui maintenait la tête. Un cornac se tenait, nuit et jour, sur son dos, ayant à portée de la main le maillet et le fameux crochet pour corriger l'éléphant s'il était pris d'un nouvel accès de fureur. Enfin, on l'avait attaché avec une étonnante quantité de liens ; trois de ses jambes étaient attachées étroitement avec de forts liens de rotin à des colonnes de bois de 30 cm. de diamètre, profondément enfoncées dans le sol, et consolidées par d'autres colonnes de même force auxquelles elles étaient reliées par une autre série de liens. Il y avait bien un mètre de hauteur de liens sur chacune des jambes de l'éléphant ainsi entravé. Pour ne pas lui causer un excès de fatigue inutile, on avait laissé du jeu à une jambe de devant, qui ne portait que 4 ou 5 liens assez longs pour permettre quelques mouvements.

Domesticité. - En Annam, le Gouvernement s'est réservé le privilège exclusif d'entretenir des éléphants. Ce sont des mâles avec défenses achetés aux tribus sauvages de l'intérieur ou aux Laotiens. Il y en avait généralement de 2 à 4 par province, et de 15 à 20 à Hué. On les employait dans les expéditions militaires, et les plus beaux figuraient dans les cérémonies solennelles à Hué. Ils portaient dans ces circonstances de riches ornements. Les Annamites les exerçaient au service militaire, les faisant marcher sur des mannequins de diverses couleurs simulant l'ennemi, et sur trois lignes successives de remparts, représentées par des claies peintes plantées debout et jointes. Des lignes de soldats armés de fusils se tenaient en arrière de ces remparts. Quand on lançait les éléphants pour faire brèche, les soldats tiraient force coups de fusil à blanc, force coups de pierriers, lançaient des fusées, en même temps qu'ils allumaient des feux et poussaient de grands cris. Sans se laisser trop effrayer, du moins les vieux routiers, par le bruit, la fumée, le feu, les éléphants avançaient rapidement, faisaient voler les mannequins en l'air, passaient à travers les claies en les culbutant. Cet exercice était répété deux ou trois fois de suite, puis, pour habituer les éléphants à la cohue, on les faisait coucher, et des soldats formaient autour de chacun d'eux 5

ou 6 cercles concentriques, tournaient les uns dans un sens, les autres dans l'autre, en poussant de grands cris et en brandissant armes et pavillons.

Il n'était pas toujours facile d'arriver à une obéissance parfaite, sauf pour les anciens qui savaient à quoi s'en tenir. Les cornacs avaient souvent peine à les faire avancer, ou à les maintenir à coups de crochets de fer. Ce que l'on obtenait ainsi était vraiment remarquable, et digne des plus beaux travaux de cirque, mais que se serait-il passé si les armes avaient été chargées ? L'expérience du passé a montré que ces animaux avaient généralement été plus funestes à ceux qui les employaient qu'à l'ennemi. Ils avaient le plus souvent le bon esprit de filer du côté d'où ne venaient pas les coups, c'est-à-dire, à travers les rangs de leur armée...

Le Roi de Siam a, lui aussi, quelques éléphants de parade. J'en ai vu de remarquables. L'un, de très grande taille, avait des défenses si longues, que leur extrémité reposait sur le sol, même quand la tête était légèrement relevée. Il se tenait à l'écurie sur une plateforme de 0 m, 30 de hauteur environ. S'il avait vécu en liberté dans les forêts, une telle longueur de défenses eût pu le gêner : il est vrai qu'il les eût alors usées en s'en servant pour arracher des écorces, des racines, ou en les enfonçant dans les talus, les berges, ou les frottant comme ses congénères. Un autre avait des défenses qui, à mi-longueur, se recourbaient vers l'avant presque à angle droit ; mais ce qui le rendait plus remarquable, c'était la longueur de son corps qui dépassait sensiblement, eu égard à sa hauteur, la proportion ordinaire de ces animaux. Disons ici qu'il arrive parfois que les extrémités des défenses se croisent, soit que toutes deux s'inclinent l'une vers l'autre, soit que l'extrémité de l'une fasse un angle qui la fasse passer sur ou sous l'autre. Cette disposition, assez gênante pour les mouvements de la trompe, peut se rencontrer chez l'éléphant sauvage. De Vernéville en a tué un qui se trouvait dans ce cas.

A part les deux exceptions que je viens de citer, l'éléphant domestique est employé comme bête de bât, utilisée pour le transport des voyageurs ou des marchandises. Son utilité n'est bien réelle que dans certains chemins qui seraient impraticables aux bœufs porteurs, et, à plus forte raison, aux chevaux. Mais le poids qu'il porte n'est pas en rapport avec sa force, et ne dépasse guère 250 kilgs. Cela tient, je pense, aux défauts du bât. Celui-ci est fait en forme de X dont les branches sont réunies par des traverses. Ces X seules portent sur l'animal, et bien qu'on place quelques tapis sous le bât, sur

le dos de la bête, la charge doit produire une sorte d'écrasement des chairs par suite de l'insuffisance de la surface de contact entre le fardeau et le porteur. En Abyssinie, les Anglais ont fait porter des poids plus considérables, sans doute parce que les bâts étaient mieux confectionnés.

On sait comment est installé le bât qui sert pour les voyageurs. Il est surmonté d'une sorte de dôme qui abrite bien. On sait aussi que, avec sa trompe, l'éléphant sait frayer un passage, arrachant, brisant les branches qui forment obstacle, et quelle merveilleuse adresse il déploie dans les passages difficiles. Le voyage à dos d'éléphant est toutefois pénible, fatigant, et il est loin d'être rapide. Le voyageur est soumis à un mouvement qui participe du roulis et du tangage, et il faut une grande habitude pour le supporter quand on n'a pas la souplesse des indigènes. Bien que l'allure de l'éléphant en liberté soit souvent assez vive, quand il marche sans manger, changeant de cantonnement, il fait cependant moins de chemin qu'un bon piéton quand il est chargé, et se laisse distancer par ce dernier.

On fait coucher l'éléphant pour que le voyageur puisse monter, et il faut se tenir solidement quand il se relève, car on est fortement secoué. Quand le cornac veut monter, sur un signe, l'animal lève une jambe de devant, le cornac monte sur le poignet de l'éléphant, puis sur son coude, tout en saisissant l'oreille ; l'éléphant fléchit alors sur la jambe de derrière opposée, élève encore un peu celle de devant, et le cornac arrive ainsi à gagner sa place, à califourchon sur le cou. Il guide alors sa monture au moyen de son crochet en fer emmanché sur un bâton portant à son extrémité une pointe de fer. Il agit avec le crochet sur le front, sur les oreilles ; parfois il le pique sur le sommet de la tête. Le plus souvent, il se sert seulement de ses pieds frappant légèrement derrière les oreilles.

Malgré sa force, l'éléphant est fort délicat, il ne supporte pas les longues marches, en domesticité du moins, et il faut le faire reposer aux heures de forte chaleur. Il lui faut de temps à autre une journée de repos. J'ai vu le gouverneur de Stung-Treng perdre plusieurs de ses éléphants au cours d'un voyage à Bangkok. Les épizooties sévissent sur lui comme sur les buffles ; les éléphants à l'état sauvage sont aussi bien atteints que les autres.

Tigre, ennemi de l'éléphant. - Dans leur jeune âge les éléphants sont parfois attaqués par les tigres. Il m'est arrivé assez souvent en suivant les traces d'une bande où se trouvait un jeune éléphanteau,

de relever les traces d'un tigre qui chassait en même temps que moi, mais restant toujours invisible. Il ne peut, bien entendu, réussir dans cette chasse qu'à force d'adresse et de patience. Quand la bande s'arrête en forêt pour se reposer, les animaux qui en font partie s'éparpillent un peu, comme j'ai eu l'occasion de le dire. Le tigre a soin de prendre le dessous du vent pour n'être pas éventé, et guette le moment où l'éléphanteau s'écarte un peu des autres, et si cette occasion se présente, il se jette sur lui, le blesse et s'éloigne vivement. Au cri du blessé, la bande accourt et cherche le tigre. Mais celui-ci se dérobe. Au bout de quelque temps, les éléphants renoncent à la poursuite et se remettent en route. Si l'éléphanteau a été trop grièvement blessé pour se mettre en marche, il est abandonné : le tigre revient alors et l'achève.

J'avais déjà eu connaissance de ces particularités, quand elles me furent confirmées par des indigènes qui avaient été presque témoins du fait. Ils étaient allés en forêt pour récolter de l'huile de bois (produit du Cai bao, que l'on emploie avec de la résine pour calfater les barques, faire des torches). Ils avaient avec eux deux ou trois chars à buffles, portant chacun une grande auge en bois dans laquelle on verse l'huile récoltée. Pendant leur travail, ils entendirent tout à coup un bruit épouvantable à peu de distance. C'était un mélange de cris, de grondements d'éléphants et de rugissements de tigres. Effrayés, ils détélèrent leurs buffles et s'enfuirent avec eux, laissant là leur charge. Le bruit continua à se faire entendre pendant quelque temps, et puis il cessa, et l'on n'entendit plus, par intervalles, que le barrit de l'éléphant. Après une attente de plusieurs heures, les gens se décidèrent à revenir à leurs chars, et poussés par la curiosité, ils voulurent se rendre compte de ce qui s'était passé. S'avançant avec les plus grandes précautions, ils finirent par voir un petit éléphanteau, haut d'un mètre environ, grièvement blessé à une cuisse, hors d'état de marcher, et abandonné par les siens. Il était facile de reconstituer le drame ; il s'était passé comme je l'ai indiqué plus haut. L'éléphanteau s'était un peu écarté, un tigre qui le guettait avait bondi sur lui ; l'avait blessé et s'était aussitôt enfui, tandis que la bande lui donnait la chasse. Les gens pensèrent le pauvre animal de leur mieux, et se proposant de venir le prendre le lendemain, ils s'éloignèrent, préférant ne pas passer la nuit dans le voisinage. Quand ils revinrent, l'éléphanteau avait été tué, et une partie avait été mangée. Le tigre n'avait pas perdu sa proie de vue et il y était revenu une fois certain que tout danger était passé.

Disons à ce propos que, bien que la mère soit très attachée à son petit, et prête à tout affronter pour le préserver, elle l'abandonne assez facilement une fois le danger venu, si elle est très effrayée ou si le petit ne peut pas suivre. J'ai été plusieurs fois témoin du fait, et on peut ainsi parfois s'emparer d'éléphants tout petits ; mais c'est un jeu dangereux à jouer ; ce sont occasions qui s'imposent, mais que l'on ne cherche pas.

Etant à Tâ-y-Ninh, j'avais acheté pour l'Etat un éléphant d'une dizaine d'année à peine : il n'avait guère que 1 m. 90 de haut et n'avait qu'une seule défense encore petite. Un milicien Cham qui s'y connaissait un peu fut chargé des fonctions de cornac. Chaque matin, on conduisait le jeune animal dans la brousse, distante de 3 ou 400 mètres, et on le lâchait après l'avoir entravé de deux pieds. Il restait seul pendant tout le jour, mangeant à droite et à gauche, s'éloignant peu. Le soir, son cornac allait le rechercher. Il le retrouvait assez facilement, la marche avec entraves laissant une large trace. De retour à l'Inspection, on l'attachait par un pied à un arbre, et on lui donnait un bon complément de vivres : herbe ou troncs de bananier.

En 1883, un ou deux mois après mon départ de Tâ-y-Ninh, l'éléphant avait été conduit près du champs de tir du fort, toujours à peu près dans le même endroit, moitié bois, moitié broussailles. Pendant la journée, on l'entendit tout à coup pousser des cris affreux : barrits et coups de clairon auxquels répondaient des rugissements de tigre. On accourut avec des armes, mais avant même qu'on se fût approché, les rugissements avaient cessé. On trouva l'éléphant encore tout ému, et blessé aux jambes de derrière. Il avait été attaqué par un tigre, qui, voyant sans doute qu'il avait affaire à un animal encore jeune, loin d'être arrivé à son complet développement, et paralysé dans ses mouvements, avait pensé pouvoir en avoir raison. Mais, malgré ses entraves, l'éléphant avait réussi à se débarrasser de son ennemi, et à l'obliger à battre en retraite. L'animal fut pansé, et peu de temps après, il n'y paraissait plus. La conclusion de ces faits est que, jusqu'à l'âge de 6 ans environ, l'éléphant, s'il est sans protection, peut devenir la proie du tigre, mais qu'il n'a plus rien à craindre de lui s'il a atteint une certaine taille, et longtemps avant d'avoir toute sa force.

Habitat. - On trouve l'éléphant dans toute l'Indochine, à l'exception des régions les plus peuplées, et à peu près entièrement cultivées, telles que le Delta du Tonkin par exemple, où il ne trouverait pas d'abris. Je ne m'occuperai que de l'Indochine française.

Au Nord, on le rencontre dans le bassin de la Rivière Noire, dans le haut du Fleuve Rouge, dans le haut de la Rivière Claire. Il parcourt toutes les régions forestières de l'Annam et tout le Laos. Il est particulièrement commun dans les provinces du Sud qui sont les plus boisées, et là, comme jadis du côté de Baria, il a souvent entravé le service télégraphique. Les éléphants semblaient en effet se plaire à se frotter contre les poteaux et les renversaient : s'empêtrant alors dans les fils, ils faisaient tomber plusieurs poteaux dans leurs efforts pour se dégager.

Il est surtout très commun dans le **Phú-Yên**, le **Khánh-Hòa**, et le **Bình-Thuận**, et aussi chez les **Mọi**, tribu sauvage qui habite les deux versants de la chaîne de montagnes limitant à l'Est le bassin du Mé-kong.

En Basse-Cochinchine, il n'est pas rare dans le haut pays de l'arrondissement de Baria et de celui de Biên-Hòa. Il existe aussi, mais en plus petit nombre, dans le haut de l'arrondissement de **Thủ-Dầu-Một**, au Nord-Est et au Nord de celui de **Tây-Ninh**.

Enfin, il existe aussi, par intermittence, dans la plaine des Joncs (province de Mytho) ; peut-être en a-t-il été chassé par l'extension des cultures, qui tendent à transformer ces marais en vastes rizières. Plusieurs bandes sont cantonnées dans les immenses marais qui bordent le golfe de Siam, et qui comprennent les arrondissements de **Hatiên**, du **Rạch-Gia**, et une partie de ceux de **Chaudoc** et de **Soctrang**, **Long-Xuyên**.

J'ai tué en 1868 le dernier éléphant qui habitât la province de **Vinh-Long**.

Ces éléphants cantonnés dans les marais diffèrent un peu de leurs congénères des pays forestiers. Ils paraissent être plus forts, leur tête est plus volumineuse. Ils remontent au Cambodge jusque dans les marais de la province de **Bac-Ninh**. Je ne pense pas qu'ils quittent jamais ces contrées marécageuses, pour gagner les hauts pays : ils forment un groupe à part. Ces marais du reste sont fort vastes ; leur superficie dépasse 1 million d'hectares rien que pour la Cochinchine française.

Mœurs. Difformités. — L'éléphant vit généralement par bandes ou par groupes ; les solitaires forment l'exception : ce sont généralement des animaux âgés ou d'humeur querrelleuse expulsés par les autres, ou parfois des animaux atteints d'infirmités, comme je pus le constater une fois. Les gens du pays les redoutent plus que les autres

et non sans raison, car si quelques uns sont timides et fuient dès qu'ils sentent l'homme, le plus souvent ils attaquent, même sans provocation ; ils attaquent aussi parfois les animaux domestiques.

L'effectif des bandes est très variable. On m'a dit en avoir vu au Cambodge, comptant plus de 60 têtes. Les bandes de 20 en tout cas ne son pas rares, et j'en ai souvent rencontré de cette force ou même dépassant un peu ce chiffre. Au cours de leurs déplacements, les bandes se fractionnent souvent en plusieurs groupes qui se réunissent de nouveau au bout de quelques jours. Mais il ne semble pas qu'il se fasse de mélange d'une bande à l'autre. Les chasseurs indigènes prétendent même qu'elles présentent entre elles quelques petites différences, ce que nous appellerions un air de famille. Je me garderai bien de l'affirmer ; je dois dire cependant que j'ai trouvé sur des éléphants tués, quelques particularités différentes. Tel, par exemple, avait les jambes de devant bien verticales, droites comme des colonnes, tel autre les avait sensiblement arquées du haut vers l'avant. Les proportions de la tête semblaient aussi varier légèrement, tantôt exagérant, tantôt atténuant un peu les caractères de la variété asiatique. La ligne m'a paru plusieurs fois présenter quelques différences dans sa forme, son inclinaison, ceci, en dehors des différences résultant de l'âge, le dos étant assez fortement arqué chez l'éléphanteau, de sorte que le point culminant de l'animal est le milieu du dos. Presque toujours ce point culminant est le sommet de la tête chez l'adulte, et il s'élève un peu plus ou moins au-dessus du dos, mais ce n'est pas sans exception.

L'éléphant cherche un abri dans les fourrés ou dans les forêts pendant les heures chaudes du jour. Le plus généralement, il rentre sous le couvert avant le lever du soleil, il se repose, puis il reprend sa marche lentement, et tout en mangeant à droite et à gauche. Vers 9 heures du matin, il s'arrête pour dormir, la bande s'éparpille. Entre 4 et 5 heures, il se remet en marche, mais lentement, en mangeant, s'arrêtant à chaque pas. Le plus souvent il quitte le couvert vers 9 heures du soir, pour paître dans les clairières, les plaines, le long des lisières du bois, et pendant toute la nuit, il chemine, tantôt marchant, tantôt allant se baigner, boire, tantôt mangeant, pour se rapprocher du couvert vers la fin de la nuit. Ces indications d'heures ne sont naturellement que des moyennes, que bien des circonstances ou le caprice de l'animal peuvent faire varier. Il m'est arrivé de voir des éléphants en clairière et en marche à 3 heures de l'après-midi. Mais en principe, c'est un nocturne, se reposant le jour.

Assez souvent, il ne fait pas de longs parcours, si rien ne l'inquiète : il ne parcourt qu'une vingtaine de kilomètres, parfois moins. D'autres fois, s'il a été dérangé ou pour d'autres causes, il change de cantonnement et fait alors de longs parcours ; on s'en aperçoit vite quand on suit ses traces, car alors elles sont franches, sans arrêts pour manger. Dans ce cas, il faudrait une poursuite de plusieurs jours pour le rejoindre. On remarque vite, dans les forêts qu'il fréquente, les sentiers tracés lors de ses déplacements, et, avec un peu d'habitude, on ne les confond pas avec ceux que trace l'homme, qui sont légèrement concaves, un peu en creux sur le milieu. Ces sentiers d'éléphants se coupent, s'entrecroisent, disparaissent parfois, pour reparaître plus loin, au hasard des parcours suivis, et aussi de la végétation.

Il est certain que si l'on avait le loisir d'étudier ces déplacements, avec toutes les circonstances de temps, de saison, de vent, de climat, de maturité de tels ou tels fruits, existant en telle ou telle région, on reconnaîtrait qu'ils sont motivés, et un chasseur y trouverait d'utiles indications pour ses recherches. Mais je n'ai jamais pu disposer que de peu de jours pour chasser, et n'ai pas été à même de faire ces observations. Je savais que, selon l'époque de l'année, la distribution des eaux, j'avais plus de chances de rencontrer de tel ou tel côté, et je m'y rendais. Plus d'une fois, ce fut pour rentrer sans avoir vu une seule trace fraîche. Des causes accidentelles peuvent parfois éloigner une bande.

J'ai rencontré trois cas de difformité : un éléphant que nous avons tué, de Vernéville et moi, avait un côté de la mâchoire supérieure complètement dépourvu de molaires ; la molaire correspondante à la mâchoire inférieure avait atteint une hauteur plus grande, et arrivait à rencontrer la gencive du haut. Le crâne de cet animal est au Muséum de Paris. Un éléphant du Gouvernement annamite, à Hanoi en 1874, avait un pied bot. Nous avons tué, de Vernéville et moi, un autre éléphant atteint de la même difformité. Elle se présentait comme chez l'homme ; c'était une femelle solitaire, sa trace nous avait paru singulière : elle offrait quelque chose d'anormal. Le sol étant un peu dur et insuffisamment découvert, on ne voyait pas la forme du pied, mais il traînait un peu ; cette femelle, de taille médiocre, se laissa facilement approcher, et fil tête : sans doute, la marche lui était pénible, et elle n'en voulait faire que le nécessaire.

Eléphant domestique. Cornacs. - L'entretien de l'éléphant domestique est une assez lourde charge, moins par la nourriture qui se

trouve en abondance là où l'on s'en sert, que parce qu'il faut avoir un cornac par éléphant, et que cet homme fait peu de chose autre que de s'occuper de sa bête. Pour les éléphants du Gouvernement annamite, la famille entière du cornac est attachée à l'éléphant. Si l'on considère qu'il est délicat, qu'il ne porte que de médiocres fardeaux, que les occasions d'utiliser ses services ne se présentent qu'à des intervalles assez éloignés, on reconnaîtra que son emploi revient à un prix un peu élevé. Mais il y a des régions où cet animal est indispensable.

Au Laos, on reste parfois assez longtemps sans avoir besoin d'éléphants domestiques ; pour avoir moins d'embarras de gardiennage on les lâche en forêt, prenant seulement soin de les entraver de deux pieds, et on ne les rentre pas de nuit. De temps à autre le cornac se met en campagne pour rechercher sa bête, la rapprocher de l'habitation. La trace est toujours facile à suivre, grâce aux entraves. Quand on a besoin de ces éléphants, il faut souvent s'y prendre plus de 24 heures à l'avance pour les ramener chez leur maître. Cela nous paraîtrait intolérable, mais là-bas, le temps est sans valeur. Pendant ces séjours en forêt, les femelles peuvent faire la rencontre d'éléphants sauvages, c'est ainsi qu'elles peuvent parfois mettre bas en captivité.

Eléphanteau. - L'éléphanteau est en état de suivre sa mère fort peu d'heures après sa naissance, sinon immédiatement. Chassant un jour à Truôi, dans les environs de Hué, les gens me dirent que les bûcherons n'avaient pu se rendre en forêt la veille par leur sentier ordinaire, parce qu'une femelle d'éléphant avait mis bas contre ce sentier, dans les brousses de la lisière du bois. Je me rendis à cet endroit, et je trouvai une aire à peu près circulaire, d'à peu près 6m. de diamètre, environ. Tout était piétiné, écrasé à cet emplacement. Au milieu étaient restés des débris de placenta formant un assez gros monceau, n'étant pas entré encore en putréfaction, ce qui montrait bien que l'événement ne remontait pas à longtemps. A quelques pas, on voyait les traces de deux éléphants qui paraissaient avoir séjourné là pendant toute l'opération. Je suivis les traces pendant quelque temps, puis, la nuit approchant, je les abandonnai. Bien que le terrain fût difficile, l'éléphanteau avait suivi les autres. Il doit avoir environ 0m.90 de hauteur en naissant. Sa trompe alors est plus courte, en proportion, que chez l'animal adulte. La forme de la tête difflère également. Ce tissu spongieux qui forme une masse si épaisse au

sommet et sur les côtés supérieurs du crâne, n'existe alors qu'à l'état rudimentaire, les os du crâne épousent mieux la forme du cerveau. J'aurai l'occasion de conter plus tard comment je pus m'emparer de deux éléphants tout petits, comment de Vernéville en eut un, et comment tous deux, nous lutâmes contre un autre, dont nous ne réussîmes pas à nous rendre maîtres, bien qu'il n'eût pas plus d'un mètre de hauteur.

Capture. - Sauf rares exceptions pouvant se produire, comme je l'ai indiqué, l'éléphant ne reproduit pas en captivité. Ceux que l'on voit à l'état domestique ont été capturés et faisaient partie de bandes d'animaux sauvages. Je ne pense pas qu'il soit intéressant de dire comment s'opèrent ces captures : chacun sait qu'on y emploie des éléphants domestiques qui, poursuivant une bande, parviennent à isoler et maintenir les moins robustes. On a lu les procédés employés au Siam ; les vice-rois et gouverneurs laotiens procédaient de même, mais sur une moindre échelle. Il faut en somme peu d'efforts pour domestiquer l'éléphant : aucun animal pris à l'état sauvage n'accepte aussi facilement la domination de l'homme : quelques individus seuls se montrent réfractaires et ne se résignent pas à une demi-captivité. Il arrive quelquefois qu'un éléphant domestique reprend goût pour la vie indépendante et regagne les forêts, mais le cas est assez rare. Un des éléphants du Gouvernement annamite à Hué s'est ainsi enfui un jour, et toutes les tentatives faites pour le reprendre furent infructueuses : il semblait avoir mis à profit l'expérience qu'il avait acquise de l'homme pendant sa captivité.

L'autre cas se produisit dans notre Colonie. Le Gouverneur se rendait avec quelques personnes à la montagne de Tây-Ninh. Un éléphant portait le maître d'hôtel et les provisions. En traversant la forêt qui entoure la montagne, il quitta brusquement le chemin et s'engagea dans le fourré, en dépit des efforts du cornac. En peu d'instant, maître d'hôtel, cornac et provisions, balayés par les branches, tombèrent à terre, tandis que l'éléphant continuait à filer, et jamais plus on n'entendit parler de lui.

L'éléphant est sujet à des frayeurs subites, à des antipathies singulières et inexplicables. J'ai vu un de ces animaux, dans toute sa vigueur, avoir peur d'un coq ou d'une poule. Il était difficile de le maintenir sur le chemin quand il s'en trouvait sur le passage ; il s'écartait alors le plus possible de l'objet de sa frayeur, marchant sur le côté, prêt à fuir. Beaucoup semblent avoir peur des chevaux, mais là, il y a réciprocité.



Rhinocéros

Aspect. - Le rhinocéros a le corps fort gros, très long, massif et bas sur pattes. Ses proportions, pour un animal de bonne taille, sont d'environ : 1 m. 60 de hauteur pour 3 m. de longueur ; la longueur de la tête étant de 0 m. 70, et son poids 124 Kgs, en y comprenant une petite partie du cou. La tête rappelle assez par sa forme celle d'une selle ; le haut du front figurant l'arçon, et le troussequin étant figuré par la partie du nez qui supporte la corne. Les oreilles, en cornet, sont droites, de longueur moyenne. Les narines, placées assez bas, sont séparées par un large intervalle. L'œil est petit, rond, placé à une distance relativement faible de la commissure des lèvres. La lèvre supérieure, terminée un peu en pointe, retombe devant la bouche et devant la lèvre inférieure. Elle est un peu extensible, et sert d'organe de préhension.

La mâchoire inférieure porte deux incisives longues, très fortes, à racines profondes, taillées en biseau coupant et en pointe. En se rencontrant avec les dents correspondantes supérieures, qui sont courtes et planes, elles forment cisailles et sont très propres à couper les branches d'arbustes. Les incisives supérieures n'ont qu'une racine fort courte ; la partie osseuse de la mâchoire qui les porte n'est que peu adhérente au reste de la mâchoire, et s'en détache quand le crâne est dégarni de chair et de peau. Les autres dents ressemblent assez à celles des chevaux, mais beaucoup plus fortes ; les saillies de leur surface sont très marquées, aiguës et tranchantes. Les molaires supérieures, plus larges que les molaires inférieures correspondantes, et sensiblement concaves, les emboîtent en quelque sorte. Les parties tranchantes qui débordent forment ainsi des cisailles comme les incisives, ce qui permet à l'animal de broyer du bois.

Corne. - Le rhinocéros indochinois n'a qu'une seule corne ; encore n'est-elle qu'à l'état rudimentaire chez les femelles, formant alors une masse plus ou moins informe de la grosseur du poing.

Chez le mâle, la corne, à base très large, se recourbe un peu vers l'arrière et se termine en pointe fort arrondie. Elle n'a guère plus de 25 cm. de long ; chez quelques-uns, elle peut atteindre jusqu'à 40 cm., mais cela se rencontre peu. La corne n'est pas osseuse en quelque sorte comme celle du cerf ; elle n'a pas, comme chez le bœuf, un axe osseux : elle tient à la peau, ne laissant aucune trace sur le crâne

dépouillé. Elle est en quelque sorte formée de poils solidement agglutinés. Les indigènes en font de petites coupes plus ou moins sculptées, auxquelles ils attribuent la vertu de révéler la présence du poisson dans un breuvage. Les Chinois et les Annamites lui attribuent aussi des vertus médicinales ; râpée en poudre, elle entre dans la composition de certains dédicaments. Un de mes domestiques sollicita un jour la faveur de prélever quelques parcelles d'un corne que je possédais, afin d'en faire prendre à sa femme, atteinte de variole.

Toutes les cornes ne possèdent pas au même degré des vertus médicinales ; les connaisseurs reconnaissent celles-ci à une certaine translucidité que présente le bord extrême de la base. Si elles sont de bonne qualité, elles atteignent un prix élevé, pouvant aller jusqu'à près de 500 fr. Des amateurs avaient pensé pouvoir réaliser des profits sérieux en important des cornes de rhinocéros d'Afrique, qui sont beaucoup plus longues. Mais ils furent déçus dans leurs espérances : elles n'avaient pas la même qualité et ne furent pas cotées à un prix supérieur à celui des cornes de buffle.

Les Annamites fabriquent de fausses cornes de rhinocéros au moyen de fragments de corne de buffle amollis et assez bien arrangés. Ils n'imitent ainsi que des cornes de petites dimensions. La supercherie est très facile à reconnaître ; quelques-uns cependant y ont été pris et ont acheté cela comme bibelot.

Pieds. - Les pieds antérieurs diffèrent très peu des pieds postérieurs. Ils sont presque ronds et d'un diamètre d'environ 22 cm. Ils ont chacun trois ongles, celui du milieu, plus large, forme comme un arc de cercle, les deux autres ont leur côté intérieur beaucoup plus court que le côté extérieur : en se rencontrant, ils forment un angle un peu arrondi. Les côtés extérieurs suivent la courbure extérieure du pied. Ces ongles forment un peu saillie sur la plante du pied, à l'encontre de ce qui a lieu chez l'éléphant, de telle sorte que sur un sol dur et sec, ce sont les ongles qui tracent, particulièrement celui du milieu, et le sommet de l'angle des deux autres, la plante du pied ne marquant qu'en terrain sablonneux ou un peu humide, de résistance moyenne.

Peau. - La peau est épaisse, extrêmement dure, et recouverte d'écailles polygonales ayant en moyenne de 1 à 1 cm. 1/2 de surface. Ces écailles sont dures comme de la corne, et semblent bien être une substance coruée, car, quand elles sont desséchées et qu'on les plie, elles cassent net avec un bruit sec. Elles ressemblent assez aux

culots que l'on place sur la poudre dans les cartouches Lefauchaux, c'est-à-dire que les bords sont rabattus tout autour au-dessous pour former comme un petit godet. Ce sont ces rebords qui, pénétrant dans la peau, servent d'attache aux écailles. Sur l'animal vivant ou fraîchement tué, elles sont ainsi très solidement fixées ; si la peau se corrompt un peu, ou si elle n'a pas été parfaitement préparée, elles se détachent très facilement. Elles sont percées d'une ouverture très petite qui donne passage à un ou deux poils fort courts, presque imperceptibles. Enfin, ces écailles sont peu apparentes sur les parties du corps les plus exposées au frottement, tels que les flancs.

Les indigènes coupent la peau de rhinocéros en lanières larges de deux doigts, longues de 25 à 30 cm. qu'ils font sécher à la fumée. Elles deviennent ainsi d'une dureté telle que l'on hésiterait à y reconnaître une substance animale, et l'on peut ainsi les conserver indéfiniment. Ces lanières servent à l'alimentation ; pour les employer, on les fait bouillir pour les amollir, on les nettoie alors convenablement, on les coupe en menus morceaux, et une cuisson prolongée les rend aussi facilement mangeables que les tripes avec lesquelles elles présentent quelque ressemblance. Parfois, au lieu de conserver la peau en morceaux noircis par la fumée, et semblables à du caoutchouc, on la râcle bien quand elle est encore fraîche, et on la coupe en morceaux minces que l'on laisse sécher. Ils sont aussi durs que les autres, mais sont d'une teinte jaune clair, un peu translucides, et peuvent être préparés sans nettoyage préalable.

Aux endroits où les mouvements du corps exigent un peu de souplesse, la peau forme de gros plis, qui lui donnent assez l'apparence d'une lourde couverture jetée sur l'animal et le drapant. Il existe plusieurs plis au cou, pour permettre les mouvements de tête à droite, à gauche, et le mouvement d'extension en avant, qui peut atteindre une assez grande amplitude, et qui est nécessaire pour permettre à l'animal d'atteindre les branches d'arbustes, les fruits dont il se nourrit. Il existe un pli en arrière des épaules, passant sur le dos, descendant jusqu'à hauteur du ventre et se prolongeant transversalement au haut de la jambe de devant. Un pli similaire existe à hauteur de la hanche. Ces plis sont nécessaires pour permettre les mouvements du corps, car la peau est si dure que sans eux le rhinocéros serait aussi bien emprisonné par elle qu'une tortue par sa carapace. Ils sont assez profonds pour pouvoir être saisis à la main ; en les soulevant, on remarque que la partie de la peau cachée dans le pli est de couleur claire et paraît souple. Malgré sa dureté, la peau

du rhinocéros m'a paru moins dure à couper que celle de l'éléphant ; elle ne fuit pas sous le couteau, comme celle-ci ; l'animal l'éraïlle assez souvent dans ses mouvements trop brusques, au milieu d'abatis de bambous brisés, formant comme des lances.

Mœurs. - Le rhinocéros est herbivore, lui aussi, mais il mange bien autant de bois que d'herbe. Les branches épineuses lui conviennent très bien, et quoiqu'elles lui mettent l'intérieur de la bouche en sang, il paraît les rechercher. Les gouttes de salive que l'on trouve tombées sur le sol, quand on suit une trace très fraîche, sont souvent sanguinolentes.

Ses habitudes sont à peu près celles de l'éléphant, c'est-à-dire qu'il cherche sa nourriture et se déplace pendant la nuit, pour se reposer pendant le jour dans quelque fourré ou dans des terrains humides. Il se vautre fréquemment dans les mares boueuses. On ne le rencontre pas en bande, parfois on en trouve deux ensemble, mais généralement il est solitaire.

En dépit de ses apparences massives, il galope à l'occasion avec une grande rapidité, comme du reste le sanglier. Le rhinocéros est très ombrageux et fort brutal ; dès qu'il conçoit quelque inquiétude, il grogne et souffle bruyamment, un peu comme le porc, avec une intensité telle que tout en tremble. Puis il s'élance, renversant tout sur son passage, comme un boulet. Parfois il fonce ainsi sur ce qui l'effraye, parfois il détale d'un autre côté. Quand on le cherche, il est impossible de prévoir lequel des deux partis il prendra. Il circule facilement sur les pentes au milieu des rochers, mais on l'y rencontre moins cependant que l'éléphant. Il traverse des endroits qui sembleraient devoir être impénétrables ; j'ai vu en certains endroits où la tempête avait abattu de grands arbres, le rhinocéros passer au milieu de ces abattis inextricables, et sous des troncs d'arbres laissant à peine un passage de 0 m. 75 de hauteur : la tête une fois engagée sous le tronc, le cou et le corps avaient formé coin et l'avaient soulevé. Le rhinocéros est plus rare que l'éléphant ; on le trouve dans les mêmes régions que ce dernier. Vers le Nord, cependant, on ne le rencontre que rarement ; c'est dans la province de Biên-Hoà celle de Bình-Thuận, du Khánh-Hoà qu'il est le plus répandu.



Bœuf Gaur.

Il existe en Indochine plusieurs variétés de bœufs sauvages ; la plus rare, la plus intéressante est elle que les naturalistes nomment, je

crois, bœuf gaur. Il existe aussi dans certaines régions de l'Inde, mais partout où elle se rencontre, elle est peu commune, sauf peut-être dans la province de **Thừa-Thiên** (Hué) où il en existe pas mal de bandes.

Le gaur est de très haute taille ; pendant que j'étais à Tây-Ninh, un chasseur indigène tua un taureau solitaire qui avait plus de 2 m. de hauteur au garrot (2 m. 10). La hauteur moyenne serait environ de 1 m. 80 pour les taureaux. Le garrot est élevé, mais l'animal n'a pas la bosse qui caractérise presque tous les bœufs du pays, la croupe est un peu avalée, plus basse que l'épaule. Le gaur n'a pas de fanon, il est haut sur pattes, ses cornes sont très fortes, bien symétriques, les pointes tournées l'une vers l'autre. La robe est couleur café foncé, paraissant tantôt noire, tantôt café brûlé, suivant la direction de la lumière qui l'éclaire. Le dedans des oreilles est couleur feu, de même que la face interne du haut des pattes. Celles-ci sont d'un blanc sale dans leur partie inférieure, sur moitié de leur hauteur. Sur le front, entre les cornes, le poil est également d'un blanc sale.

Le gaur est extrêmement robuste, très agile et très sauvage. Il se repose généralement pendant tout le jour dans les fourrés les plus épais ; il les quitte vers 4 à 5 heures du soir pour commencer à paître, mais il ne s'éloigne guère de la lisière du fourré tant que la nuit n'est pas venue, et à la première alerte, y disparaît. Pendant la nuit, il parcourt les clairières, les plaines, en paissant, et il ne dédaigne pas les rizières et les champs de patates s'il en trouve sur son chemin. Au petit jour, il se rapproche de la lisière du fourré, et si rien ne l'inquiète, il s'y repose avant de rentrer sous le couvert. Il aime assez les terrains accidentés.

Il vit par bandes ; j'en ai vu de 40 à 50 têtes au moins. Le plus souvent elles ne sont guère que de 15 ou 20, parfois moins. Quelques vieux taureaux vivent isolés ; ils sont généralement d'humeur plus farouche encore que les autres.

CHAPITRE II - CHASSE. ARMEMENT. ÉQUIPEMENT. MATÉRIEL.

Comme tout le monde, j'ai lu un certain nombre de récits de chasses faites en Afrique. En les comparant à ce que j'ai pu voir en Cochinchine, à ce qui existait, j'ai pu conclure que, pour des causes diver-

ses, tenant les unes aux conditions particulières dans lesquelles je me trouvais, les autres à des différences locales, les procédés employés dans une des régions eussent été impraticables dans l'autre.

Les fonctions que je remplissais ne me laissaient que des loisirs relativement courts. J'obtenais bien une permission de temps à autre, mais limitée à un petit nombre de jours. Il en résultait l'impossibilité de suivre une bande ou un animal pendant une ou deux semaines, comme le faisaient des chasseurs africains, absolument libres de leur temps et de leur personne. Cette nécessité d'aller rapidement m'a valu bien des bredouilles, et m'a fait perdre quantité d'animaux blessés. Je les suivais pendant une heure ou deux, puis, les abandonnant, je regagnais mon campement, préférant me remettre en chasse le lendemain dans une autre direction et courir les chances de rencontrer d'autres animaux, alors que, si mon temps n'eût pas été mesuré, une poursuite de deux ou trois jours m'eût sûrement permis de rejoindre et d'achever une bête blessée.

Je dois ajouter que bien des régions des forêts indochinoises sont fort insalubres. Toutes celles qui sont sur fond argileux sont dans ce cas ; la fièvre des bois y règne en maîtresse. Y passer des nuits sans abri, après les fatigues du jour, mettrait vite hors d'état de chasser.

D'après certains récits, les éléphants d'Afrique paraîtraient se tenir souvent dans des terrains assez découverts, et cheminer pendant le jour aussi bien que pendant la nuit. En Cochinchine, ils se reposent pendant le jour, à l'abri du soleil, dans la forêt ou dans les fourrés. Bien entendu, cette règle n'est pas absolue, mais elle est assez générale pour obliger à régler la chasse sur cette habitude, et à se mettre en quête du lieu de repos des animaux cherchés.

Enfin quelques-uns, en Afrique, chassaient à cheval, et j'ai vu de superbes planches représentant un cavalier galopant côte à côte avec un éléphant ou un rhinocéros, chargeant son arme et tirant au galop. Il serait absolument impossible de faire de même en Cochinchine, et l'on n'a jamais pu y chasser à cheval que des cerfs ou des axis se tenant dans de vastes plaines, coupées de petits îlots de bois que l'on contournait. La forêt et plus encore la brousse, est impraticable à un cavalier, et lui serait impossible de pénétrer dans un de ces anciens défrichements (rã̃y) que l'on ne rencontre que trop souvent. Ils forment un tel fouillis de branches, d'épines, de lianes enchevêtrées, qu'un piéton a grand peine à se frayer passage, tout en se courbant, lampant presque dans les endroits les plus serrés. On n'y voit pas

un éléphant à bout portant ; et il m'est arrivé de faire lever gaur ou rhinocéros tout à l'improviste, à deux ou trois pas à peine, et sans les voir.

Quelques indigènes, **Môi** (1), Chams, (2) ou Annamites, chassent de temps à autre l'éléphant ou le rhinocéros. Il peut être intéressant, avant d'aller plus loin, de dire quelques mots de leurs procédés. Fort mal armés, ils compensent cette infériorité par de précieuses qualités physiques, sur lesquelles ils comptent bien plus que sur leurs armes pour arriver au succès et éviter les dangers de la chasse. C'est exactement le contraire de ce qui a lieu pour nous, aussi tiennent-ils pour dangereux et mauvais les terrains un peu découverts que nous rechercherions, tandis qu'ils tiennent pour favorables les fourrés les plus épais où nous nous sentons en quelque sorte comme désarmés. Ils ont beaucoup de patience, une vue excellente, exercée à tout découvrir à travers le feuillage, et une grande souplesse. Vêtus de vêtements fort légers, tout à fait sommaires pour les **Môi** (une simple bande d'étoffe qui fait le tour de la ceinture, passe entre les jambes, et dont les bouts pendent en avant jusqu'à mi-cuisse), ils peuvent se frayer sans bruit un passage à travers les endroits les plus difficiles. Notre corps est plus lourd, moins souple, nos vêtements s'accrochent aux épines, froissent les branches qui se détendent après notre passage, malgré les précautions, nos chaussures brisent çà et là des brindilles de bois sec, et notre approche se trouve trop souvent signalée par le bruit que nous faisons et que les indigènes savent éviter. Ils redoublent de précautions quand ils s'approchent du gibier, mettant des heures s'il le faut pour gagner un peu de terrain, et se trouver en belle, tandis que nous ne réussissons guère à nous défendre de hâter la solution en ne ralentissant pas assez l'approche au dernier moment.

Il faut dire aussi que le temps nous manquait pour faire mieux, et qu'on ne pouvait risquer de voir s'échapper l'occasion faute d'en profiter de suite.

(1) Les **Môi**, qui sont vraisemblablement les aborigènes du pays, forment une série de tribus sauvages qui ont été refoulées dans les forêts qui occupent les deux versants de la ceinture orientale du Mékong.

(2) Les Chams sont les derniers débris du royaume de Champa, conquis et occupé par les Annamites : il en reste seulement deux villages près de Chaudoc, un près de Tây-Ninh, et quelques uns au **Binh-Thuận**. Ils sont de race malaise. Les Chams de Tây-Ninh sont surtout bûcherons ; c'est parmi eux que l'on rencontre quelques chasseurs, mais en fort petit nombre.

Armement. - On rencontre encore quelques Moi qui se servent, pour chasser l'éléphant, d'une arbalète spéciale de grande taille ; mais la plupart, de même que les autres indigènes, se servent de fusils. Mais comme ils sont fort mal entretenus, que les moyens de les faire réparer font défaut, ils doivent encore être fort mauvais. De mon temps, les fusils à mèche étaient assez communs ; pour les uns, d'un système perfectionné, il y avait une sorte de platine et la mèche était approchée de la poudre du bassinet par un petit mécanisme rudimentaire ; pour d'autres, le fusil ne comportait ni platine, ni rien pouvant y suppléer : il fallait être deux pour tirer, l'un épaulant et visant, l'autre, le porte-mèche, allumant la poudre du bassinet. Et ce n'était pas tant simple que l'on pourrait croire : la poudre, de mauvaise qualité, rendue plus mauvaise encore par le manque de soins de conservation, ne s'enflammait pas au premier contact de la mèche ; il se passait quelques instants avant que la poudre du bassinet prit feu ; alors se produisait une manière de feu d'artifice, puis, le feu gagnant la charge par une lumière trop grande, survenait un crachement de feu et de fumée, et au bout de quelques instants, ces phénomènes préliminaires accomplis, le coup partait, renversant assez souvent le tireur, qui avait fait trop bonne mesure en chargeant. Entre le moment de l'approche de la mèche, et celui de l'envoi du projectile, il se passait toujours un temps infiniment trop long ; et si l'on n'avait pas tiré à bout portant, jamais le but n'eût été atteint. Mais ce que les chasseurs reprochaient à cette arme, c'est l'odeur que répandait la mèche en brûlant, et qui les exposait souvent à être éventés, même en cherchant le dessous du vent, quand il était assez fort pour se faire sentir sous le couvert.

Les fusils à mèche disparaissent donc et ils sont remplacés par des fusils à pierre. Peut-être trouverait-on maintenant quelques armes plus perfectionnées ; de mon temps, on s'en tenait au fusil à pierre. Généralement il manquait des vis ou des garnitures servant à fixer le canon sur le fût ; on les remplaçait par des bagues en rotin fort habilement tressées et serrées. Parfois le fût avait été brisé, et le chasseur l'avait remplacé de son mieux, toujours remplaçant le fer par le rotin pour les attaches, Aucun de nous ne se risquerait à tenter de casser une pipe à la Foire au Pain d'épices avec de telles armes, qui semblent devoir être dangereuses pour le tireur seulement, et incapables de produire un effet utile. Et cependant les indigènes en tirent bon parti, et c'est avec de telles armes qu'ils s'attaquent aux plus gros animaux, et souvent avec succès.

Projectiles. - Les Moi qui emploient l'arbalète, se servent de flèches empoisonnées ; quelques autres chasseurs s'en servent également tout en employant le fusil. Dans ce cas, la flèche est assez longue pour que, son extrémité reposant sur la charge, le fer se trouve hors du canon. Le poison dont est enduit le fer de la flèche est noir pâteux ; il conserve ses propriétés pendant assez longtemps. Les indigènes le préparent eux-mêmes au moyen de décoctions de certaines lianes, exaspérées jusqu'à consistance sirupeuse. J'ai eu occasion d'essayer plusieurs fois ce poison sur des poulets : généralement ils tombaient après un temps variable, mais assez long en somme. D'autres fois, ils ne ressentaient rien, le poison ayant dû être mal préparé. Quand les Moi sont en guerre, ils empoisonnent aussi leurs flèches.

Nous tuâmes, de Vernéville et moi, un éléphant dans le corps duquel on trouva un morceau de flèche long de plus de 20 cm., bois et fer compris ; le poison avait été de mauvaise qualité et n'avait pas produit d'effet. Ce bout de flèche, enfoncé très profondément dans le corps de l'animal, s'était enkysté, et était entouré d'une sorte de tissu blanc solide qui s'était formé pour l'isoler et protéger les organes. L'éléphant ne devait plus en être aucunement incommodé.

Equipement. - Les indigènes sont toujours plusieurs quand ils se mettent en chasse. Le principal chasseur à seul un fusil, les autres lui servent d'auxiliaires. Parfois il se trouve deux porteurs de fusils dans un groupe. Ces aides sont armés de cognées pour frayer le passage quand il est nécessaire. Chacun porte en outre quelques provisions : du riz cuit, mis en boule serrée et compacte, un peu de poisson sec ou de sel, un briquet et parfois des allumettes. Les Moi suppriment le plus souvent ces deux derniers articles, sachant se procurer du feu par des moyens plus primitifs. Ils prennent pour cela deux morceaux de bambou bien sec ; ils pratiquent sur l'un des deux une entaille transversale, dont le milieu traverse complètement le bambou suivant une fente étroite. Un des côtes de l'autre morceau est taillé en biseau ; ils râpent un peu de bambou, et ils obtiennent un petit tampon de copeaux, filiformes. Plaçant ce tampon sur la fente intérieure de l'entaille, ils tiennent avec les pieds la lame pleine appliquée sur le sol, le biseau en dessus. Tenant l'autre lame des deux mains, et maintenant le tampon avec le pouce, ils impriment un rapide et vigoureux mouvement de va-et-vient, la friction énergique du biseau contre les parois de l'entaille produit un échauffement qui ne

tarde pas à allumer la raclure de bambou. La plaçant alors au milieu de menu bois bien sec, et soufflant sur le tampon incandescent, ils obtiennent aussitôt du feu. J'ai été plusieurs fois témoin de l'opération : elle se fait assez rapidement ; les allumettes cependant sont préférables.

Les Moi portent ce qui leur est nécessaire dans une petite hotte en sparterie fort bien faite ; les autres indigènes le portent dans leur ceinture, ou dans une sorte de petit sac étroit ouvert aux deux bouts qu'ils portent en bandoulière, en nouant les deux bouts comme les soldats portent leur couverture. Ainsi équipés, ils se mettent à la recherche d'une trace fraîche, tantôt cheminant à travers la forêt, dans les parties où ils peuvent avoir plus de chance d'en trouver, tantôt suivant les chemins ou coupant les clairières, ce qui donne plus de chances de rencontre, car ils n'ont pas alors à craindre qu'une trace passe inaperçue. Ils vont sans trop se fatiguer, en gens pour qui le temps ne compte pas. Le soir, ils cherchent à se rapprocher d'un hameau quelconque pour y demander un abri, ne passant la nuit en forêt que si cela est nécessaire, indispensable. Ils redoutent, non pas seulement la fièvre, mais surtout les tigres, assez nombreux en bien des endroits. Quand les indigènes voyagent en bande un peu nombreuse, on peut se garder, avoir plusieurs feux autour de soi, et les bien entretenir. C'est plus difficile quand on n'est que 4 ou 5 personnes : c'est pourquoi les chasseurs, comme je le disais, cherchent un abri pour la nuit, faisant fort bien, s'il le faut, un écart d'une heure de marche pour le trouver. Le matin, ils se remettent en route vers 7 ou 8 heures.

Quand ils ont enfin trouvé une piste, ils l'examinent, l'étudient de près, et si elle paraît favorable, ils la suivent, tout d'abord à une allure aussi franche que le permet le degré de visibilité plus ou moins grande des traces. Quand ils reconnaissent qu'ils ne sont plus qu'à peu de distance de la bande, ils n'avancent plus qu'avec circonspection, prêtant l'oreille avec attention, évitant de faire du bruit. Enfin, lorsqu'ils sont arrivés à proximité, que le battement des oreilles des éléphants se fait entendre, ils s'arrêtent pour essayer de se rendre compte de la position des animaux, des moyens de prendre le dessous du vent si cela est nécessaire ; mais, comme je l'ai déjà dit, il ne se fait guère sentir en forêt quand il est faible.

Dès ce moment, la trace leur devient inutile ; c'est l'oreille qui les guide. Ils n'avancent plus que très lentement, réglant autant qu'il se peut leurs mouvements sur le rythme du battement des oreilles, se tenant immobiles quand il cesse, pour s'avancer lorsqu'il doit se repro-

duire. Ils coupent sans bruit les lianes ou les menues branches qui barrent le passage, ou bien ils les écartent doucement d'une main, passent et les laissent reprendre leur place, en les accompagnant avec la main, pour qu'elles ne produisent ni froissement ni choc pouvant éveiller l'attention. Ils parviennent généralement à s'approcher ainsi sans être découverts jusqu'à deux pas à peine de l'animal qu'ils veulent tirer, mettant une heure et plus à avancer d'une dizaine de mètres. Si quelque mouvement de l'animal le fait se présenter moins favorablement, ils attendent, reculent au besoin, pour reprendre leur marche en avant dans une autre direction ; et parfois si le terrain est trop découvert ou en trop mauvaises conditions, ils se retirent avec les mêmes précautions, attendant que la bande se déplace, ce qui peut alors remettre l'attaque au lendemain ou à un autre jour. Souvent le plus habile de la petite troupe se détache seul en avant pour aller reconnaître de près, en rampant, les divers animaux qui composent la bande, voir lequel il convient mieux d'attaquer. Sa reconnaissance faite, il revient renseigner et guider le tireur.

Aussitôt le projectile envoyé, le tireur et ses compagnons détalent rapidement, sans seulement chercher à connaître le résultat. Ils se dissimulent dans les fourrés, très attentifs aux mouvements de l'animal tiré, qui lui sont révélés par le bruit qu'il fait, et ils se garent au mieux de toute recontre. S'ils sont chargés, ils échappent par leur agilité, leur adresse à se rendre invisibles dans le feuillage, grim pant dans quelque arbre, s'ils en ont le temps et s'il s'en trouve de convenable. L'éléphant perdant de vue son ennemi, renonce généralement assez vite à sa poursuite, et il continue sa marche dans une direction quelconque, seul s'il est grièvement blessé, rejoignant la bande s'il est assez légèrement atteint pour pouvoir la suivre. Souvent, s'il reste isolé, ne pouvant s'éloigner rapidement, il barrit pour appeler les autres à son aide ; mais il est rare que ceux-ci reviennent sur leurs pas, surtout s'ils ont été surpris par le bruit d'un coup de fusil.

Après un assez long temps de silence et d'immobilité, lorsqu'ils peuvent être assurés que le blessé s'est éloigné, ou que, hors d'état de marcher, il s'est abattu, les chasseurs se rapprochent avec les plus grandes précautions de l'endroit d'où ils ont tiré, prêtant attentivement l'oreille, regardant avec soin, prêts à disparaître en cas de danger. Arrivés au point où se tenait l'animal, ils prennent la trace et la suivent en examinant tous les indices qui peuvent les renseigner sur la gravité de la blessure. Ils continuent ainsi leur poursuite ; si la nuit les surprend avant qu'ils aient rejoint le blessé, ils choisissent

un endroit convenable où passer la nuit, en s'abritant de leur mieux au moyen d'abatis, et au jour, ils reprennent la poursuite qui parfois peut durer plusieurs jours. Si les chasseurs ont fait usage de flèches empoisonnées, et que le poison soit de bonne qualité, l'éléphant ne peut jamais aller bien loin, le poison agissant, je crois, sur la circulation. Lorsqu'ils arrivent à peu de distance du blessé, ils renouvellent leur attaque dans les mêmes conditions que la première fois, avec plus de circonspection encore s'il se peut. Une troisième attaque est parfois nécessaire ; ils ne renoncent à leur gibier que s'ils reconnaissent que la poursuite serait de trop longue durée, et que les premières blessures ont peu de gravité.

L'animal abattu, ils se dirigent vers le village le plus proche afin d'entrer en arrangement pour tirer au mieux parti de leur chasse. Il arrive bien un accident de temps à autre : l'éléphant réussit parfois à atteindre un de ses ennemis, et il l'écrase, mais ce n'est pas très fréquent, d'autant plus qu'ils n'attaquent que lorsqu'ils jugent toutes les circonstances favorables, n'hésitant pas à abandonner une bande suivie pendant plusieurs jours, pour en chercher une autre.

Il leur arrive parfois des coups très heureux. C'est ainsi que j'ai vu un chasseur Cham tuer, dans les environs de Tày-Ninh, une femelle et son petit, celui-ci âgé de moins de six mois. Il avait été assez heureux pour abattre la mère d'une seule balle sphérique du calibre 16, l'éléphanteau était resté auprès de la mère ; il l'avait tué aussi. Mais il est bien exceptionnel que l'on obtienne de tels effets d'une simple balle ronde. Les exemples d'éléphants résistant à plusieurs projectiles sont les plus fréquents.

Cette méthode de chasse ne réussirait pas à la grande majorité des Européens, même s'ils se faisaient guider par des indigènes pour suppléer au manque de connaissance et de pratique des forêts. Les chaussures, des vêtements un peu lourds, embarrassants, et le manque de souplesse suffisante, empêcheraient de se dérober comme savent le faire les indigènes aux poursuites d'un éléphant. Il nous faut donc chercher d'autres moyens de nous défendre, et nous les trouvons en employant des armes meilleures plus puissantes.

Armement. Projectiles. - J'étais arrivé, par des achats successifs, à avoir un véritable arsenal, plus que suffisant pour me permettre d'emmener à l'occasion un ami avec moi. Plusieurs de ces armes, je dois le dire, n'étaient pas d'un usage pratique, et l'expérience m'a démontré que le calibre 8 réunissait seul toutes les qualités

désirables et nécessaires pour la chasse aux grands animaux, en Indochine du moins. Bien que les explications relatives à chaque espèce de projectile doivent être un peu longues, je crois utile de les donner, pour faire ressortir les avantages et les inconvénients de chacun.

Mon arsenal comprenait une énorme carabine à 1 coup du calibre 35 mm. (2 mm. de moins que le diamètre d'une pièce de 5 fr.) à piston, tirant, avec 14 gr. de poudre, une balle foudroyante en cuivre de 11 cm. de longueur, pesant à vide 423 gr., et devant contenir 32 gr. de poudre, ou une balle cylindroconique à tête d'acier et du poids de 343 gr. L'arme chargée pesait 9 kil.

Deux carabines à 2 coups, se chargeant par la culasse, à platine rebondissante, percussion centrale, calibre 4, pesant à vide, l'une 9 kil., l'autre 6 kil. 700 ; elles tiraient 3 sortes de projectiles : une balle foudroyante, longue de 92 mm., contenant 12 gr. de poudre, et pesant vide 155 gr. ; une balle explosible Pertuiset, du poids de 157 gr., tirées toutes deux avec des charges de 12 gr. ; enfin une balle cylindrique en plomb avec tête cylindrique en acier, du poids de 196 gr., tirée avec une charge de 13 gr.

Deux carabines à 2 coups, percussion centrale, platines rebondissantes, calibre 8, pesant à vide, l'une 6 kil., l'autre 5 kil. 350, tirant à la charge de 9 gr. 5 une balle explosive foudroyante longue de 0 m, 092, pesant à vide 123 gr. et devant contenir une charge de 11 gr. 5 de poudre ; une balle explosible Pertuiset du poids de 120 gr. ; enfin, une balle cylindrique à tête d'acier (cylindrique également), pesant 144 gr. avec une charge de 10 gr. La plus légère de ces carabines fabriquées par A. Bernard était la meilleure de mes armes, celle que je préférais aux autres.

Une carabine à pans, à 2 coups, à percussion centrale, avec platines rebondissantes et du calibre 16, tirant 4 projectiles : une balle explosive foudroyante longue de 0 m, 065, pesant 65 gr. et devant contenir 3 gr. 7 de poudre ; une balle explosive Pertuiset de 70 gr. ; une balle cylindrique à tête d'acier pesant 70 gr. ; une balle cylindrique conique pesant 58 gr. Cette arme était excellente pour la chasse aux bœufs gours : la balle cylindrique était parfaite. J'avais en outre un Winchester que j'avais acheté pour la chasse aux gours, pensant pouvoir tirer à la course toute une série de balles. Cette arme ne me rendit aucun service ; après chaque coup tiré, il faut quitter la position de tireur pour faire passer une cartouche du réservoir dans la culasse, et remettre ensuite l'arme à l'épaule pour viser à nouveau. Il y avait

une perte de temps pendant laquelle les gours gagnaient du terrain ; cela me paraît peu pratique.

Enfin, pour le menu gibier, j'avais un fusil à 2 coups calibre 12, et 2 du calibre 16.

.

Vêtements. — Le costume que j'avais adopté était simple et fort commode en même temps que solide : un chapeau de feutre à larges bords, abritant bien du soleil et assez souple pour passer facilement et avec peu de bruit dans les fourrés ; pendant les longues marches, quand la chaleur était très forte, et que l'on rencontrait une mare ou un ruisseau, je buvais rarement et peu, mais, puisant de l'eau avec mon chapeau, je m'arrosais largement la tête : rien ne rafraîchit mieux ; puis, souvent, en me remettant en route, je remplissais d'eau mon chapeau et le tenant à deux mains, je me courbais pour y mettre la tête et me coiffer sans rien répandre. Me relevant alors vivement, je conservais près d'un litre 1/2 d'eau sur la tête. Le liquide pesant sur le bord intérieur en cuir du chapeau assurait la fermeture par son propre poids, et l'eau filtrait lentement imbibant mes vêtements. C'était un procédé excellent pour se rafraîchir, et il fallait bien 3/4 d'heure pour que le chapeau fût vide. Je portais un veston et un pantalon en forte cotonnade bleue à petites raies blanches, comme les pantalons des conducteurs d'omnibus. Ce n'est pas très voyant sous bois, et c'est très résistant, les épines ne pouvant pas y faire d'accroc.

Le veston était garni de poches : 2 en bas de chaque côté, recouvertes d'étoffe pareille, pour que la pluie n'y entrât pas trop ; 1 poche de chaque côté plus haut, et à gauche, plus haut encore, une pochette dans laquelle je plaçais ma montre. Comme chaîne, elle portait une forte ficelle, attachée par un nœud coulant à une boutonnière ; je ne pouvais ainsi la perdre en aucun cas. Dans les poches du bas, à droite, je plaçais mon mouchoir, et à côté, ma pipe et du tabac ; à gauche, un paquet de 15 à 20 cigares de Manille, provision de la journée, et dans l'autre poche, mon couteau, 2 ou 3 petits paquets de ficelle, de la mèche à fouet, et une boîte d'allumettes renfermée dans une boîte en fer blanc pour la préserver de l'eau et de l'humidité. Les poches du haut me servaient à loger quelques cartouches, quand je prévoyais avoir à m'en servir prochainement : je trouvais plus commode d'en avoir partout sous la main.

Pour chaussures je préférais des bottines légères, en toile à voile, lacées, claquées en veau, talon bas, semelles peu fortes. Elles duraient

peu, mais elles étaient fort commodes, permettant de marcher avec moins de bruit que lorsque l'on a des bottines fortes. Il n'est guère de journées où l'on n'ait à traverser mares ou ruisseaux ; parfois même on marche dans le lit de quelque ruisseau ou quelque rivière ; les chaussures en cuir, remplies d'eau, ne se vidant que lentement, tandis que l'eau s'écoule de suite à travers la toile : c'est un avantage sérieux.

Matériel. — Les déplacements pour la chasse ne pouvant jamais être de longue durée, je pouvais sans grand peine emporter tout ce qui m'était nécessaire sans m'astreindre à vivre comme les indigènes et à m'approvisionner chez eux, bien qu'il ne m'en eût pas coûté de me mettre à leur régime, s'il avait été nécessaire ou seulement utile de le faire. Je l'ai fait du reste en d'autres circonstances. Quand j'avais fait choix, selon le temps et la saison, d'un campement central, pour une partie de chasse, soit seul, soit avec de Vernéville ou quelque autre compagnon de chasse, je me rendais à ce campement avec mon matériel, et ce n'est que lorsqu'il ne se trouvait rien dans la région que le campement était déplacé. C'était soit une maison commune, une sorte de pagode servant aussi de caravansérail, ou la case d'un indigène. J'étais connu, je veillais à ce qu'on ne causât aucun dérangement, et je payais bien, aussi ai-je trouvé toujours très bon accueil. Au cours de tournée de service, j'ai passé quantité de nuits en plein air, même pendant la saison des pluies, mais en chasse, je ne l'ai fait qu'exceptionnellement. Les guides préféraient rentrer chez eux chaque soir, et de plus les longues poursuites m'étaient impossibles, comme je l'ai expliqué.

Suivant les localités où je me rendais, mon matériel était transporté soit en sampan, soit en charrette à bœufs, soit en char à buffles, et parfois en combinant deux de ces moyens de transport. Si j'étais seul avec quelques indigènes, 1 sampan ou 4 charrettes ou 1 seul char à buffles suffisait. Ce dernier mode est le plus désagréable : il est lent, et les buffles ne peuvent marcher pendant la forte chaleur. Etant pressés, nous avons dû un jour, avec de Vernéville, faire marcher les buffles sans arrêt, l'un d'eux est mort en route, et nous avons dû le payer, naturellement. En temps ordinaire, ils ne nous rejoignaient à l'étape que plusieurs heures après notre arrivée. Certain jour, nous étions arrivés à 4 heures du soir, fatigués et affamés après une course des plus pénibles ; nous ne fûmes rejoints qu'à 2 heures du matin, et nous n'avions rien pu nous procurer.

J'emportais avec moi 3 ou 4 carabines, et 1 fusil de chasse, parfois 2, chaque arme enfermée dans un étui en forte toile garnie de cuir, des cartouches garnies, et, si la chasse devait être un peu longue, j'y ajoutais une petite caisse à munitions fort solide et imperméable. Dans une valise, j'avais 2 costumes de chasse, du linge, 2 paires de bottines de rechange, 3 ou 4 livres, un certain nombre de piastres pour payer les guides et les diverses dépenses, du tabac et un certain nombre de paquets de cigares de Manille. Je comptais sur une dépense moyenne de 15 cigares par jour. J'avais en outre un peu de sulfate de quinine, du taffetas gommé, du perchlorure de fer et de l'amadou, avec 1 ou 2 bandes, et enfin une petite provision de ficelles à mèche.

Pour les vivres, je faisais le compte des repas à faire ; tant de déjeuners, tant de dîners. J'avais toujours un excédent, car on ne déjeunait pas tous les jours, et l'on dînait peu quand la fatigue était trop grande. J'emportais du vin rouge, à raison de 1 bouteille par jour, car on en donnait parfois, un peu de vin d'Espagne et quelques bouteilles de bière. Puis du chocolat, du café, du sucre, des boîtes de conserves, sardines, pâté, légumes, julienne, gibier ou endaubage, le tout assaisonné de façon à ce qu'il n'y eût qu'à faire chauffer le contenu des boîtes. S'y joignais du lait concentré, des pommes de terre, des œufs, du riz, du carry tout préparé, et du pain pour les premiers jours : dès qu'il devenait dur je lui préférais du riz, comme les indigènes le font cuire. Le tout, avec un peu de batterie de cuisine, fort peu, quelques assiettes, quelques couverts, était contenu dans 4 à 5 caisses sans couvercle, de ces caisses qui contiennent 12 bouteilles et que l'on appelait « caisses à vermouth ». J'emportais de plus une couverture et un petit matelas cambodgien large de 0 m. 75. Ces matelas, épais de 10 à 18 cm., sont faits de façon à pouvoir se replier, comme les feuilles d'un paravent, ils sont légers et tiennent fort peu de place.

Les chasseurs africains estimeront que je m'entourais d'un luxe sardanapalesque, et je reconnais qu'on eût pu réduire de beaucoup les impedimenta ; mais qu'importait, puisque les choses pouvaient s'organiser ainsi au prix d'un petit surcroît de dépense. Le climat en Indochine est plus dur, je crois, qu'en Afrique ; là où l'on a à chasser, les forêts y sont si insalubres que les indigènes supportaient plus difficilement que nous les fatigues de la chasse ; enfin ce supplément de confortable compensait l'obligation de ne faire que de courtes expéditions : nous y eussions volontiers renoncé pour avoir seulement trois mois de liberté !

Au début, quand je me mettais en route, le matin, j'emportais quelques provisions pour déjeuner. Mais je reconnus bientôt qu'un repas, si léger qu'il soit, fait au cours d'une longue marche au grand soleil, prédispose beaucoup aux insulations, toujours à craindre là-bas, et rend plus accessible à la fatigue. Assez souvent cependant, on eût pu, sans inconvénient, manger en route, quand par exemple la marche n'était pas de très longue durée, ou s'effectuait en terrain facile, couvert. Mais au départ, il était impossible de prévoir ce que serait la journée, et le plus sage était de prendre ses précautions. Il faut avoir marché en plein découvert de midi à 2 heures pour se rendre compte des terribles effets du soleil, surtout si l'on traverse des terrains vaseux ou sablonneux, où chaque pas nécessite un effort violent, ou encore dans les hautes herbes serrées et coupantes qui vous enlacent les jambes à chaque pas, et qui laissent s'échapper des bouffées d'air surchauffé quand on s'y fraye un passage. Plus d'une fois j'ai senti alors le sang me bourdonner aux oreilles, de légers voiles rouges me passer rapidement devant les yeux, tandis qu'il me fallait concentrer mon attention pour demeurer maître de mes esprits, de mes idées, de ma volonté. Je devais être tout proche de l'insolation, et elle fût fatalement venue si le travail de la digestion s'était ajouté aux fatigues et au soleil ardent.

Etant à jeûn, il y avait plus de chances de se tirer d'affaire. Le matin donc, avant le départ, on avalait une bonne tasse de chocolat, puis un verre de vin d'Espagne; on allumait un cigare, et en route ! On mangeait au retour au campement, entre 11 heures du matin et 6 heures 1/2 du soir. L'on marchait sans arrêt depuis le lever du soleil jusqu'au moment du retour, soit de 5 à 12 heures de marche suivant les circonstances.

Je fumais avec modération étant chez moi : mais en marche je fumais sans arrêt, ne cessant que lorsque l'on suivait des traces bien fraîches, et que l'odeur du tabac eût pu nous faire éventer. J'allumais un cigare sur l'autre et sans m'arrêter ; je posais sur une pierre, sur une petite fourche de branche le bout du cigare abandonné : l'homme qui me suivait s'empressait de le prendre, d'en tirer 3 ou 4 bouffées, pour le passer au suivant. Chacun en avait une petite part, et cela servait aussi à allumer les cigarettes. Sachant que ce serait utilisé, j'évitais toujours de jeter mes bouts de cigare à terre.

Domestiques. - J'avais à m'absenter souvent pour des tournées de service ; il fallait alors laisser quelqu'un pour garder la maison, et

avoir aussi avec moi un personnel suffisant : j'avais dû monter ma maison en conséquence. J'eus tantôt 5 et plus souvent 6 domestiques, qui en temps ordinaire avaient une vie très facile et peu de besogne. Lorsque je m'absentais, j'en laissais 2 ou 3 pour garder la maison, et j'en emmenais 3. Trois de ces domestiques furent changés de temps à autre, trois autres au contraire restèrent à mon service pendant nombre d'années, ils se nommaient : Sĩ, Khanh, et Cờ Đổ. Les deux premiers étaient frères, originaires des environs de Long-Xuyên. Si était maître d'hôtel et valet de chambre ; c'est sur lui que reposait le soin de l'intérieur de la maison. C'était un excellent domestique, peu robuste, mais propre, prévenant, de caractère très doux, et faisant parfaitement son service, sans qu'on eût rien à lui dire. J'eus à déménager plusieurs fois, étant à Saïgon : après avoir déjeuné dans le logis que j'allais quitter, je le prévenais qu'il fallait emménager à tel autre endroit, et j'allais me promener, le laissant se débrouiller. Je revenais le soir à mon nouveau domicile : tout était en place, le couvert mis, le dîner prêt, sans que je me sois occupé de rien.

Pour mes voyages à Hué, il arrangeait tout également, surveillant partout, se multipliant. Il était avec cela aussi honnête qu'on peut le souhaiter. J'ajouterai que, malgré la confiance qu'il méritait mieux que la grande majorité de ses pareils, je ne l'exposais jamais à des tentations trop fortes. Je ne laissais dans l'armoire à linge qu'une somme assez faible, servant aux dépenses courantes. Le surplus était dans un coffre-fort que je n'ouvrais jamais, par habitude, que lorsque j'étais seul : il était ainsi impossible de se rendre compte du nombre de crans dont les boutons étaient tournés.

Le seul défaut de Si était de fumer un peu l'opium, avec modération cependant. Mais il compensait cela par un réel dévouement dont il me donna plus d'une fois la preuve. Il savait défendre les intérêts de la maison, c'est lui qui restait le véritable gardien quand je m'absentais, les autres n'étaient que ses auxiliaires.

Son frère Khanh était grand, robuste, bien découplé, affreusement grêlé, doux de caractère lui aussi, et fort bon serviteur, quoi qu'il fût un peu plus négligent que son frère. Il avait une aptitude singulière pour tous les métiers : il remplissait les fonctions de cuisinier et de chasseur, se tirant fort bien des unes et des autres. Quand j'étais en tournée ou en chasse, il m'accompagnait toujours, et alors le métier était dur. Après des marches souvent fort longues, il fallait préparer le repas, nettoyer et entretenir les armes, tandis que les autres se reposaient ou ne le secondaient que mollement. Il était aussi

chargé à la maison de l'entretien de mon arsenal et de ses accessoires, faisant au besoin quelques petites réparations. Il était bon boulanger et bon horloger : à Hué, il réparait au besoin les pendules de la Légation, et sa réputation s'étant bien établie, les Annamites lui apportaient leurs montres à réparer. Sans autres outils que son couteau et un tourne-vis, il les démontait, les nettoyait et les remontait à la satisfaction de ses clients. Les montres qui avaient passé par ses mains marchaient bien, probablement avec moins d'exactitude qu'un chronomètre de l'Observatoire, mais elles n'avaient en aucun temps eu la prétention d'être des instruments de précision. Ses concitoyens, qui ne doutaient de rien, s'adressaient à lui même pour la réparation de boîtes à musique. On ne tenait pas beaucoup à la conservation exacte des airs, personne n'étant à même de les juger : on ne demandait que la production de sons s'accordant plus ou moins ; il se montrait à même de satisfaire ces modestes exigences. En sortant de ses mains, les boîtes à musique fonctionnaient, reprenaient vie.

Quand je chassais l'éléphant, il m'accompagnait presque toujours : je lui confiais une de mes carabines 8 avec des cartouches à balles Pertuiset ou à balles pleines. Il tirait bien, et ne lâchait pas pied. En route, il portait un fusil de chasse ordinaire, et approvisionnait la table, quand il se trouvait du gibier en vue. Si l'on apercevait à distance un coq sauvage ou un paon, je lui laissais le plaisir d'aller le tirer. Lorsque la marche n'avait pas été longue, souvent, à l'arrivée au campement, il explorait les environs pour aller chercher un plat pour le dîner. Il s'était mis après quelques années à fumer l'opium, lui aussi, et il en abusait plus que Si ; toutefois ce n'était qu'un défaut, et il y joignait un vice bien plus sérieux : c'était sa femme ! Il avait épousé à Hué, trois ans après être entré à mon service, la femme annamite la plus détestable que l'on pût voir ; une mégère qui réunissait en sa personne tous les défauts de la race, poussés à un haut degré : joueuse passionnée, aimant la toilette et les bijoux, hargneuse, et d'un orgueil et d'une vanité dépassant ce que l'on peut imaginer. Elle voulait tout dominer, et son mari, doux jusqu'à la faiblesse, était sans empire sur elle. Je dus intervenir plus d'une fois, parce que, sous prétexte qu'elle était de la Légation, elle tyrannisait le quartier. Sur des plaintes qui me furent adressées, j'eus à la rabrouer durement plus d'une fois, et finalement je dus lui interdire l'entrée de la Légation, pour bien marquer au voisinage qu'elle était sans crédit.

Peu après la mort de F. Garnier, en Janvier 1874, j'avais été envoyé à Hanoi pour quelques mois en mission. Si et Khanh m'accom-

pagnaient avec 2 ou 3 autres. Khanh était cuisinier et quantité de gamins du voisinage venaient l'aider, faire ses commissions, allaient chercher de l'eau, plumaient les volailles, portaient le panier au marché. En échange, la cuisine les nourrissait, et le cuisinier y ajoutait parfois quelques sapèques. Dans toutes les maisons, en Cochinchine, le cuisinier recrute un marmiton à son compte pour lui aider, aller au marché, entretenir le feu. Souvent il paie ce marmiton 1 piastre par mois ; d'autre fois, c'est un apprenti cuisinier qui échange ses services contre l'autorisation d'apprendre l'art culinaire en le voyant pratiquer d'abord, puis en secondant son maître, jusqu'à ce qu'il se juge en état de passer maître à son tour. Il trouve de plus toujours à se nourrir à la cuisine sans qu'il lui en coûte rien.

Chacun se préoccupait beaucoup à Hanoi, au moment où j'y étais, des Pavillons Noirs et des Pavillons Jaunes, bandits Chinois qui terrorisaient la région du haut Fleuve Rouge. Chaque jour, le fleuve charriait les corps de leurs nombreuses victimes, souvent atrocement mutilés. Certain jour, il passa devant Hanoi un radeau portant plus de cent têtes d'hommes, et au milieu, en guise de mât, une perche supportant un cadavre. Mon personnel avait donné des surnoms aux divers marmitons qui vivaient à la cuisine, et la préoccupation des bandits chinois avait fait choisir les noms de leurs pavillons pour désigner les enfants ; en raison de leur nombre, on avait imaginé d'autres pavillons : on avait le pavillon noir, le pavillon jaune, et aussi le pavillon rouge, Cờ Đỏ. Celui-ci avait été pris en affection par mon personnel, et comme rien ne l'attachait au Tonkin, il suivit mon cuisinier quand je rentrais à Saïgon et continua à vivre à la maison comme marmiton.

Au bout de 2 ou 3 ans, comme il savait se rendre utile, il prit place parmi les domestiques, et fut appointé régulièrement. Il resta ainsi avec moi tant que je fus en Indochine ; il était l'adjoint de Si et restait préposé à la garde de la maison quand je m'absentais.

Guides. — En dehors de mon personnel, il me fallait, pour chasser ; avoir des guides, et souvent 1 ou 2 porteurs pour les armes. Celles-ci étant lourdes, je ne portais que ma cartouchière, qui pesait déjà bien 6 kil. Je prenais ma carabine quand on se savait tout près des animaux cherchés. Des guides étaient indispensables, non seulement pour suivre facilement une piste, grâce à leur vue excellente et à leur expérience, mais aussi pour ne pas s'égarer. La poursuite d'une bande entraînait forcément hors des chemins, en pleine forêt,

et l'on faisait de longs parcours à travers bois. Les guides, connaissant à fond tout le pays, et habitués à suivre une direction bien déterminée, arrivaient toujours, non par le plus court certainement, mais sûrement, à recouper un chemin quelconque, et de suite ils se reconnaissaient assez bien pour gagner le campement. Ces retours prenaient parfois jusqu'à 4 ou 5 heures de marche, mais on arrivait. Avec mon personnel, nous eussions tourné en cercle, et à la rencontre d'un chemin, il eût été difficile de déterminer dans quel sens le suivre, quand on était à une distance un peu grande du campement, et bien que nous eussions souvent battu tous ces terrains. Au départ, il était impossible de savoir où conduiraient les hasards de la chasse, et il fallait prévoir les cas les plus défavorables.

Ayant toujours les mêmes campements dans chacune des régions où je chassais, je retrouvais toujours les mêmes guides. Je les payais bien : chaque journée de chasse était payée au triple d'une journée de travail quand j'étais bredouille, et j'y joignais une forte récompense quand la chasse avait réussi. De plus, ils étaient toujours bien traités et ils savaient n'avoir rien à craindre, car au dernier moment, on les faisait passer en sûreté en arrière, évitant de les exposer au danger, et comme ils avaient grande confiance en de Vernéville et en moi, nous les trouvions toujours empressés à nous accompagner. Tout autre qui fût venu seul, sans être connu, n'aurait pas trouvé les mêmes facilités. On eût craint d'être exposé, par suite de l'inexpérience des chasseurs, d'avoir à les précéder jusqu'au dernier moment, ce qui eût été aussi inutile que dangereux, et enfin d'être malmenés en cas d'insuccès. Ces craintes, il faut le reconnaître, n'étaient que trop fondées, car il n'arrive que trop souvent aux Européens de se montrer brutaux avec les indigènes. On eût donc cherché des prétextes pour ne pas accompagner un nouveau venu ; on aurait exposé qu'il n'y avait rien à chasser pour le moment, et si, malgré tout, il avait fallu servir de guides, ceux-ci se seraient arrangés de façon à ne rien rencontrer, ce qui est infiniment plus facile que le contraire.

Si j'étais seul chasseur, j'avais avec moi 2 domestiques, 2 guides et 1 ou 2 porteurs, soit en tout 7 ou 8 personnes. Si de Vernéville ou quelque autre se trouvait avec moi, il y avait 1 domestique et 1 porteur en plus. De Vernéville, quand il était seul, procédait comme moi.

Installation. — A l'arrivée au campement, un domestique procédait à l'installation, les caisses étaient mises en place, à l'abri, le matelas cambodgien et la valise sur un lit de camp, et pendant ce temps,

l'autre domestique se mettait en quête des guides, allait aux renseignements. Les indigènes sont fort superstitieux, et évitent avec soin de prononcer le nom des animaux considérés comme dangereux. C'est ainsi que le tigre, que l'on appelle *ông cop* « Monsieur le Tigre », quand on sait n'avoir rien à craindre de lui, devient tout simplement *ông*, « Monsieur », dans les régions où il est un peu commun. Les habitants s'imaginent que sans cette précaution, il saurait qu'on s'occupe de lui, qu'on lui veut du mal ; et alors, il se vengerait. On se gêne un peu moins avec l'éléphant, qui inspire une crainte un peu différente, et que l'on ne rencontre guère que lorsqu'on le cherche bien. Mais comme nous venions précisément pour le chercher, et avec des intentions peu bienveillantes, les guides prenaient vis-à-vis de lui les mêmes précautions : ils évitaient avec grand soin de le nommer. Le plus surprenant est que nos domestiques, devenus esprits forts au contact des Européens, et qui se riaient de ces superstitions, devenaient, sur le terrain de chasse, aussi superstitieux que les autres. Je me suis souvent amusé à voir quelles grimaces ils faisaient quand nous abordions sans aucune précaution la question qui nous préoccupait : y a-t-il en ce moment des éléphants dans le voisinage ? Ils nous priaient à voix basse de nous taire, et regardaient de tous côtés pour s'assurer qu'aucun esprit n'avait pu entendre, nous suppliaient de ne pas prononcer ce nom. Prenant alors eux-même la conversation pour plus de sécurité, ils causaient avec les gens du pays de choses indifférentes, pour réparer le mal, et quand ils supposaient tout remis en point, ils demandaient à mi-voix et avec mystère : Y « en » a-t-il ? - S'il y « en » avait, les autres répondaient de même : « Oui », et on se hâtait aussitôt de causer d'autre chose.

Chasse. — En Basse-Cochinchine et au Sud de l'Annam, la chasse était relativement facile ; parce que les forêts sont coupées de nombreux chemins praticables aux chars à buffles, et qui rendaient la circulation facile. Plus au Nord, on ne se sert pas de chars, les chemins sont remplacés par des sentiers peu nombreux, la recherche des traces est plus difficile, d'autant plus encore que la forêt est plus accidentée. Cependant les procédés de recherche étaient les mêmes.

Je me mettais en route au lever du jour, à 6 heures du matin, ayant pris, comme je l'ai dit, une tasse de chocolat et un verre de vin d'Espagne, mon monde ayant fait un bon repas. On suivait le chemin qui, d'après les guides, devait nous offrir le plus de chances de recouper des traces fraîches. On quittait le chemin suivi dès qu'il se

présentait une clairière ou une plaine, que l'on traversait alors pour aller rejoindre quelque autre chemin, de façon à décrire un grand cercle nous faisant explorer la plus vaste étendue possible de terrain découvert entouré de bois, ou longeant la forêt. Il y a plus de chances de rencontres dans ces conditions, parce qu'on devait recouper les traces de bandes qui, après avoir mangé dans les clairières, seraient rentrées sous bois à l'approche du jour. Les traces aussi sont plus faciles à voir à découvert que lorsqu'elles coupent le chemin suivi en forêt. Elles n'eussent guère échappé à nos guides, la bande ne fût-elle composée que de 4 ou 5 animaux, mais il fallait plus d'attention. Dans l'herbe, au contraire, la trace est des plus apparentes, le passage des éléphants laisse un sentier d'herbes couchées, écrasées, des plus facile à suivre.

Dans bien des endroits, très fréquentés par les éléphants, qui avaient passé plusieurs jours dans le voisinage, les sentiers de dates diverses s'entrecroisaient ; mais avec un peu d'attention, on suivait facilement le plus récent, les herbes, au croisement, se trouvant au-dessous de celles qui avaient été couchées antérieurement. Ce n'est pas tout à fait aussi apparent qu'on le pourrait supposer, mais il suffit d'être attentif, de regarder de près, pour ne pas se tromper.

Parfois, j'ai été assez heureux pour trouver une trace fraîche au bout d'une heure ou deux de recherches, d'autres fois, il fallait plus de temps. Si, vers 2 heures de l'après-midi, on n'avait rien rencontré, et que la marche en cercle nous eût conduits à une grande distance du campement, il n'y avait plus qu'à renoncer et à rentrer, ce qui nous faisait arriver souvent au coucher du soleil, après 12 heures de marche sans arrêt. Les éléphants commençant à se déplacer vers le milieu de l'après-midi, il y avait peu de chances pour les rejoindre, si à 2 heures on n'avait pas encore la piste, et si on la trouvait trop tard, il y avait chances aussi pour qu'il n'y eût pas possibilité de rejoindre et de tirer à temps pour rentrer au campement avant nuit close. J'ai été pris plusieurs fois par la nuit, et alors la marche est si difficile, si incertaine, avec risque de s'éborgner au milieu des branches, que je préférais ne pas m'exposer à être surpris ; la marche des éléphants pouvant aussi bien les rapprocher du chemin que je suivais que les en éloigner, j'ai dû souvent perdre, sans le savoir, de belles occasions de ne pas rentrer bredouille. J'y songeais bien, mais il fallait s'en remettre au hasard. Il ne me servit bien que 3 ou 4 fois, où il m'arriva au retour d'entendre quelque bruit de menues branches cassées, indiquant le voisinage d'une bande, et de pouvoir la joindre et la tirer.

J'ai quelque fois suivi des traces du commencement de la nuit mais sans grandes chances de succès, nous ne cherchions surtout que les traces du milieu ou de la fin de la nuit. A l'aspect des herbes froissées, de leurs racines mises à l'air ici ou là, et déjà un peu jaunies ou entièrement blanches, d'un peu de terre tombée sur une feuille après la chute de la rosée, on déterminait assez exactement le moment probable où avait eu lieu le passage. Le plus souvent, les premières empreintes aperçues laissaient dans le doute, la question n'était bien résolue qu'en suivant un peu et en étudiant attentivement tous les indices qui peuvent renseigner. La trace bien reconnue, on la suivait s'il y avait lieu, s'arrêtant quand elle présentait quelque marque de nature à compléter ce que l'on avait déjà pu constater. Tantôt c'était un arbre isolé contre lequel un éléphant s'était frotté, y laissant des traces de boue, dont la hauteur et la teinte renseignent sur la taille et le moment du passage ; tantôt, c'était une cassure de menue branche ou une racine un peu en saillie : la couleur, la teinte de la partie écorchée, donnent de bons indices. Chaque nouvel indice bien examiné, la poursuite reprenait. Très généralement les éléphants s'arrêtent avant d'entrer sous bois, et on trouve alors d'assez grandes quantités de crottin semé çà et là, à la lisière et à l'entrée du bois. Leur aspect donnait d'utiles indications sur l'heure du passage : s'ils semblaient tout frais, on les brisait d'un coup de talon, et si l'intérieur était encore un peu chaud, on était assuré que la bande était passée depuis moins de 1 heure, et l'on chargeait les carabines. Après s'être un peu avancés sous bois, en restant épars, s'arrêtant pour manger à droite, à gauche, la bande finissait par se mettre à peu près en file et gagner sans se hâter un endroit propre au repos. Le chemin suivi était jalonné de loin en loin par quelques crottins, et ils se trouvaient plus abondants dans le voisinage du lieu du repos. Chaque animal tirait alors de son côté, la trace devenait plus difficile à suivre, et la bande se trouvait plus ou moins éparpillée à l'endroit où elle s'était arrêtée.

Quand la bande éprouvait quelque inquiétude, ou, pour une autre cause, changeait de cantonnement, il n'y avait pas à espérer la rejoindre. Aussi cette constatation faite sans qu'il restât de doute, il n'y avait plus qu'à renoncer et à regagner le campement, pour se mettre le lendemain à la recherche d'une autre bande. On reconnaissait ces déplacements à l'allure plus franche de la piste, les animaux s'avançaient en file, sans s'arrêter en aucun point pour manger. Un peu d'expérience met bien vite le chasseur à même de

savoir à quoi s'en tenir. Il est rare qu'on ne soit pas fixé, après une heure de poursuite, sur les probabilités de rejoindre.

Dès que l'on avait la certitude d'être à peu de distance, soit par la rencontre de crottins encore chauds, soit par la rencontre de quelque autre indice, on n'avancait plus qu'avec précaution, évitant de marcher sur les brins de bois sec, de froisser le feuillage. Au moment où l'on entendait un bruit de bois cassé ou le battement d'oreilles, je prenais ma carabine, et je me mettais en tête de la colonne avec Khanh et son compagnon, s'il en avait un : les porteurs restaient en arrière ; les guides généralement nous accompagnaient, nous suivant de près, et nous venant grandement en aide, leur vue bien exercée leur permettant de voir mieux que nous. Parfois, ils restaient un peu en arrière, mais souvent aussi, ils ont été les premiers à nous montrer à 15 ou 20 pas, à travers les feuilles, une petite tache grise, partie d'un éléphant non masquée par le fourré. Rarement on apercevait 2 ou 3 éléphants en même temps : j'ai dit plus haut comment la bande se trouve éparpillée, et comment on peut se trouver, sans s'en douter, engagé au milieu d'elle.

Du moment où l'on avait un animal en vue, au lieu de procéder comme j'ai dit que le faisaient les indigènes, nous sentant incapables de ramper sans bruit, et ainsi d'aller choisir notre place, nous avançons en prenant par le plus facile, là où des vides dans le feuillage faisaient des coulées permettant d'approcher sans bruit, et l'arme toute prête à épauler. Quand on avait pu reconnaître la place visible de l'animal, que l'on arrivait assez souvent à découvrir presque en entier, ou du moins en grande partie, on tirait.

Aussitôt le coup parti, on se déplaçait vivement, soit par côté, soit en arrière, à proximité d'un gros arbre ; s'il s'en trouvait, afin de se dégager de la fumée qui formait sous le couvert un nuage assez épais, et on voyait venir, prêt à tirer le deuxième coup s'il y avait lieu. Au bruit de la détonation, on entendait des craquements formidables d'arbustes brisés, de branches écrasées par les éléphants surpris, et se déplaçant brusquement, puis ils s'éloignaient effrayés ; au bout d'un instant, on n'entendait plus rien : ils détalait sans bruit. Souvent l'animal blessé poussait un cri de clairon strident, puis il suivait les autres s'il le pouvait.

Fort souvent, la bande surprise et effrayée détalait comme je viens de le dire : il n'y avait plus qu'à chercher à s'assurer du résultat du coup de feu, et à suivre le blessé pour recommencer dans les mêmes conditions, si on le rejoignait. Mais parfois le bande fonçait avec le

blessé dans la direction du chasseur, et c'est une éventualité à laquelle on devait toujours s'attendre. Il fallait juger de suite à la vue, à l'oreille, des diverses directions suivies par les animaux ; se garer au mieux pour ne pas se trouver sur le passage, et tout prêts à tirer. Généralement, ayant des cartouches partout sous la main, comme je l'ai expliqué, dans ma cartouchière et dans mes poches, je rechargeais de suite, le coup tiré, pour avoir mes deux coups pour me défendre, et c'était fait en un clin d'œil, en n'employant alors que des cartouches à balles cylindriques, ou à balles Pertuiset ; et aussitôt prêt, je tirais au passage l'animal qui se trouvait le mieux en belle.

Parfois, on était éventé, et alors, ou bien les éléphants détalait avant qu'on fût à même de tirer, ou bien ils fonçaient sur les chasseurs. Je me suis ainsi trouvé plus d'une fois pris au milieu de la bande, des éléphants passant à ma droite, d'autres à ma gauche. Il faut quelque habitude, et n'être pas trop nerveux, pour ne pas se laisser impressionner par le passage à si courte distance d'animaux aussi puissants, d'une masse aussi imposante, et contre lesquels on n'a pour se défendre qu'une arme dont les cartouches ne sont pas à l'abri d'un raté, si parfaites qu'elles soient et quelque soin qu'on mette à préparer ses munitions.

Cette chasse, en somme, présentait du danger : c'est un de ses attraits ; mais surtout elle était fatigante. On avait à faire souvent de très longue marches dans des terrains parfois difficiles, et peu d'Européens sont en état d'y résister sous le soleil d'Indochine. Nous n'avons guère été que 3 ou 4 à pratiquer cette chasse d'une manière suivie, et un petit nombre d'autres personnes ont assisté avec l'un de nous à quelques parties de chasse. Je crois que personne n'a fait plus de kilomètres que moi à la recherche des éléphants, et cependant de Vernéville en a tué trois fois autant que moi. Il était fort heureux en chasse, nous l'avions tous remarqué, et il lui arrivait moins souvent de ne rien rencontrer étant seul, que quand nous chassions ensemble ; or, les chances de rencontre ne dépendaient en rien du chasseur qui suivait l'inspiration des guides. En France du reste, chassant avec d'autres dans des battues, il lui passait plus de gibier en belle qu'à tous les autres. Il était en outre plus souple, tirait fort bien et avait très bonne vue. J'y voyais au contraire fort mal : ma vue était et est encore un peu confuse, indistincte, et ce défaut s'exagérait en visant de manière à m'enlever toute possibilité de précision. Ce défaut de la vue m'a valu quantité de bredouilles, et j'ai blessé certainement

trois fois plus d'éléphants que je n'en ai tué. N'ayant pas assez de temps pour suivre les blessés, ils étaient généralement perdus pour moi. Ordinairement, je partais pour la chasse le samedi, et me trouvais au campement le dimanche un peu avant le jour ; je devais rentrer le lundi ou le mardi, n'ayant qu'un jour ou deux pour chasser. Je prenais parfois un jour de plus, si mon service le permettait. De temps à autre, je demandais une permission de 8 à 10 jours. C'était alors de longues parties de chasse, mais comme elles étaient bien trop rares à mon gré, je voulais tirer le meilleur parti du temps dont je disposais, et pour cela je ne l'employais jamais à poursuivre pendant plusieurs jours soit une bande, soit un blessé.

On ne pouvait pas toujours choisir le point où tirer. Cela dépendait des circonstances. On tirait en moyenne à 15, pas, souvent de plus près, jamais au-delà de 20 pas. L'épaisseur du fourré ne le permettait pas. Quand l'éléphant se présentait plein travers, ce qui était le cas le plus favorable, le mieux était de tirer au défaut de l'épaule, ou sur la ligne de l'œil, au trou de l'oreille, en avant ou en arrière de celui-ci, selon qu'on se trouvait en avant ou en arrière de l'animal. De face, il fallait tirer entre les deux yeux, en évitant de tirer au-dessus de cette ligne, à moins que l'animal n'eût la tête baissée. Bien placée, la balle arrive ainsi au cerveau et tue net, tandis que, si le coup est un peu haut, la balle pénètre dans la masse osseuse qui forme sur une grande épaisseur le sommet de la tête, et l'on n'obtient aucun résultat, à moins d'avoir employé une balle explosible et que celle-ci occasionne, en éclatant, un choc assez fort sur le cerveau pour étourdir l'animal.

Aussitôt qu'un éléphant était tombé, le premier soin était de tirer le coup de grâce, le redoublant même pour plus de sûreté, puis on se hissait sur lui pour se reposer en fumant une pipe. Après quoi, l'on envoyait un des guides et un porteur chercher du monde aux environs du campement, et louer 2 chars à buffles pour emporter la tête et les 4 pieds que nous gardions. Tout le reste de l'animal était abandonné aux gens du pays qui n'en laissaient rien perdre. Après un bon repos, nous préparions la besogne des autres, en faisant avec nos serpettes des incisions coupant la peau du cou et des 4 pieds, là où nous voulions qu'ils fussent détachés, puis, si on avait le temps, on pratiquait d'autres incisions pour faciliter le dépeçage. Pendant ce temps, le guide et le porteur restés sur place ébauchaient à coups de serpe une voie d'accès vers le plus proche chemin pour le passage des deux chars. Après quoi, nous regagnions notre campement.

Deux ou trois fois j'ai assisté à cette opération du dépeçage. C'était par trop long. Un domestique surveillait pour faire mettre de côté ce que nous nous réservions, sans quoi chacun se fût empressé de tailler pour son compte, et personne n'eût travaillé pour nous. Tout le voisinage, hommes et femmes, arrivait à la curée, portant des paniers, des couteaux et des morceaux de pots de grès pour affiler ceux-ci qui s'émoussaient rapidement. La tête et les pieds une fois coupés, chacun faisait sa provision, soulevant par lambeaux la chair de l'épaule et de la cuisse qui se trouvaient dégagées, et celle qui recouvre les côtes et la colonne vertébrale. On éventrait ensuite l'animal, dont les intestins, formant une masse énorme, se répandaient sur une assez grande surface, barrant de ce côté l'accès du corps. Les plus acharnés écartaient cette masse et se glissaient à 3 ou 4 dans l'intérieur pour enlever, par lambeaux toujours, le filet et ce qui peut se trouver de graisse. Elle est fort peu abondante, mais très recherchée.

Chacun se retirait une fois son chargement fait, et le lendemain on revenait achever les provisions de chair, car on n'en laissait rien perdre : tout était mangé, jusqu'à la peau, à moins que la distance des cases au corps de l'éléphant soit trop grande, auquel cas une partie se trouvait perdue. Je cherchai à avoir une vessie d'éléphant, mais je n'y ai jamais réussi ; elle s'est toujours trouvée crevée par quelque maladroit. On me rapportait quelques uns des projectiles trouvés en dépeçant. La chair de l'éléphant est belle, de couleur un peu foncée, et par la grosseur des fibres ressemble assez à du bœuf vu à la loupe. Les aponévroses qui en gaignent les muscles, présentent une très grande résistance, les couteaux glissent dessus et ne les entament que fort difficilement. Cette résistance doit faire dévier les projectiles trop légers et atténuer les effets que l'on croit pouvoir attendre de leur vitesse, bien plus grande que celle des projectiles plus lourds. La chair de l'éléphant n'a pas mauvais goût, on peut même dire qu'elle est bonne, mais un peu dure. Un bon cuisinier en tirerait je crois un excellent parti.

Les morceaux les plus appréciés sont la trompe et les pieds. La première, coupée en tranches minces et bien cuite, rappelle la langue de bœuf. Pour les pieds, il faut une préparation spéciale : on creuse un trou en terre, on y fait un grand feu très vif, quand les parois et le fond du trou sont bien surchauffés, on retire le feu, et on le remplace par de gros fragments de pieds environnés de feuilles ; on

recouvre de braise et on laisse cuire ainsi pendant quelques heures. Les pieds des éléphants que nous avons tués, de Vernéville, ou moi, étaient inutilisés pour la cuisine. Nous les faisions vider avec soin, en laissant la peau intacte. C'était un travail très long, prenant une demi-journée à un homme pour chaque pied. La peau bien vidée, et dégarnie de graisse autant que possible, était saupoudrée largement de chaux éteinte. Nous y faisions mettre ensuite un gros mandrin en bois de la grosseur de la jambe de l'animal, et on fixait au moyen de quelques pointes le bord supérieur de la peau sur le mandrin pour éviter qu'elle se retirât en séchant. Nous faisions ensuite bourrer avec de la chaux éteinte entre la peau et le mandrin, afin que le pied ne se déformât pas. On le suspendait ensuite au-dessus du foyer de la cuisine pour le sécher et le fumer. Après quoi, on n'avait plus qu'à le faire préparer chez un naturaliste, pour en faire, suivant la taille, un cache-pot, ou un nécessaire de fumeur, un vide-poche, un pot à tabac. Je dois ajouter que, malgré les précautions prises, nous avons perdu près de 60% des pieds préparés avant l'envoi chez le naturaliste. Nous faisions enlever les chairs du crâne au campement et vider la cervelle par le trou occipital, et nous rapportions le crâne aussi bien nettoyé que possible. On achevait la préparation en l'immergeant pendant quelque temps. Nous avons gardé et rapporté quelques-uns de ces crânes ; d'autres furent donnés ; le plus grand nombre fut démoli ensuite pour en tirer les molaires. Ma maison fut garnie, pendant quelque temps, d'un certain nombre de ces crânes : c'était, je dois le dire, un ornement plus original que joli ou artistique.

Ces chasses étaient fort dispendieuses, car, outre qu'elles nécessitaient un outillage coûteux en armes et en munitions, et un surcroît de domestiques, il y avait aussi à payer les transports, les guides, les porteurs, les chars à buffles. Les bredouilles étaient déjà couteuses, mais lorsqu'on avait quelque succès, il y avait un surcroît considérable de frais, en gratifications aux guides, de 20 à 60 fr. par guide selon les circonstances, aux porteurs et souvent aux domestiques eux-mêmes. Nous avons bien quelques paires de défenses, mais fort peu relativement au nombre d'animaux tués, et ces défenses conservées comme souvenirs de chasse n'ont pas de valeur pour nous et sont de simples bibelots. Pour chasser, il fallait donc avoir, en outre d'une constitution robuste, d'un tempérament rebelle à la fièvre, d'une certaine connaissance du pays et des habitants, un traitement assez élevé et des possibilités de s'absenter que tous n'avaient

pas. C'est ce qui explique que si peu se soient adonnés à ce plaisir.

CHAPITRE III. — UNE ARME D'UN CALIBRE EXAGÉRÉ.

J'ai dit que mon armement comprenait une carabine d'un calibre énorme. Elle vaut bien qu'un chapitre spécial lui soit consacré, pour indiquer les défauts et les inconvénients d'un pareil engin.

Par un caprice assez inexplicable, cette arme avait été apportée de Paris par un amateur qui ne chassait pas. Elle n'était approvisionnée que d'un très petit nombre de balles explosives. Elle fut mise en vente avant d'avoir servi, et comme le prix en était peu élevé, un de mes amis, pensant me faire plaisir, l'acheta pour moi et me l'apporta à Tày-Ninh. A première vue, les balles me parurent devoir, selon toute probabilité, provoquer l'éclatement de l'arme. On semblait s'être préoccupé seulement de leur faire contenir une grande quantité de poudre (62 gr.) tout en leur donnant relativement peu de poids. Leurs parois en cuivre étaient minces, peu résistantes. Pour éviter le frottement contre l'intérieur du canon, leur diamètre était inférieur à celui de ce dernier ; mais la différence, que l'on nomme " le vent ", était trop considérable. Une bague de plomb de 1 cm. de hauteur seulement, du calibre exact de l'arme, portant des nervures correspondant aux rayures du canon, était fixée au bas du tiers supérieur de la balle et devait tout à la fois maintenir l'axe de celle-ci exactement suivant j'axe du canon et imprimer au projectile le mouvement de rotation indispensable pour assurer le tir. Mais cette bague de plomb, trop étroite, mal placée, mal fixée sur la balle, ne lui donnait pas une fixité convenable, et avec ce que j'ai dit du vent qui était trop considérable, le ballonnement pouvait se produire. En ce cas, l'axe de la balle ne se confondait plus avec celui de l'arme, la poussée des gaz devait accentuer ce déplacement, coincer la balle, et l'écraser d'autant plus facilement que ses parois étaient plus minces. Les 62 gr. de la charge intérieure devaient alors s'enflammer dans le canon, et le faire éclater. J'étais certain que cette éventualité se produirait.

La poursuite des éléphants oblige le plus généralement à passer à travers forêt, et fort souvent dans des endroits très fourrés ; on était exposé avec une arme d'aussi fort calibre, à voir des brindilles de bois tomber dans le canon et se trouver prises entre la partie conique de la balle et les parois de l'arme. Au moment du tir, ces brindilles, formant coin, pouvaient aussi provoquer l'éclatement. On y avait

pourvu en adaptant à la carabine un bouchon en bois avec tête en fer ; mais encore fallait-il ne pas oublier de l'enlever, comme il m'arriva un jour. La tête en fer du bouchon était exactement de même couleur et de même diamètre que le canon, de sorte que, à première vue, on ne voyait pas forcément s'il était ou non en place. Approchant un jour une bande d'éléphants, je saisis au moment de tirer ma carabine des mains de l'Annamite qui la portait un peu en arrière. Je donnais toute mon attention à mon gibier, ne le perdant pas de vue un seul instant. Machinalement, je mis l'arme à l'épaule et tirai. L'éléphant détala : rendant alors la carabine au porteur, je lui dis de remettre le bouchon en place. Il me répondit l'avoir laissé au bout de l'arme quand je l'avais prise : je n'y avais pas pris garde et j'avais tiré le bouchon avec la balle. Un bouchon long d'un peu plus de 10 cm. calé avec des bandes de drap. Il était assez étonnant qu'il n'en eût pas résulté d'accident.

On se tromperait beaucoup si l'on pensait que les résultats produits fussent en rapport avec la puissance apparente de l'arme. Dans une des très rares circonstances où je l'employai, un éléphant atteint dans la partie arrière par une de ces énormes balles, s'enfuit comme s'il n'avait pas été touché. Je renonçai vite à le poursuivre, et on ne le retrouva qu'à une dizaine de lieues de là, ayant eu la force, avant de mourir, de traverser un cours d'eau très encaissé et assez large. Si l'on joint à cela que chaque coup de carabine revenait à 11 francs, que l'arme était difficile à tirer, assez mal en main, en se rendra compte que la limite au-delà de laquelle une arme cesse d'être pratique avait été largement dépassée.

Peu après avoir reçu cette carabine, j'ai voulu l'essayer bien que je fusse certain qu'elle éclaterait quelque jour pour les raisons indiquées plus haut. J'avais un vieux bœuf hors de service. Je le fis attacher dans un terrain vague et, ma carabine chargée avec grand soin, je me portai à 10 pas de lui à peine, par le travers. Je tirai, et manquai ! J'étais si bien persuadé que l'arme allait éclater, qu'involontairement j'avais fermé les yeux au moment de tirer. J'avais envoyé ma balle au-dessus du bœuf resté fort calme. Je préparai une nouvelle balle et tirai à nouveau, mais avec une défiance légèrement moindre. Le bœuf fut traversé de part en part, des éclats de la balle volèrent au-delà. Les résultats de ces 2 coups de carabine ne modifièrent pas seulement mon opinion. J'avais bien constaté que l'on pouvait tirer sans accident, mais je restais convaincu qu'à un des essais suivant l'explosion prévue se produirait

Un vieux chasseur de race Chame qui habitait tout près de Tâ-Ninh, avait fort admiré ma grosse carabine et était fort désireux de voir si elle produirait les effets merveilleux qu'il supposait. Il m'offrit de m'accompagner un jour en chasse du côté de la montagne de Tâ-Ninh et de me guider à sa façon. Au jour convenu, je me mis en route, avec mes compagnons habituels, l'interprète Pétrus Tan, mon domestique Loï, armés chacun d'une carabine. J'emportais la « grosse carabine » doublée d'une carabine calibre 8 ; 4 ou 5 miliciens m'accompagnaient pour porter les armes, garder le campement. Nous passâmes la nuit en plein air, pour être plus à proximité du terrain de chasse, et le lendemain au petit jour, nous nous mettions en campagne, guidés par le vieux Cham. Au lieu de suivre des chemins de bûcherons, en décrivant un cercle pour chercher à recouper des traces fraîches, le guide se lança à travers bois, assurant que telle était sa méthode, qu'il nous conduirait ainsi au lieu de repos de quelque bande. Je soupçonnais bien qu'il ne chassait pas ainsi quand il chassait seul : car rien ne permet de deviner l'endroit choisi par une bande pour se reposer, et ce serait grand hasard de tomber juste dessus. Peut-être le vieux Cham avait-il perdu au dernier moment son désir de juger des effets de la grosse carabine ? Ayant toutefois accepté de me laisser guider par lui, je me prêtai à son caprice.

Nous marchâmes ainsi pendant des heures à l'aventure à travers bois ; arrivés à un point où il se croyait certain de trouver des éléphants, le guide se montrait surpris de n'y rien voir. Sans hésiter, et avec une égale certitude, il se remettait en route dans une autre direction, toujours avec même insuccès, pour recommencer encore sans se déconcerter. Vers 3 heures, après avoir ainsi marché pendant 9 heures sans rien voir ni entendre, certain que, s'ils y avait des éléphants de ce côté, ils devaient commencer à se mettre en route, et qu'il était trop tard pour les rejoindre au repos, je décidai de nous diriger vers le campement pour y arriver, s'il se pouvait, avant la chute du jour. Nous avions pris cette direction depuis quelques instants quand j'entendis un léger bruit de bois sec cassé. Il me parut de suite produit par un éléphant en marche. Faisant arrêter mon monde, je prêtai l'oreille. Le Cham, après avoir bien écouté déclara que ce n'était qu'un cerf ou un singe, et qu'il n'y avait qu'à continuer notre route. Je n'étais pas de cet avis, de plus en plus certain que des éléphants étaient en marche à peu de distance. Chacun finit par se rendre à mon avis, et les armes furent chargées. J'eus quelque

peine à faire glisser la balle explosible dans le canon de la grosse carabine : la bague de plomb vacillait en entravant la descente du projectile, mais ayant l'oreille attentive au bruit, je ne pris pas autrement garde à ce détail, et du reste, une fois la balle engagée dans le canon, je n'avais plus autre chose à faire que de la conduire à fond.

Tout étant prêt, nous nous remîmes en route lentement avec de grandes précautions, nous guidant sur le bruit qui se répétait assez fréquemment. Suffisamment reposés, et n'ayant encore aucune inquiétude, les éléphants se déplaçaient lentement, sans chercher à dissimuler leur marche, s'arrêtant çà et là pour grignoter une liane. Comme il arrive toujours en pareil cas, ils ne marchaient pas groupés : ils avaient seulement une direction générale commune. Cela donnait de l'incertitude à notre marche. Les craquements qui nous guidaient se produisaient tantôt sur un point du groupe tantôt sur un autre. La distance néanmoins diminuait ; nous arrivâmes bientôt au bord d'un joli ruisseau très peu profond, large de 2 à 3 m. et légèrement encaissé. Il faisait mille détours, et nous eûmes plusieurs fois à le travers. Les éléphants semblaient tantôt le suivre, tantôt s'en éloigner. La forêt n'avait que peu de grands arbres, elle était relativement peu serrée, mais aux abords du ruisseau se trouvaient d'épaisses touffes de bambou formant un véritable mur.

Arrivé de nouveau au bord du ruisseau, il me parut cette fois que les éléphants se trouvaient bien sur l'autre rive, à quelques pas, masqués par les bambous. La place paraissant bonne, je me postai genou en terre, l'arme prête, attendant qu'une tête perçât le feuillage. Petrus et Loï se tenaient à mes côtés, dans la même position, le porteur de mon calibre 8 se tenait un peu en arrière. A 2 ou 3 reprises, j'avais déjà aperçu un bout de trompe trouant le feuillage, puis disparaissant. Un instant encore, et sans doute la tête émergerait et je pourrais tirer. Mais à ce moment, le vieux Cham, qui était resté un peu en arrière, siffla très doucement ; je me tournai, et du doigt, il m'indiqua un point sur la gauche. Laissant là Petrus et Loï, je me levai sans bruit, et suivi de mon porteur de carabine, je me rendis à 7 ou 8 pas de là au point indiqué. C'était sur un autre point de la boucle du ruisseau, bien dégagé, sans bambou. Un bel éléphant, en plein découvert, se disposait à descendre dans le lit du ruisseau, il se présentait presque plein travers, m'offrant le côté droit. Je le voyais en entier, depuis les pieds jusqu'au sommet du dos, sans qu'aucune partie fût masquée : il était à peine à 8 pas de

moi. On ne pouvait l'avoir plus en belle. Je me croyais certain de lui fracasser l'épaule et de l'abattre net.

Je vise avec soin, je tire, et je me trouve aussitôt enveloppé d'un épais nuage de fumée, en même temps que je me sens effroyablement secoué, et littéralement abasourdi par la détonation, sans me rendre compte de ce qui s'était passé. Machinalement, je me tournai vers le milicien qui m'avait suivi, et lui passant l'arme que j'avais en main, je pris mon calibre 8 que j'armai vivement pour être prêt à tirer si j'étais chargé par l'animal, ou par quelqu'autre de la bande. Tout cela se fit en un instant, sans réflexion. En passant mon arme, il m'avait vaguement paru qu'elle présentait quelque chose d'anormal, mais sans me rendre bien compte de ce que c'était, donnant toute mon attention à ce qui pouvait se passer devant moi. Alors, et pendant que la bande d'éléphants détalait, mon vieux Cham, qui était resté à 10 pas en arrière, se mit à gémir. Surpris, je me tournai vers lui, et je le vis tomber ou s'asseoir. Oubliant alors les éléphants, je lui demandai ce qu'il avait : montrant du doigt la grosse carabine, il me répondit qu'elle l'avait blessé. Cela me paraissait bien extraordinaire : comment en tirant devant moi avais-je pu atteindre quelqu'un à dix pas en arrière ? Je regardai la grosse carabine, ou plutôt ce qui en restait, et j'eus l'explication de l'accident. Justifiant mes appréhensions, elle avait éclaté à la quatrième balle tirée. La bague de plomb déplacée, la balle avait dû se trouver coincée. Elle avait été écrasée dans le canon, les 62 gr., de poudre de la charge intérieure s'étaient enflammés et avaient brisé l'arme.

Elle avait été coupée net au renfort qui se trouvait au tiers inférieur de la longueur du canon, exactement contre ma main gauche. Il m'était resté à l'épaule la crosse sauf quelques éclats de bois, le tiers inférieur du canon, fixé sur cette crosse, une très forte nervure en fer brasée sur le canon pour tenir la baguette, et la baguette engagée par son extrémité dans le fût, dont une partie était rompue. Baguette et nervure étaient tordues et fortement secouées. Les recherches faites pour retrouver les débris de l'arme, amenèrent la découverte du restant du canon enfoui dans le sol à 4 pas en avant de l'endroit où je me tenais pour tirer. Le fragment ainsi retrouvé comprenait le tiers supérieur parfaitement intact, et fut attenant la partie inférieure du tiers médian, développé et déchiré. Les parois latérales et supérieure de ce tiers médian avaient volé en éclats de tous côtés. C'est dans cette part que la balle avait dû s'écraser et son contenu s'enflammer. L'éléphant n'avait dû recevoir que quelques menus éclats que la sur-

prise causée par la détonation l'aura empêché de sentir. Nous nous mêmes en devoir de panser le pauvre Cham : un éclat l'avait fortement atteint à la face interne du la cuisse droite ; l'entaille large de 3 doigts avait bien 12 cm. de long et était assez profonde, surtout aux deux extrémités. L'éclat avait dû passer en tournant entre les jambes du bonhomme. Le milicien porteur de mon calibre 8, qui se tenait juste derrière moi, n'avait pas été touché. Je n'avais rien eu moi-même qu'une légère contusion à la cuisse, produite par le choc de la tête de la baguette, et un peu d'engourdissement à l'épaule. Mais j'étais tout abasourdi par l'explosion, et 3 jours après, les oreilles m'en bourdonnaient encore. Petrus et Loï l'avaient échappé belle ; si j'avais tiré me trouvant à côté d'eux, ils eussent pu être gravement atteints, voire tués.

Le blessé saignait beaucoup ; on se mit en quête de feuilles de je ne sais plus quel arbuste qui mâchées et appliquées sur la blessure arrêterent le sang. On le pansa, et l'on se mit en devoir d'improviser un hamac pour le rapporter au campement. Une solide perche coupée dans le bois et son langouti noué à la perche formèrent un hamac suffisant. Je dus, n'ayant plus mes porteurs, chargés du transport du blessé, porter moi-même les débris de la grosse carabine et un autre fusil. La marche à travers bois pour le retour était rendue bien plus difficile par le transport du Cham ; à chaque instant, il fallait contourner des obstacle, que les hommes eussent pu traverser un à un, mais qu'on ne pouvait faire franchir au hamac. Les miliciens connaissaient assez bien cette partie du bois, mais moins bien que le Cham, et l'on avançait moins sûrement. La nuit aussi arrivait qui allait compliquer les choses, d'autant plus que les tigres étaient assez nombreux de ce côté.

Heureusement, peu après le coucher du soleil, nous recoupâmes un chemin, et grâce à cette circonstance, nous pûmes rentrer au campement vers 9 heures du soir. Je regagnai Tây-Ninh le lendemain en assez piteux équipage : mais en somme, s'il n'y avait eu la blessure du vieux Cham, il n'y aurait pas eu grand'chose à regretter, et il était véritablement extraordinaire que j'en fusse quitte à si bon compte. Le public attribua l'accident à l'influence de la Dame Noire, le génie de la montagne qui protège les animaux de son voisinage, et qui avait empêché, un peu brutalement, le succès de ma chasse.

J'avais proposé au Cham de le faire soigner, mais il préféra se charger de ce soin à sa façon. Il le fit du reste avec plein succès, employant des décoctions de fourmis rouges, et je ne sais quoi : en

moins d'un mois il fut guéri, satisfait de l'indemnité que je lui payai, mais conservant le regret d'avoir été blessé à une chasse où il n'était que spectateur, alors qu'il n'avait jamais eu d'accident au cours de ses nombreuses chasses.

J'avais écrit à l'armurier pour lui signaler le défaut des projectiles de la grosse carabine, mais je n'avais pu réussir à l'en convaincre. Deux ou trois jours plus tard, le courrier m'apporta une lettre de lui. Il reconnaissait, mais trop tard, le bien fondé de mes critiques, et m'annonçait le prochain envoi de nouvelles balles modifiées selon mes indications, quand il apprit l'accident, il voulut me remplacer mon arme, mais je n'y consentis pas : j'acceptai seulement une réduction de prix de 50%. Ayant un approvisionnement de balles, et ne voulant pas refuser l'occasion qui m'était offerte, je m'embarrai à nouveau d'une carabine d'un calibre trop fort, mais n'en fis plus usage dans la suite, trouvant que ce n'était pas une arme pratique. La lenteur du chargement n'était pas compensée par l'augmentation — peu utile — de puissance, et présentait toujours le grand inconvénient de laisser le chasseur désarmé après le premier coup tiré.

CHAPITRE IV. - MON PREMIER ÉLÉPHANT

J'aimais beaucoup, étant écolier, la lecture des récits de voyage, et surtout ceux des chasses aux grands animaux. J'avais surtout admiré certaine image représentant une bande d'éléphants venant, par une nuit de pleine lune, s'abreuver dans une mare, au milieu d'une clairière. Mon rêve était de voir un jour ce spectacle, qui me semblait merveilleux.

Ce goût d'aventures me détermina à entrer dans l'Infanterie de Marine, seule voie qui en rendit la satisfaction possible. Un an après, je fus désigné pour servir en Cochinchine, un pays à éléphants, et je me tenais pour si bien assuré de réaliser un jour mon désir de chasse, que j'accueillis cette désignation comme une chose attendue. Les premiers temps de mon séjour ne répondirent pas tout à fait à mon attente, tout en me procurant bien d'autres satisfactions de nature différente. Je ne perdis pas de vue toutefois mes projets de chasse ; aussi, étant entré en Juillet 1865 dans le service des Affaires indigènes, et me trouvant ainsi assuré de prolonger à mon gré mon

séjour dans le pays, avec des appointements suffisamment élevés, je songeai à m'outiller pour la chasse.

Je rencontrai alors un officier plus anciens que moi, ayant les mêmes goûts, et qui était chargé de l'administration d'une région forestière habitée par les Moï. Il venait de recevoir une belle carabine à 2 coups, calibre 8, sortant des ateliers d'Albert Bernard, et il en attendait des merveilles. Enthousiasmé par ses récits, j'écrivis aussitôt à Bernard pour commander une carabine semblable, double, calibre 8, et un assortiment de douilles, projectiles à tête d'acier, projectiles explosibles, avec tous les accessoires nécessaires. La facture devait dépasser 2.000 fr., et je ne pouvais la régler que par des envois mensuels de 150 à 200 fr. C'était peu . . . L'armurier envoya cependant ce que je demandais. Je dois ajouter que je le payai un peu plus rapidement que je ne m'étais engagé à le faire. Quand je reçus ma carabine, je venais d'être envoyé au Can Lô, au bord de la Plaine des Joncs. Elle servait encore de repaire à une forte bande de rebelles, et j'eus d'autres soucis que ceux de la chasse. A l'époque des hautes eaux, des éléphants venus de Ba-Pnom (Cambodge), descendaient souvent dans cette Plaine des Joncs, et leur poursuite était alors sans intérêt : on les traquait en barque. La profondeur du marais en cette saison les empêchait de se défendre, et même de fuir, on pouvait les assommer sous le poids de balles ordinaires sans aucun risque, sans l'attrait d'une difficulté à vaincre. Mais il vint alors un grand solitaire à défenses superbes qui s'approchait des villages, et quittant le marais, s'aventurait dans les rizières. J'avais sous mes ordres un fonctionnaire indigène, un Phũ, qui habitait Cai-Bé, dans le voisinage des endroits où se montrait parfois ce solitaire. J'avais demandé à être averti quand l'éléphant se présenterait. Mais le Phũ n'eut garde de le faire, et un beau jour j'appris que, emmenant avec lui une bande de miliciens, il avait réussi à traquer et à abattre ce bel animal.

Je fus à ce moment envoyé à Trang-Bang, et j'y passai une année tout entière employée à la pacification du pays alors profondément troublé je dus y donner tout mon temps, jour et nuit, et bien que le Nord de l'arrondissement, appartenant à la région forestière, fût parfois visité par les éléphants, je n'eus pas le loisir de chasser. Vers la fin de l'année 1867, je fus envoyé dans l'arrondissement de Tra-Vinh (province de Vinh-Long) où venait d'éclater une insurrection sérieuse. Me trouvant dans la partie basse du Delta, séparée du restant du pays par les bras les plus larges du Mékong, je devais considérer mes projets de chasse ajournés pour longtemps. A ma grande surprise, j'ap-

pris bientôt qu'un éléphant, dernier représentant de sa race dans sa province, habitait la vaste plaine, en grande partie marécageuse, qui en forme le centre. Il dévastait de temps à autre les rizières qui bordent la plaine, et avait un refuge assuré dans les hauts joncs ou dans les îlots de bois de *tràm* inondés qui coupaient la plaine en quelques endroits. Il avait donné naissance à des légendes, il était protégé par des Esprits, défendu contre les chasseurs, dont les fusils ne partaient pas quand on tirait sur lui. Je me proposai de détruire la légende, et promis une prime de 10 piastres (55 fr, 50) à qui me mettrait à même de coucher en joue ce solitaire.

J'étais rarement libre, ayant beaucoup à faire ; l'éléphant aussi se cantonnait parfois dans des endroits inhabités, et on le perdait de vue pendant assez longtemps ; je ne pouvais donc me mettre en campagne que de loin en loin. Je revins bredouille de mes quatre premières expéditions, et la légende en acquit plus de force. On reconnaissait bien que, probablement, mes carabines ne rateraient pas, mais, ajoutait-on, l'éléphant reste invisible. A une cinquième chasse, je pus le joindre et le blessai : je réussis à le tuer à la sixième chasse. Mes bredouilles ayant eu lieu toujours dans les mêmes conditions, il y a peu de chose à en dire, sauf quelques menus incidents qui peuvent être relatés pour donner une idée de cette chasse. Sauf pour la dernière expédition, j'eus à chasser dans la direction de Vinh-Long, vers Vuong-Lien. Je remontais le fleuve en barque pendant 8 à 12 heures, je m'engageais ensuite dans un des petits affluents de droite qui pénétrait dans la plaine, on débarquait mes provisions dans la case la plus voisine du terrain à explorer, et je partais en campagne. Je ne pouvais pas chasser pendant plus de 2 ou 3 jours, en plus du temps nécessaire pour le déplacement, mes occupations ne me permettant pas de plus longues absences. J'emmenais avec moi un interprète nommé Petrus Tan que j'eus sous mes ordres pendant 5 ou 6 ans, et aimait beaucoup ces expéditions (Etant jeune, Petrus Tan avait été au service d'un missionnaire chez les Stiengs, et s'y trouvait encore lors du passage du voyageur français Mouhot, le premier explorateur de ces régions). Un domestique, Vô, et 3 ou 4 miliciens devaient aider à franchir les mauvais passages. Je n'emportais pas de vivres ; on mangeait en rentrant au campement. Une fois seulement, je passai la nuit à la belle étoile : ce fut la seule de mes quatre bredouilles qui offrit quelques incidents intéressants ; pour les autres, je ne rentrai qu'ayant vu des traces vieilles de plusieurs jours, que je n'eusse pu suivre, faute de temps.

Comme d'autres fois, on m'avait prévenu que l'éléphant était venu manger dans les rizières d'un village assez proche de Vuong-Lien, et qu'il s'était cantonné dans les environs. Je savais d'autre part que cette région était menacée de troubles ; on m'avait signalé les menées de quelques rebelles connus, qui enrôlaient les gens, et, de fait, une insurrection vite réprimée éclata peu de jours plus tard (Vuong-Lien n'était pas dans mon arrondissement). Les conditions n'étaient pas très favorables pour chasser ; il fallait m'en remettre à un guide inconnu, qui pouvait me conduire dans un traquenard. C'eût été si facile, à la traversée des petits bois de *cây tràm*, ou au milieu des grands joncs que l'on rencontrait çà et là ! Nous étions 6 ou 7, mais, n'ayant que trois armes, portées précisément par ceux qui ne s'en servaient pas. L'idée m'était bien venue qu'il eût été plus prudent de remettre la partie à une autre occasion ; mais celle-ci pouvait être la bonne, et puis, pensais-je, on n'osera pas me tendre un piège ; il ne faut pas paraître reculer. Qu'y avait-il à gagner au surplus à me faire disparaître ? Un autre me remplacerait, la répression serait immédiate, avant probablement que tout fût prêt pour un mouvement : je me mis en route.

Arrivé à un petit hameau, au bord d'une partie marécageuse, encombrée d'herbes très hautes, j'appris que l'on avait vu des traces de l'éléphant dans ce marais, et qu'il avait dû s'y arrêter, mais assez loin de là. Comme il était peu probable que l'on pût revenir au hameau avant la nuit, j'envoyai trois miliciens au bateau pour en rapporter des vivres, et me disposai à partir avec Petrus, Vô et un milicien porteur de ma carabine 8, sous la conduite de deux habitants que nous ne connaissions pas. Le marais était profond, à peu près impraticable. On nous engagea à le passer à califourchon sur des buffles. Il fallut en passer par là, si difficile que ce fût pour moi ; le buffle est généralement fort docile avec les indigènes, l'odeur des Européens lui déplâit, l'exaspère souvent, si bien qu'il serait parfois disposé à foncer sur eux. C'était donc pour moi, une monture peu engageante. On fit choix d'un buffle d'un caractère paisible ; son gardien, à califourchon sur lui, le maintint, et je pus me hisser dessus sans trop de difficulté. L'Annamite était fort sale : ses vêtements qui ne connaissaient pas le lavage, ne pouvaient plus changer de couleur, même après un bain de vase ; il me fallut cependant le prendre à bras le corps, car dans ce marais on éprouvait de terribles soubresauts, suivant que le buffle enfonçait plus ou moins profondément. A califourchon sur sa large croupe osseuse, à poil naturelle-

ment, j'aurais glissé au premier pas si je ne m'étais tenu solidement, et je n'avais pour cela que le conducteur. Aussi la nécessité fit-elle taire les répugnances.

Comme ses congénères, mon buffle, pour chasser les insectes, se fouettait sans cesse de sa queue à droite et à gauche ; elle trempait à chaque instant dans la vase, et s'en garnissait comme un pinceau trempé dans la peinture. A chaque allée et venue de ce chasse-mouches, j'étais badigeonné de vase de côté ou d'autre ; j'en étais couvert jusqu'à la ceinture. Pour comble d'infortune, la vase était si profonde par endroits que ma monture y disparaissait jusqu'à l'arête du dos ; je prenais ainsi de désagréables bains de siège. Ce dur exercice dura plus d'une heure, j'étais moulu et fortement entamé par les os saillants du buffle. Quand je descendis, j'étais en plus mauvais état qu'un cavalier qui aurait fourni une très longue course sur une mauvaise selle, et avec un cheval à dures réactions. Pendant le trajet, nous avons coupé quelques traces, mais vieilles de plusieurs jours. Le marais traversé, nous parvînmes à un endroit défriché où se trouvaient des rizières et deux cases abandonnées. Je parcourus toute cette partie de la plaine, mais sans rien rencontrer, et je rentrai aux deux cases, espérant trouver miliciens et provisions. Rien n'était arrivé ; je fis monter sur le toit, d'où l'on découvrait tout au loin : rien n'apparut en vue. Je commençai à concevoir quelque inquiétude, car il était tard. Je me demandais si mes miliciens n'avaient pas été enlevés, si le mouvement insurrectionnel prévu n'était pas déjà en voie d'exécution. Je cherchai alors à m'orienter pour me diriger par la plaine vers ma résidence, si la route n'était pas coupée. Mes dispositions étaient prises, quand enfin mon monde arriva : il n'y avait qu'un simple retard, dû surtout à un peu de paresse de mes hommes, On se hâta de manger, et, comme il semblait y avoir peu d'espoir de retrouver l'éléphant, et que je devais rejoindre mon poste en prévision de troubles nécessitant mon intervention, je me dirigeai par le plus court vers mon bateau, traversant à pied le marais dans une partie moins profonde que celle par où j'étais venu. Deux jours après, le blockhaus de Vuong-Lien était attaqué, la rébellion éclatait, m'obligeant à laisser de côté tout projet de chasse.

Quelques semaines plus tard, on me prévint qu'on avait aperçu l'éléphant dans la même plaine, mais sur un autre point, et je me remis en chasse par les mêmes moyens. Après avoir quitté mon campement et marché pendant quelques heures, j'arrivai au bord d'une petite mare vaseuse où l'éléphant était venu boire depuis peu, comme

l'indiquaient diverses traces profondément marquées. Il était déjà tard ; on pouvait espérer que l'éléphant reviendrait pendant la nuit et qu'il serait possible de le tirer, la lune étant pleine à ce moment. Je me décidai donc à passer la nuit au bord de la mare. On était trop loin du campement pour aller chercher des provisions, mais mes hommes avaient emporté quelques boules de riz froid, qui pouvaient nous permettre de remettre au lendemain le déjeuner et le dîner. La mare était extrêmement poissonneuse ; les miliciens prirent à la main quelques petits poissons, on les embrocha sur des brins de jonc, et on les fit griller sur un feu de joncs secs. Ils avaient une forte odeur de fumée, insuffisante cependant pour masquer leur goût de vase. C'était le digne accompagnement du riz froid arrosé d'eau bourbeuse comme boisson. Après ce très frugal repas, on s'installa pour passer la nuit : je m'allongeai dans les herbes, tout à côté de la voie suivie par l'éléphant, mes hommes s'accroupirent à quelques pas de là. Je leur proposai de veiller moi-même jusqu'à minuit, tandis qu'ils dormiraient pour veiller ensuite à leur tour. Ils déclarèrent qu'aucun d'eux ne dormirait, que je pouvais me reposer, ce que je ne tardai pas à faire. Vers minuit, je me réveillai : un brouillard opaque nous enveloppait ; on ne voyait rien absolument à deux pas de soi. Si l'éléphant était venu, il aurait pu nous écraser les uns ou les autres, avant qu'on pût seulement le viser. Rester à l'affût dans ces conditions était plus qu'inutile ; il n'y avait plus qu'à chercher un meilleur emplacement pour achever la nuit. J'appelai mes hommes ; aucun ne répondit : tous dormaient. Je les cherchai à tâtons, sans rien trouver ; enfin je fus entendu : ils s'étaient coulés au milieu des joncs pour être mieux abrités et dormaient comme chez eux. Nous étions bien gardés pour recevoir l'éléphant s'il fût venu !

Nous allâmes à 2 ou 3 kil. de là, marchant au hasard, et trouvant un endroit à peu près sec, on y acheva la nuit. Au jour, je me remis en route, et après quelque temps de marche, j'arrivai à un endroit couvert de joncs épais, hauts d'au moins 2m. 50. au milieu desquels poussaient des arbustes très clairsemés. A peu de distance on voyait la lisière d'un bois de *cây tràm*. Il était impossible de voir à 1 mètre de soi au milieu de ces joncs ; le fis monter un de mes hommes sur un arbuste pour examiner les environs. A peine perché à son poste, il nous fait de grands signes et se penchant vers nous, il répète : « L'éléphant ! » - Nous demandons de quel côté ; il étend le bras, disant : « Là, là ! » - Nous avions beau regarder, nous ne pouvions rien voir, et partant, rien tirer. Et toujours l'homme s'évertuait à dire, comme

s'impatientant : « Là, là ! » C'était évidemment très près de nous, mais aussi bien embarrassant : on n'aurait pas vu l'éléphant à demi-portée de sa trompe, et de quel côté aller ? Il fallut me résigner à suivre l'avis de mes hommes et me résigner à grimper sur un arbuste pour dominer les joncs. J'y réussis, non sans peine, et, à une vingtaine de pas, j'aperçus le dos de l'éléphant à travers le haut des joncs.

J'étais fort mal placé pour tirer et résister au recul de mon arme ; s'il prenait fantaisie à l'éléphant de charger, je ne pouvais me garer, et mon arbuste eût été brisé comme un fétu de paille. Je tirai néanmoins, mais sans autre résultat que de blesser ma bête en plein corps. Elle détala aussitôt, et c'est ce qui pouvait nous arriver de plus heureux. Ayant été à même de tirer, je payai la prime promise, et ne pouvant pas espérer rejoindre l'éléphant, je retournai à Tra-Vinh, dont je ne pouvais rester éloigné plus longtemps.

Le mois suivant, je fus averti que l'éléphant s'était fort rapproché de Tra-Vinh : il s'était cantonné à 4 heures de marche de chez moi, dans une espèce de bois de palétuviers. Sa blessure lui avait sans doute aigri le caractère, car il chargeait les gens qu'il rencontrait. Je me disposai à l'aller chasser. A ce moment le Commandant d'une canonnière stationnée dans le fleuve vint me voir. Je lui proposai de m'accompagner, ce qu'il accepta avec empressement. Je fis ajouter quelques provisions à mes préparatifs, je lui prêtai ma carabine calibre 16, et nous partîmes avec une douzaine de miliciens, Petrus Tan et Vô.

Arrivés à une plaine bien découverte qui longeait un bois de palétuviers, on m'annonça que l'éléphant s'y trouvait rembûché. Le bois était marécageux : on y enfonçait presque partout jusqu'au genou, voire même plus encore. La circulation y était en outre rendue plus difficile par les racines de palétuviers qui forment jusqu'à 1m.50 environ au-dessus de l'eau, un lacis inextricable. Tandis qu'un pied trouve appui sur une souche, l'autre, en s'avancant, enfonce dans une boue si profonde, si liquide que l'on craint de n'en pas rencontrer le fond. Il faut tantôt se baisser pour passer sous les racines les plus hautes, tantôt en enjamber d'autres, et toujours avec ces inégalités de fond qui rendent la marche très pénible. On ne pouvait trouver conditions plus défavorables. Je décidai les miliciens, moins lourds et plus agiles que nous, à s'avancer avec précaution dans le bois ; ils devaient, une fois la position de l'animal reconnue, grimper sur les palétuviers pousser des cris pour l'effrayer, et le décider à sortir. Une fois en plaine, il eût été facile de le tirer. La manœuvre s'exé-

cuta, et au bout de quelques instants, cris et clameurs se firent entendre. L'éléphant ne tarda pas à répondre, cette musique n'étant pas de son goût. Encouragés par ce premier succès, les miliciens redoublèrent ; mais il fallut bientôt reconnaître que, si l'éléphant grondait, il ne se décidait pas à bouger, et les miliciens ne pouvant faire mieux ni se risquer à descendre de leur abri, il fallait à notre tour nous engager dans la forêt.

Nous entrons, le Commandant, Petrus Tan et moi, puis nous nous dirigeons séparément vers le point où les barrits s'étaient fait entendre. Au premier pas, le Commandant met le pied dans une trace de l'éléphant recouverte par l'eau, et enfonce jusqu'à la ceinture. J'arrive le premier en vue de l'animal, que j'ai par le travers à une douzaine de mètres. Ma carabine était à balle explosible d'un côté, à balle à tête d'acier de l'autre. Je tire la première. Ma cartouche rate ; au lieu de la remplacer de suite, je tire la seconde et blesse l'éléphant qui gronde et se tourne vers moi. Je bats en retraite, mais avec quelque difficulté : je ne puis tourner le dos ; il faut m'éloigner en reculant, sans perdre de vue mon blessé qui paraît fort irrité. Chargera-t-il ou s'éloignera-t-il ? Des racines à hauteur de la tête et des épaules me gênent, tandis qu'en m'envasant, je m'empêtré les jambes dans d'autres racines. Je recharge mon arme pendant cette retraite délicate, ma balle explosible m'embarrasse ; un heurt sur la capsule dont elle est armée peut la faire éclater dans mes mains, et je pense que la chasse pourrait ne pas se terminer à mon avantage. Enfin, l'éléphant prend le parti de s'éloigner ; je me dégage de mon mieux, cherchant le moyen de recommencer l'attaque.

Pendant que je cherche à m'orienter, des cris se font entendre, puis un coup de carabine. Et le commandant m'appelle : l'éléphant est sorti en plaine. Je parviens à sortir à mon tour ; j'aperçois mon blessé qui, après quelques pas faits à découvert, juge sans doute sa position désavantageuse, et retourne vers le bois. Je me hâte, et avant qu'il atteigne la lisière, je lui envoie une première balle qui porte, mais ne l'arrête pas. Je tire la deuxième balle en pleine tête, et j'ai la satisfaction de voir l'éléphant s'abattre. Je recharge, tout en me précipitant pour achever ma bête si elle fait mine de se relever. Je lui tire mes deux balles à bout portant : c'est bien fini, l'éléphant est tué. Le Commandant me rejoint, et nous nous hissons sur l'animal, pour nous reposer en fumant une bonne pipe. Il faisait très chaud, surtout après notre longue marche, et les efforts que nous avons eu à faire. Le Commandant, en soupirant, remarque combien une bouteille de bière

serait la bienvenue. Je fais venir les provisions apportées par les miliciens ; et il s'y trouve la bière désirée.

Après un peu de repos, les miliciens se rendent au village le plus voisin, pour prévenir les habitants. Ils nous fourniront contre paiement deux voitures pour transporter à Tra-Vinh la tête et l'un des quatre membres. Le reste est abandonné à qui voudra le prendre. Dans la soirée, les gens arrivent avec paniers et coutelas, et à grand'peine, on dépèce notre gibier : en deux heures, toute la chair est enlevée. Les gens, cependant, qui se plaignaient des dégâts commis par l'éléphant quand il était en vie, expriment maintenant des craintes : comme il était un peu sorcier, on pense que son esprit cherchera à se venger, on regrette qu'il soit tué, et pour fuir les responsabilités, on dit qu'il ne causait en somme des dégâts que chez ceux qui lui voulaient du mal, non chez ceux qui nous entourent. Je rassure chacun en déclarant que je suis seul responsable. . . et mieux encore en donnant quelques gratifications.

Nous passons la nuit dans la case la plus voisine, et le lendemain nous rentrons à Tra-Vinh avec nos dépouilles, fort satisfaits de cette expédition. Cet éléphant était de taille moyenne, dépourvu de défenses, les poils de sa queue étaient plus longs et plus fournis que tous ceux que j'ai pu voir dans la suite ; j'essayai de conserver l'extrémité de cette queue, mais elle me fut volée. Tout le poste et tous les miliciens eurent ample provision de viande, et chacun la trouva d'autant plus à son goût que les occasions de s'en procurer sont rares partout. Telle fut la fin du dernier éléphant qui ait habité la province de Vinh-Long. Il n'en est pas revenu d'autre depuis.

J'étais satisfait d'avoir réussi à l'abattre, d'abord parce que j'avais voulu y arriver ; puis c'était — enfin — un début dans ce genre de chasse, sujet de mes rêves de jadis. Mais je dois dire que ces rêves n'étaient pas encore complètement réalisés : ce n'était pas encore la chasse dans une grande forêt non marécageuse, ni la vue d'une bande venant à l'abrevoir !

CHAPITRE V. — CHASSES DANS LES MARAIS DE RACH-GIA

L'arrondissement de Tra-Vinh était pacifié depuis peu, quand, en 1868, une insurrection éclata à Rach-Gia. Les rebelles s'emparèrent par surprise du poste français et de l'Inspection. Deux officiers et 38

sous-officiers ou soldats français furent tués, un seul put s'échapper.

L'arrondissement de Rach-Gia, qui s'étend le long du golfe de Siam, est le plus vaste de la Cochinchine. Il a une étendue de près de 1 million d'hectares. Pendant la saison des pluies, il est presque entièrement couvert d'eau ; un banc de sable d'une centaine d'hectares émerge seul en toute saison. C'est sur ce banc que s'élèvent le marché et le chef-lieu du Rach-Gia. La population est moitié annamite, moitié cambodgienne. La première s'adonne surtout au commerce, à la pêche, à la culture des jardins ; elle a refoulé dans l'intérieur les Cambodgiens, premiers possesseurs du pays, et elle occupe, comme à Tra-Vinh, les rives des cours d'eau. Les Cambodgiens, cultivateurs de rizières, chasseurs de cire et de miel, sont cantonnés dans l'intérieur. Tous sont pauvres ; la population est très clairsemée, les cultures, de peu d'étendue, sont séparées les unes des autres par de vastes marais, ou par des forêts de *cây tràm*, inondées dix mois de l'année. De nombreux cours d'eau, quelques-uns fort larges, sillonnent le pays.

Dans le marais se trouvent des espaces couverts de joncs très hauts, très serrés, absolument impénétrables. Ailleurs sont des espaces couverts d'une herbe large, ressemblant pour la taille et la forme à une lame de sabre. L'extrémité inférieure de ces herbes est tendre, blanche, d'assez bon goût. J'en ai mangé plus d'une fois en chemin. Pendant trois mois de l'année, me partie de la plaine se dessèche, et la circulation à pied y devient possible en bien des endroits. Dès les premières pluies, tout se recouvre d'eau et l'on ne peut plus circuler qu'en petite pirogue. Là où la couche d'eau est trop mince pour qu'elle puisse flotter, on fait traîner la pirogue par un buffle. Partout ailleurs, on avance en poussant à la perche. Ces pirogues, fort petites, ne peuvent pas porter plus de quatre personnes. Elles ont peu de stabilité et chavireraient au premier faux mouvement. Les Européens qui s'en servent, plus lourds, moins souples que les indigènes, sont tenus de rester immobiles.

Cette immobilité sous un soleil ardent, sans ombre nulle part, est une cause d'extrême fatigue et rend fort pénibles les longs trajets. On est de plus incommodé par des myriades de moustiques qui se trouvent là dans un milieu qui leur est particulièrement favorable. L'eau qui couvre la plaine, colorée par les détritux de végétaux, est rousse et foncée comme du café un peu clair. On n'a pas autre chose à boire en route, mais on s'y fait vite, car la soif atteint un certain degré. Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, ces régions ne

sont pas malsaines, fiévreuses : les parties qui présentent ces inconvénients sont les forêts sur sol argileux. La différence qui existe dans la flore de ces deux régions, la ventilation moins active en forêt, là où les rayons du soleil ne peuvent pas non plus pénétrer, suffiraient à expliquer la différence de salubrité.

On trouve des abeilles dans les forêts de *cây tràm*, et le suc parfumé des fleurs de cet arbre donne au miel un goût très fin et très recherché. Tous les oiseaux d'eau abondent dans le pays : les pélicans s'y réunissent par milliers pour la ponte, et ils donnent lieu à une industrie particulière. Un fermier paye le monopole de la récolte des plumes de jeune pélican employées pour faire des éventails. Il en tue chaque année peut-être plus de cent mille, et il payait jadis son monopole 30.000 fr. Il avait en outre bien des frais pour enclore le lieu de ponte, le garder, surveiller les petits, les abattre, les plumer. . . On peut se rendre compte de la quantité de petits qu'il lui faut sacrifier, pour tirer profit de son industrie. Les choses du reste ont dû changer, car les pélicans semblaient diminuer en nombre et chercher ailleurs des lieux de ponte offrant plus de sécurité. Dans les marais vivent aussi des tortues, des serpents, en quantité, parmi lesquels fort peu sont venimeux, et des milliards de poissons.

Parmi les quadrupèdes, on rencontre des sangliers, des cerfs, des buffles sauvages, des éléphants et des tigres. Sur quelques points, ceux-ci ne trouvant pas assez de gibier, s'attaquaient aux habitants, allant jusqu'à harponner au passage ceux qui passaient en pirogue dans les cours d'eau étroits, et des villages ont dû se déplacer, abandonnant leurs cultures, pour se soustraire à ces attaques.

Dès que la nouvelle de la catastrophe du Rach-Gia fut connue, on envoya de Saïgon des canonnières et des troupes pour détruire la bande rebelle et rétablir le poste. Je fus appelé à prendre la direction de l'arrondissement pour le réorganiser, y ramener l'ordre et la sécurité. L'antipathie qui existe entre Cambodgiens et Annamites facilita beaucoup ma tâche. Mais on comprendra facilement que, malgré le désir que j'en avais, il me fut impossible de songer à la chasse pendant les premières semaines de mon séjour.

Le plus gros de ma besogne était fait, quand je sus qu'un éléphant de taille colossale faisait des dégâts dans les rizières d'un village cambodgien. Je me décidai à lui donner la chasse. Il me fallut pour cela traverser la baie du Rach-Gia, pour aller remonter un grand cours d'eau qui se jette dans la baie du côté opposé. Cette traver-

sée, faite dans une barque de rivière un peu volage, était désagréable ; si le vent se levait pendant le trajet, il pouvait devenir impossible d'avancer. Je passai sans encombre cette fois, emmenant avec moi Vô et Petrus Tan que j'avais amenés de Tra-Vinh. Petrus parlait bien le cambodgien, et m'était de la plus grande utilité pour les affaires de service.

Le trajet en barque était fort long : après avoir remonté le Cai-Loï pendant plusieurs heures, nous nous engageâmes successivement dans une série d'affluents et de sous-affluents, de plus en plus étroits. Le fleuve, dont la largeur était assez considérable, présentait bien l'aspect des cours d'eau ordinaires de la colonie, les berges disparaissaient sous les palétuviers ; la véritable nature du pays se révèle mieux dans les cours d'eau étroits. C'était l'époque où il était couvert d'eau, pas un pouce de terre n'émergeait, et j'avais bien la conscience, au milieu de toute cette masse de verdure, que, sans les quelques mauvaises planches qui nous portaient, nous serions hors d'état de nous tirer de là. Il y avait bien quantité de grandes herbes, d'arbustes, et même d'arbres, comme dans un pays praticable, mais le sol manquait partout. Ce qui achevait de caractériser ce pays, c'était de voir sur les branches non des fruits, mais des serpents de toute taille, paresseusement enroulés ou se reposant sur des fourches. Il n'y en avait pas sur tous les arbres, naturellement, ils étaient cependant remarquablement nombreux, et j'éprouvais l'impression que l'homme devançait son heure, en apparaissant dans un tel milieu. C'est en effet un pays en formation, qu'un colmatage continu rendra semblable à d'autres terrains d'alluvion de la Basse-Cochinchine ; c'est pour celle-ci une réserve pour l'avenir.

On aperçut enfin quelques cases cambodgiennes ; elles étaient, comme partout, élevées sur pilotis, mais plus que partout, cette disposition était imposée par la nature du sol. Elle obligeait de plus les habitants à des travaux de terrassement pour établir les parcs à buffles. Si ces animaux se plaisent dans les marais, il ne leur conviendrait pas d'y séjourner constamment jour et nuit, comme le font leurs congénères restés à l'état sauvage. On fait donc des remblais pour ménager aux animaux une plate-forme relativement sèche. Quelques habitants pauvres ne possèdent qu'un seul buffle, le remblai est alors réduit au strict minimum. L'effet produit le soir par ce buffle solitaire, se profilant sur le ciel, debout sur une étroite plateforme, était bizarre : on eût dit une œuvre d'art égarée dans le marais, un bronze posé sur un socle. Bien que ces animaux aient la peau dure,

ils sont fortement incommodés par les moustiques ; pour les préserver un peu, on allume au vent un petit foyer qui dégage beaucoup de fumée et écarte ainsi les maudits insectes. Les habitants usent aussi souvent de ce procédé pour eux-mêmes : mais j'ai pu expérimenter plus d'une fois que son efficacité n'est pas la même pour tous. Les moustiques résistent encore mieux à la fumée que je ne le puis faire moi-même, et elle me chassait déjà, alors que la place n'était pas encore intenable pour eux.

J'arrivai à la nuit à la case qui devait nous donner abri, dans le voisinage des rizières visitées par l'éléphant. La nuit fut aussi mauvaise que je pouvais le prévoir : je fus dévoré de piqûres. A la fin de cette longue nuit, on commença les préparatifs de départ, qui firent une diversion heureuse, malgré leur longueur. Les femmes décortiquèrent le riz du matin, puis le firent cuire. Ceux qui devaient m'accompagner mangèrent, et emportèrent avec eux une boule de riz froid. Pour la préparer, on verse sur un linge quelconque un grand bol de riz cuit bien chaud ; on l'enveloppe dans le linge, et l'on tord vigoureusement pour comprimer le riz. Il s'agglutine ainsi en une boule compacte, que l'on coupe en tranches au moment de l'utiliser. Il y a mieux comme nourriture ; c'est cependant très mangeable.

J'avais pris place dans une pirogue, assis sur une petite planchette, les genoux presque contre le menton, tenant ma carabine debout contre moi, et impossibilité de remuer sous peine de chavirer. Deux Cambodgiens armés de perches devaient me conduire. Petrus et Vô occupaient chacun une pirogue conduite par deux hommes, et 4 ou 5 habitants qui nous devaient guider nous accompagnaient, chacun dans une pirogue très légère. La couche d'eau qui recouvrait la vase étant assez mince, on attela un buffle à ma pirogue pour la remorquer là où il serait nécessaire. Nous avançons assez vite, et, en trois heures environ, nous pûmes explorer les rizières les plus voisines. Je commençais à craindre que l'éléphant n'eût changé de cantonnement, quand un guide nous le signala, Il était loin encore, et, obligé de rester assis dans ma pirogue, je ne pouvais le voir, étant masqué par les herbes. On détela le buffle et l'on continua d'avancer, puis, comme on glissait assez difficilement sur la vase, les deux Cambodgiens descendirent pour alléger la pirogue qu'ils poussèrent. Je ne tardai pas à voir l'éléphant entièrement à découvert, me paraissant être, comme on l'avait dit, de taille colossale. Il était à plus de cent mètres de nous, et, comme il ne se trouvait ni broussailles ni touffes de joncs qui puissent dissimuler no-

tre approche, il ne tarda pas à nous apercevoir et à donner des marques d'inquiétude. Il n'y avait pas de temps à perdre : je descendis à mon tour dans la vase, et enfonçant jusqu'au dessus du genou, je continuai à m'approcher. L'éléphant se mit en marche pour s'éloigner, et, comme, il allait beaucoup plus vite que moi, je ne pouvais que voir la distance augmenter si je tardais à tirer. C'était une partie de chasse bien compromise, car les balles explosibles ne comportent pas une longue portée, et au delà de trente mètres, leur tir est bien incertain. Quant aux balles à tête d'acier, elles n'auraient probablement pas produit grand effet : la chambre de ma carabine était fort courte, et je ne pouvais employer que des cartouches raccourcies, de faibles charges de poudre, et des balles trop légères pour leur diamètre. Je dus bien des bredouilles par la suite à cette défectuosité, que je ne pus faire disparaître que bien plus tard, en faisant allonger la chambre, quand je rentrai en France. Je dois ajouter que j'étais fort mal placé pour tirer avec quelque sûreté, envasé comme je l'étais. Au lieu de laisser filer l'éléphant, je le tirai à tout hasard, au grand désappointement des Cambodgiens : ils regardaient la distance comme infiniment trop grande, et considéraient la journée comme perdue. On reconnut cependant que ma balle avait porté : et il y eut une véritable stupeur quand on vit l'éléphant s'abattre sous le coup de cette balle tirée à une centaine de mètres. Ma surprise du reste fut grande aussi : je ne pouvais pas m'attendre à un tel résultat : ce fut un de ces coups heureux qui ne se reproduisent pas deux fois. Les Cambodgiens n'en revenaient pas : mon arme leur parut douée de perfections, de vertus extraordinaires, et j'y gagnai un surcroît de considération. Les Européens, qu'ils ne connaissaient guère encore, leur parurent avoir sur eux tous une immense supériorité.

Au moment de l'écroulement de mon éléphant, je vis avec surprise qu'il avait un compagnon armé de belles défenses : il se tenait tout à côté de celui que je venais de tuer, et, quoique il fut lui-même de grande taille, se trouvait masqué par lui. Au lieu de chercher à venger son compagnon, il ne songea qu'à fuir au plus vite. Je le tirai aussitôt, niais sans autre résultat que de hâter sa course. Retrouvant un peu plus d'eau à quelques pas de là, je remontai en pirogue, et mes deux Cambodgiens firent les plus grands efforts pour gagner du terrain. En passant près de l'animal abattu, je lui envoyai deux balles pour être bien certain qu'il ne se relèverait pas ; et je continuai la poursuite avec Petrus. Tandis que Vô restait à côté de l'éléphant tué, sur lequel il s'amusait à tirer tout ce qu'il avait de cartouches.

Je ne perdais pas de vue le deuxième éléphant, qui de temps à autre s'arrêtait un peu pour s'arroser avec sa trompe. Il avait été touché, et ses blessures le gênaient. Je parvins à me trouver à une cinquantaine de pas de lui, et, désespérant d'arriver à l'avoir plus en belle, je le tirai encore, mais en croupe malheureusement, ne pouvant l'avoir de travers. Mes balles ne firent que hâter sa marche : il allait beaucoup plus vite que nous, et bientôt il disparut dans les hautes herbes. Il était trop tard pour entreprendre une longue poursuite : j'y renonçai donc d'autant plus facilement que j'étais désireux de me reposer sur celui que j'avais tué. Tombé en terrain vaseux, il s'y était un peu enfoncé, et ne présentait pas un relief correspondant à sa masse. On voyait cependant combien il était colossal. Mes hommes s'étaient juchés dessus ; ils me firent place quand je me hissai à mon tour, et ils purent tenir tous debout sur la tête de l'animal. Bien des chasseurs indigènes qui virent son crâne dans la suite, me dirent n'avoir jamais vu d'animal d'aussi grande taille. Il avait du reste une véritable notoriété dans le pays. C'était un mâle, sans défenses, comme il arrive souvent en Indochine ; il mesurait 3m. 20 de hauteur à l'épaule (la plus haute taille que j'aie pu observer dans la suite atteignait à peine 3m. ; un éléphant de 2m. 80 est déjà de très grande taille).

De ce superbe animal, je ne conservai que le crâne, un fémur incomplet, et un ongle monté en porte-allumettes. Je n'avais pas encore eu l'idée à ce moment d'utiliser les pieds, et je l'ai toujours regretté car ils étaient extraordinairement grands. Le crâne a 1m. 02 de hauteur, et 0m. 72 de largeur ; la mâchoire inférieure pèse 40 kil. Ne pouvant prolonger mon absence, je rentrai à mon poste, satisfait d'un succès qui avait fait grande impression dans le pays (1).

(1) *Lettre à Hanriot, 20 Octobre 1868. Rach-Gia.*

... Les eaux montent pas ; chasse difficile, parfois dangereuse. La première fois approché deux éléphants, un gigantesque sans ivoire, un plus petit, ivoire, masqué par le premier. Tiré balle explosible ; balle pénétra au flanc, sortit du trou un peu fumée, la bête chavira, beuglant fort ; essayait se relever. Tiré quelques balles pointe acier. L'autre filait ; tiré à volée ; blessé. Le poursuivi n'ayant que trois cartouches : porteurs de munitions suivaient pas. Petrus seul. Une cartouche rata, deux cassèrent cuisse ; se retourna menaçant ; étais désarmé, m'aplatis. Reprit sa course à trois pattes, tombant parfois Abandonné. Revenu au premier : trois mètres 25 haut à l'épaule ; 3m. 40 de long ; 5m. 40 de tour de taille ; tour du pied coupé non élargi

J'eus occasion, pendant mon séjour au Rach-Gia, de faire encore 2 ou 3 chasses, mais avec résultat fort peu satisfaisant. C'était toujours dans les mêmes régions : il s'y trouvait d'assez grands espaces où les herbes étaient de hauteur moyenne, et ne gênaient pas la vue, ce qui facilitait les recherches. Les éléphants circulant à travers ces herbes traçaient de larges voies qu'il était impossible de ne pas voir. Comme aussi il était facile de déterminer le moment du passage. Il se trouvait toujours en effet de ci de là quelques herbes arrachées près du pied ; l'extrémité brisée restait blanche pendant 2 ou 3 heures, puis se colorait en rouge plus ou moins foncé suivant le temps écoulé. On voyait donc assez facilement si une trace était assez récente ou trop vieille pour être suivie avec chances de rejoindre.

par le poids de l'animal, 1 m. 30. Etait colossal. Chasse de 12 heures à jeun.

Lendemain, chassé bande de près de 40, me croyais à 500 mètres quand un beau se lève à 30 pas, file vers herbes plus hautes que lui. Envoie une balle pointe acier à épaule (croyant tirer explosible) ; explosible envoyée en avant oreille, trop en avant : fumée sort du trou. Eléphant chancelle, tombe pas. Atteint hautes herbes poussant grands cris. Aussitôt, des herbes, part effroyant concert d'éléphant en fureur : les uns sonnaient trompette, autres grondaient, épouvantable ! Tout tremblait, moi aussi (en dedans). Ne pouvais fuir, semblaient à me mettre en bouillie. Après 1/4 d'heure, concert se calme. Voulus voir si filaient pour chercher le blessé. Tiré au jugé. Reprise de musique. Eléphants prennent place de combat. Gens perchés sur arbustes disent que couvrent le blessé de feuillage, que 4 le gardent. Les autres en avant, face à nous, faisant moulinet trompe. Demeuré en observation pendant une heure. Puis honteux reculade, décidai Petrus et quelques autres à venir tirer blessé. Aux premiers pas, cela alla : puis gens veulent éclairer situation ; font grimper sur arbuste. Eléphants toujours en bataille. Gens disent de renoncer, que serions tous tués ; que ce troupeau à tué trois chasseurs, que ne fuirait pas. Le soir venait. Parti.

Il y a quelques jours, je retournai contre même troupeau. Etait ailleurs. Vent mauvais : éventé. Eléphants sonnent le rappel. Forment 2 pelotons, se promenant dans plaine, de mauvaise humeur. Herbes extrêmement hautes : me risquai pas. Allai camper pour nuit dans voisinage, dans bois submergé, d'où les attendais crier de temps à autre.

Au matin en route. Etaient allés dans bois de rotins plus haut qu'eux, si entrelacés que n'y eus pu fourrer bras (pis qu'à lisière bois Tra-Vinh). Allures étranges : partout arbustes cassés, grand espace foulé, comme si tous avaient tenu conseil. De cet espace, des bêtes dans toutes les directions. M'avançai avec quelque anxiété. Pas moindre bruit, rien que corbeaux attires par blessé. Et savais deux bandes là ! Enfin, une fois bien engagé, entends un grondement tout proche. Coups de trompette répondent de partout par côtes, devant, derrière. Craignais être cerné, et l'aurais été si avais tiré. M'abstins. Revins, ayant rien tué. Mais moi pas tué non plus.

J'ai dit combien étaient pénibles ces recherches en pirogue ; obligé de rester assis, immobile, sur une planchette basse, harcelé par les moustiques, brûlé par le soleil, quand le temps était clair, et quelles fréquentes déceptions en croyant trouver une trace fraîche, et, l'ayant suivie pendant plusieurs heures, on la voyait aboutir à des retraites inaccessibles. Les éléphants, en effet, se reposent rarement à découvert, ils se retirent pendant le jour dans les grands joncs ou dans d'épais fourrés marécageux. On ne pouvait les y suivre qu'en prenant les sentiers tortueux tracés fort irrégulièrement par eux et devenant de plus en plus impraticables à mesure que les éléphants, s'écartant de la troupe pour s'arrêter aux points qui leur conviennent, laissent le sentier de moins en moins frayé. Il faudrait presque toujours, dans ces endroits, arriver à portée de trompe pour pouvoir tirer, et s'ils chargeaient, ce qui est fréquent, il serait impossible de se garer. Le sachant bien, les Cambodgiens se seraient refusés à pénétrer dans ces fourrés. Les risques étaient trop réels pour qu'on pût raisonnablement les obliger à les courir.

De temps à autre, ils grimpaient sur des arbustes pour découvrir au loin, et si, à défaut d'autres indices, ils apercevaient des aigrettes, ils se dirigeaient de leur côté, pensant y trouver buffles ou éléphants. On dit en effet que ces oiseaux accompagnent souvent les grands animaux, pour manger les insectes qui se posent sur eux, comme on voit des merles éplucher le dos des buffles domestiques.

Un jour, une piste suivie en bon terrain nous conduisit à la lisière d'un fourré épais. Tout le troupeau s'était arrêté avant de s'y engager, et les herbes étaient écrasées et piétinées sur un large espace circulaire. Les Cambodgiens ne voulurent pas s'engager dans le fourré, prétendant que les éléphants s'étaient concertés avant de choisir le lieu de leur repos et qu'il serait par trop dangereux de chercher à les approcher. Assurément c'était de la fable, mais les éléphants aussi pouvaient être massés de telle sorte qu'il eût été impossible de se garer en cas d'attaque, et j'avais à me préoccuper de la sécurité des gens sans armes qui m'accompagnaient : Il fallut bien rentrer bredouille.

Au cours d'une des chasses, un guide signala une bande d'une vingtaine d'éléphants, qui s'était arrêtée à découvert, tout à proximité d'un petit îlot de joncs très hauts et très serrés. Le marais était coupé là par une série d'îlots semblables, séparés les uns des autres par des endroits presque découverts. Un guide ayant une pirogue petite et légère se glissa en avant, pour essayer de reconnaître cette bande d'un

peu plus près. Il nous rapporta qu'aucun des éléphants vus n'avait de défenses, mais que, si l'on voulait attaquer pour « se faire de la viande » il serait assez facile d'approcher. On se remit en route, et j'arrivai bientôt à distance à peu près convenable. Mais nous avions été éventés ; la bande tout entière se dirigeait vers les joncs, les premiers commençaient à s'y engager. Je ne voyais que les croupes, ce qui ne laissait guère de chance de succès. Je tirai néanmoins, et pendant que mes Cambodgiens redoublaient d'efforts pour avancer plus vite, je continuai le feu. Les mouvements de la pirogue rendaient le tir fort incertain, et les éléphants effrayés se séparèrent par petits groupes. Contournant les îlots de hauts joncs, je poursuivais tantôt un groupe, tantôt un autre. A ce moment, je me trouvai à une quinzaine de pas de 4 ou 5 éléphants, et j'espérais bien en avoir un, mais les balles étaient trop légères, surtout tirées en croupe. Plus d'un animal, certainement, mourut de ses blessures, mais pas un ne resta sur place, et je ne pouvais m'attarder à une longue poursuite pour entreprendre d'achever les blessés. Surexcités, les Cambodgiens criaient qu'ils faisaient la guerre aux éléphants !

Petrus et Vô me secondaient de leur mieux, mais avec un égal insuccès. Petrus avait ma carabine 16 et Vô, un simple fusil de chasse. Au milieu de la débandade, un petit éléphanteau se trouva isolé : il criait pour appeler les siens à l'aide, mais ils étaient trop effrayés pour y prendre garde, et la mère, trop grièvement blessée peut-être, abattue au milieu des joncs. L'éléphanteau restait donc à notre discrétion, et nous pouvions nous en emparer sans difficulté. Vô eut la mauvaise idée de lui envoyer une balle au moment où nous étions déjà tout près de lui. Il le toucha à la cuisse et lui cassa le fémur. Nous le cernâmes, on le maîtrisa, et on lui attacha les membres. Il n'avait guère qu'un mètre de haut — il fut cependant difficile de le hisser dans la meilleure de nos pirogues que l'on fit remorquer par deux autres. Le pauvre animal criait, barrait de toutes ses forces, et les Cambodgiens, craignant que ses cris ne finissent par provoquer le retour de ce qui restait de la bande, s'éloignèrent au plus vite, nous ramenant aux cases où nous avions campé. Le prisonnier y fut soigné aussi bien que possible : au bout de quelques instants, il se familiarisa avec tout le monde. Je le ramenai au Rach-Gia où je le fis soigner. Mais la balle était restée dans la blessure, et je n'avais pas non plus les moyens de soigner la fracture. Il mourut après une quinzaine de captivité. Si Vô, n'avait pas eu la sottise de tirer sur lui, on l'eût pris tout aussi facilement, et on l'aurait élevé sans peine.

Il m'arriva, une autrefois encore, de joindre une bande arrêtée à découvert à la lisière de hauts joncs, et je pus m'approcher suffisamment pour tirer à portée convenable. Mais il était impossible de tirer avec quelque sûreté dans ces pirogues qui vacillaient sans cesse, on était aussi fort mal en équilibre sur fond concave, ayant à l'épaule une arme assez lourde, au recul un peu fort. Mes balles portèrent, mais mal, et la bande disparut dans les hauts joncs sans qu'un animal tombât. Les éléphants, toutefois, n'allèrent pas loin. Ils s'arrêtèrent à peu de distance de la lisière, grondant d'une manière menaçante. Il était impossible de tenter de les approcher, le tir au jugé ne pouvait mener à rien : nous nous décidâmes à attendre un peu pour voir quel parti prendrait la bande. Un Cambodgien grimpa sur un arbuste pour essayer de voir ce qui se passait : il nous conta voir en arrière de la bande un éléphant, grièvement blessé certainement, se trouvant entre deux autres qui l'arrosaient avec leur trompe et le couvraient de joncs, tandis que le reste se trouvait groupé plus près de nous. Pour ceci, nous le savions : on entendait assez les grondements continus qui se répondaient tout près ; mais pour les autres détails, notre Cambodgien avait sans doute été mieux servi par son imagination que par sa vue.

Au cours de quelques chasses faites ou tentées au Rach-Gia, il m'est arrivé deux fois de passer la nuit en plein air et sans moustiquaire : c'est un véritable supplice. Le soir, on installait des sortes de lits de camp : on attachait pour cela de fortes branches à quelques arbustes, à un mètre environ au-dessus de l'eau vaseuse ; en travers de ces supports, on plaçait d'autres branches formant une sorte de plancher, mais formés d'éléments d'une mobilité fort gênante, et pleine d'inégalités provenant des noeuds des fourches. . . Il fallait de l'attention pour conserver son équilibre sur ce plancher ; on ne pouvait s'y tenir qu'accroupi ou allongé. En un coin, on installait une petite plateforme de vase pour y faire du feu, et produire de la fumée afin de chasser les moustiques. Quelle pénible impression en voyant le soleil disparaître à l'Ouest, en pensant qu'on en avait pour 12 longues heures avant de le voir reparaître à l'Est ! Douze heures de nuit, sans sommeil, comptant les minutes, avec ce bruit irritant des moustiques vous bourdonnant sans cesse aux oreilles, et toujours, toujours les mains occupées à chercher à écraser l'ennemi invisible qui attaque mille points à la fois. Ce mouvement des mains finit par devenir machinal ; on est à moitié meurtri sur tout le corps ; la fatigue engourdit le bras, et l'on continue à se frapper toujours la figure, les jambes, avec l'espoir sans cesse déçu d'atteindre quelque moustique plus féroce que les

autres. Inutile d'attendre le sommeil : il ne vient pas ; on en arrive à l'hallucination, non au repos. Les nuits en plein air dans ces régions sont terribles. Je l'ai expérimenté ailleurs en d'autres circonstances, éprouvant toujours mêmes souffrances, mêmes impressions. Bien que le soleil, en reparaisant, ne fasse disparaître qu'une partie des-moustiques, son lever est salué comme une délivrance, en attendant que, s'élevant sur l'horizon, il devienne à son tour, l'ennemi.

En somme, la chasse dans cette région qui borde le golfe de Siam est extrêmement pénible : elle peut devenir très dangereuse, et les chances de succès sont fort précaires. Aussi quittai-je le Rach-Gia avec plaisir vers le mois de Septembre, disant adieu sans regret aux bandes d'éléphants qui l'habitent.

J'ai dit quelques mots dans le chapitre précédent de la plaine des Joncs que j'eus à pratiquer étant en tournée de service au Can-Lô. Cette plaine s'étend au Nord de l'arroyo de la Poste, entre les deux Vaïcos. Il y a 25 ans, sa superficie était bien de cent mille hectares ; elle a été réduite depuis : des travaux de canalisation ont permis de mettre bien des parties en rizières. Elle était jadis beaucoup plus basse que les berges des Vaïcos, et formait comme une cuvette toujours inondée. Pendant la saison sèche, un banc de sable émergeait à Thap-Moui ; il s'y trouve quelques ruines cambodgiennes et des rebelles s'y étaient retranchés en 1865-1866. Autour de ce banc de sable, une immense plaine marécageuse où, pendant la saison sèche, on enfonçait en bien des endroits jusqu'à la ceinture, parfois jusqu'aux aisselles. Cette plaine est entourée d'une forêt de *cây tràm* un peu clairsemés et épaisse de 2 à 3 kilomètres. Entre la forêt et les Vaïcos, la plaine se relevait insensiblement jusqu'aux berges qui la dominaient. Aux hautes eaux, le fleuve débordant inondait la cuvette, la remplissait, et on pouvait circuler partout avec d'assez grandes barques. Parfois des éléphants du Cambodge se fourvoyaient de ce côté, avançant aussi souvent à la nage qu'en marchant. Un interprète indigène rencontra ainsi un jour une bande presque en détresse. Les éléphants ne pouvaient se mouvoir que fort difficilement, les barques au contraire évoluaient facilement : avec leurs mauvais fusils, les miliciens qui étaient avec l'interprète et lui-même finirent par abattre 9 éléphants. Quelques-uns reçurent près d'une centaine de balles avant de mourir, ne pouvant ni fuir, ni se défendre. Mais ce n'est pas là chasser, et une tuerie de ce genre ne tenterait aucun chasseur.

Etant à Châudôc, arrondissement qui se trouve à l'Est de celui du Rach-Gia, de Vernéville chassa, lui aussi, dans ces mauvais terrains,

et un jour, il fut sur le point d'être tué. Il avait avec lui un officier de ses amis, qui lui avait demandé de l'accompagner, un interprète et l'un de ses domestiques, Hao. Chacun des chasseurs était dans une pirogue. On arriva à proximité d'une femelle, et on l'attaqua. Blessée, elle fit volte-face et chargea les chasseurs. De Vernéville, qui était en tête, tira de nouveau sur l'animal, et se jeta dans les herbes pour recharger son arme. L'officier, voyant arriver l'éléphant, jeta son arme et se cacha dans les herbes : tous les indigènes avaient fait de même. De Vernéville, ayant rechargé sa carabine et à demi masque, attendait que l'éléphant fût en belle pour le tirer. L'animal en fureur, arrivant aux pirogues vides, les saisit et les lança successivement en l'air avec sa trompe. Puis, sans le voir, il revint vers de Vernéville, qui, ne pouvant tirer, dut pour se garer s'accroupir dans la vase, et y plonger presque en entier. Il ne restait apparent hors de l'eau vaseuse que son chapeau de feutre. L'éléphant passa tout contre lui, et de Vernéville sentit la trompe effleurer son chapeau ; mais sans doute, l'odeur de la vase dont il était imprégné empêcha l'animal de sentir son ennemi, et il passa. Dès qu'il eut fait quelques pas, de Vernéville, se releva avec précaution, vida sa carabine pleine d'eau et de vase, et tirant à nouveau l'éléphant qui venait de lui causer une forte émotion, réussit à l'abattre.

Il fit quelque temps après plusieurs chasses au Rach-Gia ; il en rapporta les mêmes impressions que moi, quoique ayant eu plus de succès. Il faut dire qu'il était plus souple, plus agile que moi ; il avait aussi une vue excellente ; à ces avantages que je n'avais pas, il joignait un rare bonheur. Il jugeait néanmoins la chasse dans ces marais comme pénible, désagréable, et souvent fort dangereuse. Il remarqua comme moi que ces éléphants avaient le crâne plus fort, plus volumineux que leurs congénères des grandes forêts, et semblaient plus robustes.

Il aperçut un jour à 200 m. de lui une grande femelle solitaire. Elle lui tournait la croupe : il avait le vent pour lui, et le terrain était assez favorable pour qu'il lui fût possible d'approcher à une quinzaine de pas avant d'être éventé. A ce moment l'animal se tourna et il l'abattit de 2 coups de carabine.

Une autre fois, il arriva sur une bande d'une cinquantaine de têtes, se présentant presque en ligne et de face ; un seul se tenait isolé à cent mètres de là. Il se dirigea sur lui, mais ne réussit qu'à le blesser et l'animal se retira en arrière des autres. Il tira alors sur la bande, et au quatrième coup, celle-ci se divisa en petits groupes, s'enfuyant

dans plusieurs directions, comme il m'était arrivé précédemment. Mais il y avait moins de hauts joncs, il put poursuivre successivement deux groupes, et il tua 3 éléphants.

Chassant dans la même région, pendant la saison sèche, et étant en pirogue dans un arroyo, il aperçut de loin une bande d'une vingtaine d'éléphants ; les guides le dissuadèrent de les attaquer : ils étaient connus comme étant de méchante humeur. De Vernéville, voulut cependant tenter l'aventure : le terrain était sec, presque ras ; impossible de se cacher pour approcher à couvert. Il rampa de son mieux, et, quand il jugea ne pouvoir avancer davantage, il tira. Les balles portèrent, mais blessant sans tuer. Les éléphants se mirent à gronder et s'avancèrent lentement vers lui. Il battit en retraite à reculons, ne perdant pas de vue la bande, ne précipitant pas l'allure de crainte de provoquer une allure plus vive chez les éléphants qui gagnaient du terrain, grondant toujours d'un air menaçant. Il put rejoindre sa pirogue et s'échapper ; mais il avait couru un très grand danger. S'il avait couru ou tiré, disaient les Cambodgiens, il eût été certainement écrasé. En somme, en quelque temps que ce soit, c'est une fort mauvaise région pour la chasse ; elle ne peut être tentée qu'en compagnie de plusieurs chasseurs bien armés, et pouvant absolument compter les uns sur les autres.

CHAPITRE VI - TÂY-NINH

Montagne de Tay-Ninh — Ascension — Capture d'un éléphant — Un solitaire

L'Arrondissement de Tây-Ninh, un des plus étendus et des moins peuplés de la Basse-Cochinchine, mesure environ 500.000 hect., et ne compte guère que 50.000 habitants. Sa forme générale est celle d'un triangle, dont la pointe au Sud, vers Saïgon, dépasse un peu Trang-Bang, et dont le côté opposé s'étend du Vaïco oriental au haut du bras occidental de la Rivière de Saïgon, confinant au Cambodge sur toute cette longue ligne.

Le Sud de l'arrondissement comprend la majeure partie des terrains cultivés, il est beaucoup plus peuplé que le reste. Les cinq sixièmes au moins du pays sont régions forestières ; ses habitants, très peu

nombreux, sont presque tous établis le long des cours d'eau qui le limitent à l'Est et à l'Ouest. La forêt, fort mal exploitée avant notre arrivée dans le pays et pendant les premières années de notre occupation, a été très appauvrie. On y trouve encore quelques parties bien boisées, mais séparées par des plaines dénudées, de nombreuses clairières, et par des broussailles. Un réseau de chemins bien développé rend l'exploitation assez facile, bien que ces chemins ne soient entretenus que par le passage des charrettes à bœufs ou à buffles. Le terrain est bas et fort plat, aussi les eaux ne s'écoulent-elles que lentement pendant la saison des pluies ; elles couvrent alors les chemins en bien des endroits et remplissent les plaines basses. Quelques-unes des mares ainsi formées sont persistantes, et leur bord sert de lieu de campement à ceux qui parcourent le pays. Pendant la saison sèche, trouver de l'eau pour camper est une de leurs préoccupations, et l'on est obligé de forcer parfois un peu la marche, parfois d'abrégé l'étape, pour ne pas manquer d'eau. Quelques ruisseaux sillonnent bien le pays, mais vers la fin de la saison sèche, la plupart assèchent complètement, ou bien on n'y rencontre que quelques flaques d'eau croupie, de loin en loin, dans les creux.

Certain jour, après une marche de trente kilomètres, j'arrivai dans la plaine de Tra-Vong, au bord d'une de ces flaques d'eau bien connue pour ne jamais disparaître entièrement. Par malheur, un buffle y était venu crever quelques jours auparavant : il n'existait aucun autre point d'eau à moins de 15 kilomètres de là. Il faisait très chaud ; les attelages des charrettes à bœufs étaient fatigués ; il fallut se résigner et se persuader que, en prenant l'eau tout sur le bord, le plus loin possible du buffle, elle serait potable. Dans certaines mares, la nature du fond rendait l'eau toute blanche, et, comme elle avait peu de profondeur, le soleil l'avait échauffée à un tel degré, qu'on en éprouvait une impression désagréable en la traversant avec des bottines de chasse. Parfois, les détritiques de végétaux qui mijotaient dans l'eau lui donnaient un goût si prononcé qu'il dominait tout ; si bien que l'eau rougie, le chocolat, le café et le bouillon, tout ce qui était préparé à cet endroit avait la même saveur. Mais la soif fait taire bien des répugnances, et arrivée à un certain degré, on boit l'eau dans laquelle on ne se laverait pas les pieds.

Le terrain est presque partout sablonneux ; grâce à cela, on peut parcourir le pays, y séjourner, camper en plein air, sans avoir à en souffrir ; tandis que les forêts à sol argileux, comme le sont les trois quarts de celles de la province de Biên-Hoà, sont fort malsaines. La

fièvre des bois y règne pendant une bonne partie de l'année. Elle n'épargne même pas les indigènes nés dans la région.

A environ 15 kilomètres au Nord-Est de Tây-Ninh, s'élève une montagne haute d'environ 900 mètres, en forme de cône, à pentes escarpées, au Nord-Ouest duquel se rattache une hauteur de 7 à 800 mètres de long, et s'élevant à 300 m. Vue de loin, cette montagne rappelle assez bien la forme de la coiffure de Louis XI. Elle ne se rattache à aucun autre soulèvement, s'élevant brusquement en pays plat, comme un furoncle sur le front d'un homme. C'est un amoncellement d'énormes blocs de granit, dont les angles saillants extérieurs restent généralement seuls visibles, le reste étant recouvert de terre végétale. La montagne, nommée Nui-Ba-Dinh, est toute boisée ; dans sa partie basse les arbres sont très élevés et drapés d'immenses lianes. A mesure qu'on s'élève, la végétation est moins puissante, et le sommet est couvert d'une sorte de bambou grêle et non épineux, au milieu duquel croissent quelques arbustes, entre autres, une espèce qui donne la gomme-gutte. Un ruisseau prend sa source dans la montagne ; il apparaît à l'air libre sur un parcours de 3 à 4 mètres, à l'altitude de 300 m. environ, puis il disparaît de nouveau, et on l'entend couler sous les blocs de roche, jusqu'à peu de distance du pied de la montagne, où il reparait définitivement au jour. Son eau est très limpide et très fraîche ; tout auprès de l'endroit où il forme un petit bassin découvert, l'amoncellement des blocs a ménagé une sorte de petite grotte. Des bonzes, jadis, ont travaillé à en augmenter l'étendue, et l'ont transformé en pagode dédiée au génie de la montagne : la Dame Noire, qui lui donne son nom. Il va de soi que, pour expliquer l'existence d'une montagne qui s'élève d'une manière si inattendue en ce pays plat, en terrain d'alluvion, les populations devaient imaginer une intervention surnaturelle. C'est donc la Dame Noire qui est comme son âme, sa réputation s'étend au loin, et les gens y viennent en pèlerinage de plusieurs jours de marche. Les quelques bonzes qui desservent la petite pagode ne s'occupent que de son culte, et vivent des largesses des pèlerins. Elle protège tous les êtres vivants du voisinage, et l'accident qui m'arriva (explosion de ma carabine), dut confirmer cette croyance et rétablir le crédit de la Dame Noire, que j'avais entrepris d'affaiblir en faisant l'ascension de la montagne jusqu'à son sommet. Il était réputé inaccessible, sans qu'on pût expliquer pour quelle cause : la Dame Noire le rendait invisible aux téméraires qui eussent voulu tenter l'aventure ; ils s'égarèrent, et pouvaient même être frappés

de mort. Seuls quelques bonzes d'une grande sainteté avaient pu parvenir au sommet, et y faire une retraite de 40 jours, sans autres provisions qu'une poignée de pois secs. C'était trop, à mon avis, pour des gens qui se piquaient de pouvoir, par grâce surnaturelle, pratiquer un jeûne absolu ; c'était insuffisant si, comme nous tous, ils ne pouvaient se dispenser de prendre quelque nourriture pour vivre. Ce devait être un conte pour réchauffer le zèle des fidèles et les pousser à la générosité. Au lieu de monter jusqu'au sommet, les bonzes avaient dû s'élever un peu au-dessus de la pagode, redescendre ensuite d'un autre côté pour reparaître en temps voulu en suivant la même voie, en disant revenir du sommet. C'eût été d'autant plus facile que les abords sont inhabités, sauf en un point du Nord-Ouest, où se trouve un village cambodgien, et qu'il n'y avait qu'une voie d'accès connue : le chemin qui mène à la pagode.

Pour démontrer à mes administrés que la légende était une fable, je me proposai d'arriver au haut en montant par le versant Ouest et de redescendre vers la pagode, où je serais arrivé sans qu'on m'eût vu monter. Je partis de Tay-Ninh de grand matin, avec mon interprète Petrus Tan, un domestique, Loï, et une douzaine de miliciens. A 10 heures nous étions au pied de la montagne. Après avoir déjeuné et pris quelques repos, les miliciens firent les préparatifs de l'ascension. Ils consistaient à couper quelques tiges de bambous, devant servir de récipients pour emporter de l'eau, puis faire quelques menus paquets de nos provisions. Vers 3 heures l'ascension commença ; tout alla bien pendant la première centaine de mètres, la végétation épaisse nous abritait du soleil. Mais peu à peu les gros blocs se montrèrent plus dénudés, et de fortes dimensions. Il fallait de grands efforts pour atteindre le sommet de chacun d'eux, se hissant à la force des bras, n'ayant prise sur quelques saillies que par le bout des doigts ; ils se posaient parfois sur quelques colonnes de fourmis en marche, et l'on était cruellement pincé. La roche rugueuse entamait le bout des doigts, et pour ajouter aux difficultés, les roches, qui depuis midi avaient reçu directement les rayons du soleil, étaient brûlantes.

Chacun cependant s'évertuait de son mieux, sans s'occuper du voisin, ici, présidant à une série de rétablissements, là, contournant une roche trop élevée. J'étais à ce point ruisselant de sueur que des gouttes tombaient du bout des manches et du bas de mon pantalon de chasse. Vers 5 heures 1/2 nous étions exténués, et nous n'avions pas gravi plus de 400 mètres : rencontrant quelques petites plateformes sur des roches, je décidai d'y passer la nuit. J'avais très grand

soif, et j'avais hâte de dîner pour boire un peu. Je m'aperçus alors qu'il ne restait plus grand chose de notre provision d'eau : une partie avait été perdue aux passages les plus difficiles, une autre avait été bue par les porteurs qui n'avaient pu résister à la soif. Il fallut se rationner pour le dîner ; heureusement une forte averse survint pendant la nuit, je recueillis un peu d'eau dans des feuilles que j'éten-
dais autour de moi, je pus ainsi me désaltérer un peu. Au jour, on se remit en marche, mais chacun souffrit bientôt de la soif ; un des miliciens, ancien bûcheron, se mit à la recherche d'une certaine liane : il en trouva quelques pieds qui nous rendirent grand service. En la coupant par tronçons de 0 m, 50 environ, il en coulait une sève presque aussi claire que de l'eau, et chaque morceau en donnait bien un demi verre. Ce liquide avait une saveur un peu acre, un goût d'encre bien marqué ; chacun se désaltéra cependant, et l'on reprit l'ascension. Elle était toujours extrêmement difficile : on n'avancait que fort lentement.

Nous devons être à peu de distance du sommet, mais nous ne rencontrons plus de lianes pour remplacer l'eau manquante. La descente eut aussi ses difficultés, qui pour être d'autre nature que celles de la montée, n'en furent pas moins grandes. La nuit nous surprit à une centaine de mètres du pied de la montagne ; on ne pouvait guère tenter d'achever la descente dans l'obscurité : on eût risqué des chûtes et surtout on pouvait s'éborgner au milieu des branches. Il fallut donc passer une seconde nuit sur la montagne. La soif se faisait toujours durement sentir, si bien que 6 ou 7 de mes hommes continuèrent malgré les difficultés, pour chercher de l'eau. Au jour, on se remit en route, et le retour s'acheva rapidement.

Je voulais toujours cependant réaliser mon projet. A quelques jours de là, je recommençai mon expédition, mais cette fois, par le plus facile, par la pagode. J'y gagnai d'avoir un chemin frayé jusqu'à l'altitude de 300 mètres et de partir de ce point avec ma provision d'eau au complet. J'arrivai à la pagode dans la soirée, de façon à commencer au point du jour l'ascension de la partie non pratiquée. Les bonzes voyaient mon entreprise d'un fort mauvais œil, mais sans oser rien dire. L'un d'eux cependant finit par me dire que l'un d'eux était parti depuis trois semaines pour faire une retraite sur le sommet, et qu'il serait pris de peur en nous voyant arriver. C'était reconnaître la possibilité d'arriver au sommet ! Cette perspective de la peur du solitaire ne semblait pas m'effrayer : le bonze demanda à nous accompagner afin de nous précéder vers la fin et de prévenir

son collègue. J'y consentis. L'ascension était bien plus facile que je ne l'aurais supposé. Il y avait de ce côté de la terre végétale presque partout ; elle ne laissait apparaître que des sommets de blocs. On remarquait la vague esquisse d'un sentier tracé par les rares voyages des bonzes, et avec quelque attention on pouvait le suivre. A 10 heures du matin, nous étions arrivés au sommet, qui forme comme une sorte de dôme. Je cherchai pendant quelque temps au milieu des bambous quelque point culminant, et je parvins à une roche qui dominait légèrement. Le bonze, notre compagnon, s'était évertué à appeler son ami à grands cris. L'écho seul, naturellement, lui répondit. Il n'y avait pas trace de bonze en retraite, mais le bon compère qui savait à quoi s'en tenir avait voulu jusqu'au dernier moment chercher à sauver la situation. Les miliciens, heureux d'être parvenus sans encombre et sans responsabilité, en un point réputé inaccessible, ne lui ménagèrent pas les quolibets.

Grimpé sur le roc le plus élevé, dominant tout ce qui m'entourait, je voyais le cercle complet de l'horizon, et le coup d'œil était véritablement fort beau. Les miliciens vinrent à leur tour admirer le panorama, et ce qui les frappa le plus, c'est qu'aucun point de la montagne ne les dominait, à quoi ils reconnaissaient bien être au sommet : pour eux, la légende de la Dame Noire en empêchant l'accès avait vécu. Seuls, peut-être, eussent-ils conçu quelque inquiétude, mais j'étais là pour endosser toute la responsabilité de l'expédition. Le bonze, lui, restait à l'écart, quelque peu vexé, et peu pressé de jouir d'une vue qui certainement n'avait pas de secrets pour lui.

Je ne comptais effectuer la descente que le lendemain ; après avoir pris un peu de repos, j'explorai le sommet, véritable coupole de peu de dimensions. A ma grande surprise, j'y trouvai les restes d'un fort petit réduit, n'ayant guère que 2 m. de côté. Il était construit en pierres sèches, et il ne restait rien de la toiture ; tout auprès, je trouvai quelques briques et un assez beau manguier. Les murs n'avaient que 1 m. 20 de haut. Nous apprîmes du bonze que ce réduit avait servi autrefois d'abri à un chef rebelle au temps de Minh-Mang. Il avait bénéficié de la légende et lui avait dû sans doute sa sécurité.

On ramassa du bois sec, pour entretenir du feu pendant la nuit qui semblait devoir être froide. Le vent s'était élevé en effet, et soufflait en bourrasque. Il y eut une vraie tempête ; à cette hauteur, elle faisait rage et mugissait dans les bambous. Au jour le vent s'apaisa, et nous descendîmes sans encombre. A 10 heures nous étions arrivés à la plaine, et le soir, je rentrais à Tây-Ninh.

On avait bien aperçu vaguement la lueur de nos feux, mais, mal placés, ils n'avaient pas paru se trouver au sommet même. Les gens doutaient que nous y fussions parvenus, et se disaient que nous avions été victime d'une illusion. Il fallait une nouvelle tentative pour détruire la légende. Je donnai, quelque temps après, rendez-vous à la pagode de la Dame Noire aux chefs de canton et à quelques notables, les invitant à se joindre à moi, si la promenade les intéressait. Je les engageai en ce cas à se faire accompagner de gens portant de l'eau et tout ce qui leur serait nécessaire.

Je me munis de quelques bonnes cordes et d'un pavillon ; nous avions emporté des cognées, et je savais devoir trouver au sommet les bambous nécessaires pour élever au-dessus du sommet un signal bien visible de loin.

Six ou sept notables se joignirent à moi, et l'ascension se fit sans difficulté. Les nouveau-venus, en constatant que leur vue n'était plus arrêtée d'aucun côté par aucun obstacle, eurent la même exclamation que les miliciens du premier voyage : « C'est bien le sommet ! » La vue du réduit en ruines les surprit : les bonzes n'en avaient jamais révélé l'existence. Ce n'était pas assez d'avoir fait constater par quelques-uns de plus que le sommet est accessible, il fallait prouver au public que nous l'avions bien atteint. Une partie de mon monde s'employa à recoter une bonne provision de bois sec, de façon à entretenir pendant quelque temps, une fois la nuit venue, un immense brasier, sur la roche la plus élevée. En même temps, les autres coupaient des bambous pour établir un signal. Le manguier planté près du réduit était fort bien disposé pour servir de point d'attache, mais, pour être visible de loin, il fallait que mon signal dominât l'arbre d'une dizaine de mètres. Ce fut un gros travail : il fallut faire une sorte de mât de 16 mètres de haut, au moyen d'un faisceau de bambous se contrariant à leur point de rencontre, pour avoir de la solidité, et fortement ligaturés de distance en distance. J'obtins ainsi un mât solide, léger et de hauteur voulue. Un pavillon fut attaché à son sommet ; j'y fis suspendre aussi par une corde de près de 2 mètres de long une boule de 1 m. 50 de diamètre, tout à jour, et faite au moyen de bambous fendus disposés comme les cercles d'une sphère armillaire, et bien ligaturés. Tout l'ensemble fut ensuite élevé le long du tronc de l'arbre, de façon à le dominer comme je l'ai dit, et maintenu solidement en place par de fortes ligatures, et par des haubans reliés aux arbustes voisins. Ce signal resta en place pendant des mois sans avarie, la boule offrant peu de prise au vent. On le voyait de fort

loin, dominant absolument la montagne, et les oscillations de la boule la rendaient plus facilement visible.

A la nuit, on alluma le brasier, qui fut entretenu pendant quelque temps ; les flammes s'élevaient très haut, et furent vues de tous ceux qui, connaissant notre projet, voulaient constater que nous avions bien atteint notre but. Il fut établi que la Dame Noire ne voulait aucun mal à ceux qui désiraient jouir d'une belle vue. Les bonzes n'y perdirent rien : car, si la superstition put disparaître, la foi resta, et la Dame Noire compta autant de fidèles que par le passé. Je ne désirais guère du reste leur enlever leur foi, me sentant incapable de la faire renaître sous une autre forme.

J'ai dit que la région forestière était sillonnée par de nombreux chemins, partout praticables aux voitures du pays, mais n'ayant que la largeur d'une seule voie : quand deux voitures se rencontrent, il leur faut s'engager chacun à demi dans le bois, ou bien abattre un peu de fourré pour frayer passage à l'une des deux. Il arrive assez souvent qu'un arbre de forte dimension tombant en travers du chemin, le barre complètement. On laisse en ce cas au temps et aux insectes le soin de faire disparaître l'obstacle, et, en attendant, on le contourne, en frayant à la cognée un nouveau chemin à travers le bois. Parfois la voie est creusée de profondes ornières : tantôt également creusées à droite et à gauche, si bien que les roues de peu de rayon des voitures à bœufs touchent à peine le sol, et que l'essieu porte sur la terre ; tantôt, l'ornière n'existe que d'un seul côté, et une roue se trouve en l'air, tandis que l'autre disparaît à demi dans le creux. Toute autre voiture que celles du pays verserait infailliblement ; ces chemins, du reste, ne sont praticables que pour elles. Il n'entre pas un atome de fer dans leur construction, ce qui leur permet, tout en présentant plus de résistance qu'on ne le supposerait tout d'abord, de subir des chocs assez violents, de se prêter par déformation momentanée plus ou moins grande aux difficultés des plus mauvais passages. Mais on y est souvent affreusement secoué. J'ai fait parfois d'assez long trajets en voitures à bœufs, et, moulu, brisé, je songeais que l'histoire avait peut-être été injuste en traitant de « Rois fainéants » certains de nos premiers rois, qui usaient d'un semblable moyen de transport, et, probablement, par d'aussi mauvais chemins.

J'ai parcouru bien des fois tous ces chemins de Tây-Ninh, au cours de nombreuses et longues tournées de service. J'en ai dressé une carte approximative, et j'étais arrivé à les bien connaître tous. J'ai Passé quantité de nuits à la belle étoile, tantôt au bord d'un ruisseau,

tantôt près d'une mare. Cette vie de plein air avait pour moi les plus grands charmes, me plaisait infiniment, malgré les fatigues et les petites privations qu'elle impose. Chaque nuit, on entendait quelque tigre chasser dans les environs du campement, à plus ou moins grande distance, et parfois tout près de nous ; mais ils restaient toujours invisibles. Même par les nuits de pleine lune les plus claires, ayant entendu le tigre tout à proximité, les bœufs d'attelage cherchant à fuir pour l'éviter, je ne parvenais pas à l'apercevoir, et cependant, plus d'une fois, il a dû s'approcher à une dizaine de pas du campement. Quand on n'y est pas encore habitué, la pensée de ce voisinage empêche le sommeil de venir ; puis on finit par s'y habituer, se dire que, en dormant, on n'a plus peur, que la veille serait impuissante à vous préserver, et l'on ne s'en préoccupe plus. On allume bien un ou deux feux le soir, mais il est rare qu'il en reste quelque chose après la nuit : avec leur inconscience ordinaire, les Annamites finissent par s'endormir tous, sans plus songer aux précautions à prendre. Je dois dire qu'ayant passé un très grand nombre de nuits en plein air, sans abri, dans une région où les tigres étaient assez communs, parfois même nombreux, je n'ai jamais eu de ce fait ni incident, ni accident. Ce ne sont guère que les tigres affaiblis par l'âge ou par quelque maladie qui attaquent l'homme ; ceux qui ont toute leur vigueur chassent plutôt les animaux, et ma bonne étoile a voulu que je ne me sois jamais trouvé dans le voisinage proche d'un tigre mangeur d'hommes.

Il y avait quelques bandes d'éléphants qui parcouraient le Nord et le Nord-Est de l'Arrondissement. Naturellement, je les ai chassées bien souvent, d'autant que les clairières et les nombreux chemins qui coupaient la forêt rendaient les recherches relativement faciles. J'ai fait ainsi bien des centaines de kilomètres à la recherche ou à la poursuite de ces bandes. Mes bredouilles et mes insuccès ne pourraient se compter. Ils tenaient principalement à deux causes : une défectuosité de mon arme, et surtout, pour une part infiniment plus large, les défectuosités de ma vue. Les insuccès du reste ne me décourageaient en aucune façon : les principaux attraits de la chasse étaient pour moi les difficultés à vaincre pour trouver et suivre les traces fraîches, et les longues courses en forêt. Une fois les éléphants en vue j'étais satisfait : la difficulté était surmontée à mon avis, et les insuccès dans le tir ne m'affectaient en aucune façon, non plus que de voir la bande filer au moment où je me disposais à tirer. Trouver et suivre était pour moi l'essentiel.

Conter toutes mes bredouilles et mes insuccès serait bien monotone, et sans intérêt. Elles se ressemblaient généralement, ne variant que par de menus incidents, le plus ou moins de longueur des courses faites, les difficultés de terrain. Toutes ces chasses reproduisaient ce que j'ai dit de la méthode employée le plus ordinairement. Parfois la bande filait avant que je fusse à même de tirer ; parfois, je tirais, mais assez souvent dans des conditions défavorables, car j'ai presque toujours eu une véritable malechance. Je blessai ainsi environ 40 éléphants, les uns légèrement, d'autres grièvement, un certain nombre en mourut : les bûcherons en retrouvèrent plusieurs fois les restes. Si j'avais toujours poursuivi les blessés pendant quelques heures, j'aurais pu en achever bon nombre, mais je les abandonnais après quelques kilomètres de poursuite, le plus souvent le temps me manquant pour continuer, parfois ne comptant pas arriver à rejoindre avant la nuit. Je n'obtins donc que fort peu de résultats, pour un grand nombre de journées de marche.

Je suivais, à 8 ou 10 kilomètres à l'Ouest de Nui-Bà-Dinh, une bande d'éléphants parmi lesquels se trouvait un éléphanteau tout petit. Il était tard déjà, et je marchais depuis le commencement du jour, quand les traces me conduisirent vers un endroit où la forêt, un peu éclaircie, était envahie par une sorte d'herbe de près de 3 mètres de haut. Les éléphants s'y étaient retirés ; ils nous éventèrent, et se mirent à gronder d'une manière menaçante. Puis nous reconnûmes qu'ils s'avançaient vers nous. Je me postai du mieux que je pus, et, l'arme à l'épaule, je me tins prêt à tirer le premier qui se montrerait. Petrus et Lôï étaient à deux ou trois pas de moi, sur le côté, prêts à tirer eux aussi. J'étais à peine placé que j'aperçus à dix pas à peine un éléphant s'avançant vers moi. Je ne le voyais qu'imparfaitement, les herbes le masquant en partie. Je tirai cependant, et ma balle parut avoir bien porté. Il jeta un cri strident, obliqua légèrement et s'enfuit, écrasant tout sur son passage, et sans que j'eusse pu lui envoyer ma deuxième balle ; les autres, effrayés aussi, et entraînés par l'exemple de leur compagnon, le suivirent sans que j'en aperçusse un seul. Mon blessé perdait beaucoup du sang, et semblait atteint grièvement ; nous le suivîmes pendant quelques centaines de pas, puis, comme il était tard déjà, nous l'abandonnâmes pour nous diriger vers le campement. Pendant le retour, nous entendîmes à assez grande distance, le barrit d'un éléphant : je pensai que c'était le blessé qui, à bout de forces, rappelait ses compagnons, comme le font généralement ces animaux quand ils se sentent en danger. Je pensai à l'aller

rejoindre, et je marchai même pendant quelques instants dans la direction d'où venait le bruit, mais il se déplaçait ; il était difficile de prendre une bonne direction ; je me remis en route pour rentrer et regagner Tây-Ninh, où m'appelaient mes occupations. A peu de jours de là, des bûcherons trouvèrent un éléphant mort à côté d'une mare.

En même temps des gens de Suôi-Da, village à proximité duquel j'avais chassé, vinrent me prévenir que l'on avait rencontré de ce côté, un tout petit éléphanteau semblant abandonné. C'était certainement le petit de l'animal que j'avais tiré, et qui n'avait pas pu suivre la bande. Les habitants n'ayant pas osé tenter de s'en emparer, je me mis en campagne avec quelques miliciens, et des guides auxquels je promis une bonne prime si nous prenions l'éléphanteau vivant. On était en pleine saison des pluies ; les plaines des environs étaient couvertes d'eau ; nous nous éparpillâmes, battant le pays de notre mieux. Après deux heures de recherches, des miliciens aperçurent le jeune animal à la lisière du bois, et poussèrent de grands cris pour rallier tout le monde. Effrayé, l'éléphanteau chercha à fuir à travers la pleine ; mais l'eau retardait sa marche, et il semblait peu vigoureux ; en quelques instants, il fut cerné et presque aussitôt on put l'attacher au moyen de quelques cordes, de ceintures de miliciens nouées bout à bout. Il paraissait être hors d'état de nuire. On le dirigea vers le village, les uns le poussant, les autres le maintenant avec des cordes, l'empêchant de se dérober. Au bout de quelques instants, il cessa de déployer de la résistance et nous arrivâmes sans encombre à Suôi-Da. Il semblait déjà familiarisé avec mon monde ; il mourait de faim, et cela dut contribuer à sa docilité. Les miliciens se procurèrent des cannes à sucre ; ils en mâchaient des morceaux et en crachaient le jus dans la gueule de l'éléphanteau qui allait sans cesse de l'un à l'autre quêter un peu de liquide sucré. Tous les gens de Suôi-Da étaient accourus, et les femmes qui avaient des enfants tout petits les présentaient au jeune animal ; celui-ci, qui allait partout tâtonnant avec sa trompe en recherche de nourriture, semblait ainsi caresser les petits enfants, et il paraît que cela devait leur porter bonheur, Jusqu'à la nuit on s'ingénia à alimenter au mieux notre prisonnier ; cela ne servit à rien. Il y avait bien huit jours qu'il était séparé de sa mère et de la bande, errant çà et là, et il était trop petit pour se passer du lait maternel. Il était épuisé, le jus de canne arrivait trop tard, et en tous cas, n'était pas suffisant. Il n'aurait pas pu marcher jusqu'à Tây-Ninh ; je fis faire une sorte de hamac, et les miliciens, se relayant par quatre, et se reposant souvent, le portèrent jusqu'au chef-lieu. Je lui fis donner des soins

à l'arrivée, mais il restait couché et ne pouvait plus se tenir debout. Le lendemain, il mourait. Il avait à peine 1 m. de haut et ne devait être âgé que de très peu de semaines. C'est sa mère, certainement, qui nous éventa, et qui, alarmée, vint vers nous pour reconnaître le danger, entraînant derrière elle toute la bande. Pris quelques jours plus tôt, il eût été très facile de l'élever. Sauf rares exceptions, l'éléphant se domestique facilement ; prix tout petit, il se familiarise rapidement et s'attache à ceux qui le soignent, au point de se rendre souvent importun, les suivant partout mieux qu'un chien, ne voulant pas être séparé d'eux.

Vers la fin de 1872, des bûcherons m'annoncèrent qu'un éléphant solitaire, d'humeur fort difficile, se tenait dans le voisinage de la partie Sud-Ouest de Núi-Bà-Dinh, et qu'il était dangereux de passer près de chez lui. Un Annamite voyageant de nuit en char à buffles, comme on le fait souvent pour moins fatiguer l'attelage, était passé en traversant une plaine, et sans s'en douter, à proximité de ce solitaire masqué par une touffe de bambous. Sans provocation aucune, il avait foncé sur l'attelage, et tué un buffle. L'homme s'estimait encore heureux de s'en être tiré ainsi : l'éléphant n'y avait pas mis d'acharnement.

Je promis une prime de 20 piastres (représentant alors 111 fr.) à qui consentirait à me servir de guide pour chasser ce solitaire ; mais personne ne semblait disposé à accepter. Enfin, après deux ou trois jours d'attente, un Annamite m'offrit ses services, et on convint que nous partirions le lendemain un peu avant le jour. A sept heures du matin, nous arrivions à un petit groupe de cases voisines de la partie de la forêt où l'on pensait que se tenait l'animal. Je laissai là le char à bœufs qui contenait les provisions et me mis en route avec Petrus, Loï, trois ou quatre miliciens et le guide. J'avais prêté à Petrus ma carabine calibre 16 ; Loï avait un simple fusil de chasse qui ne pouvait pas être de grande utilité, bien que chargé avec des balles explosibles Pertuiset. J'avais ma carabine calibre 8 chargée d'un côté avec 1 balle Pertuiset, de l'autre avec une balle explosible ordinaire. La partie de la forêt dans laquelle nous nous engageâmes était assez belle, quoique un peu trop encombrée de liane, la marche toutefois y était facile. Nous étions en chasse depuis une demi-heure à peine, quand nous rencontrâmes une trace toute fraîche, bien marquée. Elle était si grande, elle éveillait l'idée d'un animal si puissant, que mes hommes en conçurent quelque émotion, quand au guide, il eût, je crois, volontiers renoncé à la prime pour s'en aller. Ses services ne devant

plus m'être bien utiles, je le fis passer à l'arrière-garde, et je pris ma carabine des mains du milicien qui la portait, car il fallait être prêt à tout instant.

L'approche d'un solitaire est bien plus difficile que celle d'une bande : les éléphants en troupe, en effet, sont un peu éparpillés et ne se voient pas tous les uns les autres. A chaque instant, l'un d'eux brise quelque branchette de bois sec ou vert, et ce bruit connu se reproduisant assez souvent ne les inquiète pas. Si les chasseurs en marchant font le même bruit, sans révéler autrement leur présence, chacun des animaux doit le croire causé par quelqu'un des siens, et ne s'en inquiète pas. Le solitaire, au contraire, est en éveil au moindre bruit, sachant qu'il ne peut provenir que d'un intrus ou d'un ennemi. Alors, s'il est timide, il détale, comme je l'ai vu plusieurs fois, et la chasse est finie. S'il est d'humeur irritable, il se tient aux aguets, sans un mouvement, attendant le moment de foncer à l'improviste. On était donc tenu de prendre les plus grandes précautions en avançant. Nous suivions ainsi la trace depuis une demi-heure à peine, quand nous entendîmes un léger craquement, suivi bientôt du léger floc-floc que font les oreilles quand il s'évente. Les miliciens s'arrêtèrent, et je continuai avec Petrus et Loï, prenant soin de ne faire aucun bruit en nous frayant un passage à travers les branches, évitant de poser les pieds sur les brindilles sèches qui jonchaient le sol. Tout à coup, Petrus me touche légèrement l'épaule, et m'indique du doigt l'éléphant qu'il apercevait à travers le feuillage. Je regardai du côté indiqué. mais j'avais beau m'écarquiller les yeux, ma mauvaise vue m'empêchait de rien voir. L'éléphant cependant devait se méfier et soupçonner notre présence, car il ne faisait plus aucun bruit, ne remuant même plus les oreilles. Petrus cependant, le bras toujours étendu dans la même direction, et impatienté de ne pouvoir me faire apercevoir ce qu'il distinguait si bien, me soufflait tout bas : « Là, là, tout près, tout près ! » - Si bas qu'il eût parlé, il fut entendu sans doute par l'éléphant, car celui-ci tourna la tête légèrement de notre côté, et ce mouvement, grâce à la blancheur des défenses, me le fit enfin apercevoir. Je crois bien que je ne l'aurais pas vu s'il n'avait pas eu de défenses, et cependant, il était à dix pas au plus de nous. Je visai, me repérant sur les défenses, et je tirai ma balle Pertuiset ; nous nous jetâmes aussitôt de côté pour nous dégager de la fumée, et voir ce qui se passait. On n'entendait aucun bruit, j'avancai et j'aperçus l'éléphant abattu, sans mouvements couché sur le côté gauche. Je m'en approchai, et, pour être certain qu'il ne se relèverait pas, en même

temps que Petrus et Loï déchargeaient leurs armes sur lui, je lui tirai à bout portant ma balle explosive dans le cou, dans la direction des poumons. Il ne bougeait pas, et un véritable flot de sang s'échappa de cette dernière blessure. Les hommes accoururent aussitôt et nous rejoignirent à côté de l'éléphant, qui était de taille énorme et porteur de belles défenses, fortes, mais très usées à leur extrémité. Je posai ma carabine contre un arbre, et mesurai avec les mains le tour des défenses à leur naissance ; tandis que Petrus soulevait l'extrémité de la trompe, et que les autres regardaient le trou fait par ma balle Per-tuiset à 10 cm. au-dessus de l'œil droit, quand tout à coup, l'éléphant fit entendre un sourd grondement, en même temps qu'il semblait respirer avec effort, et que les membres du côté opposé à celui sur lequel il gisait se raidissaient. Nous fîmes tous un saut en arrière avec une promptitude et une vivacité faciles à comprendre, tous ahuris de ce retour à la vie si inattendu. Après ce premier grondement, le solitaire se mit à barrir avec une formidable puissance : il semblait faire de puissants efforts pour se relever. J'étais bien sûr qu'il n'y réussirait pas : il agonisait ; il était plus prudent cependant de l'achever ; mais ma carabine se trouvait justement à proximité de sa trompe qu'il agissait furieusement ; il n'était pas facile de la prendre : j'y parvins cependant en choisissant un moment favorable. Je rechargai et envoyai mes deux coups à bout portant dans la région du cœur. Malgré ses nouvelles blessures certainement mortelles, l'éléphant continua à barrir et à se débattre ; certain d'en être maître, je le laissai finir son agonie qui ne fut pas du reste de longue durée. La chasse se trouvait terminée à 8 heures du matin : jamais je n'en fis d'aussi courte durée et avec aussi peu de fatigue.

Vers 8 heures 15, le guide alla prévenir les habitants du voisinage, et deux miliciens partirent pour Tâ-y-Ninh afin de nous ramener quelques hommes et nous envoyer un char à buffles pour emporter la tête, les pieds et un peu de chair pour les miliciens. En attendant, nous préparâmes une voie d'accès conduisant au chemin le plus proche, heureusement fort peu éloigné. A 10 heures, un notable du voisinage arriva, bientôt suivi d'habitants portant des coutelas, des cognées, jusqu'à des haches, et des paniers. Jamais je ne vis expression de stupeur pareille à celle qu'éprouva le notable au moment où il vit la masse énorme de l'éléphant ; il en fit un pas en arrière en levant les bras au ciel, tandis que sa physionomie exprimait presque la terreur. Et de fait, ce solitaire, même abattu était fort imposant. Je le mesurai : il avait 3 m. de hauteur à l'épaule.

Avant de dépecer l'animal, on commença par travailler à détacher la tête ; aucun des instruments apportés par les Annamites ne parvenait à entamer la peau. Elle fuyait sous le tranchant en l'é moussant, la hache rebondissait sans résultat sensible. Il fallut se servir de la serpette de mon couteau de chasse ; sa pointe aigue éraillant la peau permit en quelque sorte de faire brèche. J'employai du reste souvent ce moyen. Je voulais assister au chargement de la tête sur la charrette. Je dus par suite assister à une bonne partie de l'opération du dépeçage. Il fallut beaucoup ce temps pour enlever la tête : la section du cou représentant comme surface celle du corps d'un fort cheval. Les chairs, de plus, présentent une grande résistance, et les aponévroses qui enveloppent les muscles sont très difficiles à couper ; le tranchant des instruments glissait dessus. Les chairs coupées, on abattit un arbuste qui servit à faire un levier pour luxer la colonne vertébrale, et permit de détacher la tête. On enleva ensuite, en les désarticulant, puis les luxant, une épaule et une cuisse, cette dernière destinée aux miliciens de Tâ y-Ninh. Cela fait, la curée proprement dite commença. Des gens accourus des environs faisaient chacun leur provision de chair, se chargeant autant qu'ils en pouvaient emporter, ceux qui habitaient le plus près faisant plusieurs voyages. Ils taillaient et enlevaient de grands lambeaux de chair dont ils emplissaient leurs paniers ; on se bousculait pour s'approvisionner là où le travail semblait plus facile. C'était une écœurante odeur d'abattoir. Le monceau que représentait l'éléphant diminuait assez rapidement de volume, déchiqueté sur tous les points à la fois. Au moment de l'opération où le péritoine fut déchiré, les intestins s'échappèrent au dehors, repoussant tout pour se faire place, et couvrant un assez grand espace, ajoutant encore à l'odeur de sang et de chair tiède qui emplissait la forêt. Il fallut quelque temps pour se frayer un chemin au milieu des intestins fuyant d'un côté sous la pression, pour reprendre aussitôt la place en contournant l'obstacle. Les plus acharnés se glissèrent jusque dans l'animal ; j'en vis disparaître dans le thorax, allant faire leurs provisions dans l'intérieur. Je me tenais à l'écart naturellement, et ne pus voir ni le filet, qui dut être enlevé par lambeaux, ni la vessie, dont je pensais faire une blague ; elle fut crevée par inadvertance, et une fois vide, disparut dans la masse. On s' imagine assez l'état dans lequel devaient être tous ceux qui prenaient part à cette curée.

Les chars à buffles n'arrivèrent que vers 4 h. du soir ; sur l'un d'eux, on chargea une cuisse et les quatre pieds ; sur l'autre, on hissa la tête, et ce fut une opération difficile, non seulement à cause de

son poids, mais encore parce qu'il n'y avait pas de prise facile pour agir sur cette masse. Le chargement fait, je rentrai à Tây-Ninh : les chars à buffles n'y rentrèrent que le lendemain matin. L'essieu du char qui portait la tête s'était rompu (ces essieux sont en bois), il avait fallu en faire un pour le remplacer. C'est un accident qui se produit de temps à autre ; les conducteurs savent tous y remédier : un arbuste abattu, plus ou moins bien taillé, permet de remplacer la pièce, jusqu'à l'arrivée à domicile où l'on fait un nouvel essieu en bois convenable, et mieux ajusté. Les buffles aussi s'étaient rebutés, se couchant, refusant d'avancer, et ce n'est qu'à grand'peine qu'on arriva à destination.

Quand le crâne fut bien dépouillé, je pus constater les effets de la balle Pertuiset qui avait abattu l'éléphant. Elle avait pénétré à 10 cm. au-dessus de l'œil et éclaté dans la masse du tissu osseux spongieux si épais qui forme la partie supérieure du crâne. Le cerveau n'avait pas été atteint directement, mais la commotion de l'explosion avait en quelque sorte assommé l'animal qui était tombé sans connaissance, mais non tué : il avait fallu les autres projectiles pour l'achever. Une balle pleine tirée au même endroit eût traversé le tissu osseux, mais sans abattre le blessé qui eût pu s'échapper et probablement guérir. Dans quelques cas les projectiles explosibles ont une supériorité incontestables sur les autres ; mais elle est généralement moindre que l'on ne supposerait ; dans quelques cas, les balles pleines sont plus efficaces. Un pied de devant de ce solitaire fut monté en cache-pot sur pied de fonte et figura à l'Exposition de 1878. Il me valut une mention honorable, à cause de l'originalité de ce bibelot.

CHAPITRE VII — CHASSES À BARIA

Je pris un congé en 1873 et je partis pour la France le 1^{er} Avril. La chasse, si elle se trouvait interrompue, n'était cependant pas oubliée. Je fis une bonne provision de munitions de toute nature, et je me fis fabriquer une carabine double calibre 4 à percussion centrale : Mais sans obtenir encore que les balles explosives fussent faites de manière à donner des résultats certains. . . Ma carabine 4 était du modèle des premiers Lefauchaux ; ses points d'attache sur le fût ne portaient que sur une faible longueur des canons, tout près de la

culasse. Cette disposition présente peu de résistance, et comme le recul de l'arme était très violent, les points d'attache furent arrachés après une cinquantaine de coups tirés. Il me fallut renvoyer l'arme à l'armurier et en faire fabriquer une autre de même calibre, mais plus résistante. Cette deuxième carabine 4 fut réussie, mais dans la suite, je dus reconnaître qu'elle était trop lourde pour être d'un maniement facile ; avec des projectiles très bien faits, le calibre 8 était encore l'arme la plus pratique, la plus sûre.

De retour en Cochinchine en Octobre 73, je fis, en l'espace de quelques mois, plusieurs courtes chasses, dans l'arrondissement de Baria, avec de Vernéville. Nous réussîmes à tuer plusieurs éléphants dans les environs d'un petit village nommé d'Ong-Trinh. La forêt était assez facile à parcourir, et les éléphants y faisaient de si fréquentes incursions que les habitants avaient renoncé à cultiver leurs rizières, les jardins mêmes qui entouraient les cases n'étaient pas toujours épargnés.

En l'espace de trois ans, une vingtaine d'éléphants furent tués moitié par de Vernéville chassant seul, moitié par de Vernéville chassant de compagnie avec moi. Les bandes ainsi traquées finirent par se retirer plus avant dans la forêt, sans se risquer dans le voisinage d'Ong-Trinh, et les habitants remirent leurs rizières en culture. Ces diverses chasses se tirent sans incidents particuliers, reproduisant toujours à peu près les mêmes alternatives de bre-douilles et de succès, ces derniers plus ou moins brillants, et fort appréciés des habitants qui trouvaient d'assez fréquentes occasions de s'approvisionner de viande.

Nous prenions toujours pour guide dans cette région deux bûcherons qui connaissaient admirablement la forêt, et savaient fort bien reconnaître et suivre les traces, même dans les terrains peu favorables. Toujours bien traités, largement rémunérés, et n'ayant jamais à souffrir des déconvenues que les chasseurs éprouvent trop souvent dans ce genre de chasse, nos guides s'empresaient de venir à nous, dès que notre arrivée était signalée. Ils semblaient prendre plaisir à nous accompagner... Aux deux guides, nous adjoignions toujours deux habitants qui portaient nos carabines, et formaient l'arrière-garde de notre petite colonne. Quand de Vernéville chassait avec moi, il emmenait un domestique indigène, Hao, qu'il armait d'une carabine double : j'en confiais une aussi à mon domestique Khanh. Ces deux indigènes étaient durs à la fatigue, et tous deux assez bons tireurs. Nous nous réservions toujours de marcher en

tête et d'attaquer les premiers. Hao et Khanh appuyaient l'attaque si elle avait lieu, et il arriva fort rarement qu'ils se tinssent un peu trop en arrière pour pouvoir être utiles à l'occasion.

La durée des courses pour chaque jour de chasse était très variable. On partait toujours au lever du soleil, à 6 h., parfois on était de retour à 10 h. mais rarement. Parfois aussi, on ne rentrait qu'au coucher du soleil, ayant fait 12 heures de marche sans arrêt, sans repos. La moyenne pouvait être d'environ 7 heures. Conter chacune de ces parties de chasse serait bien monotone. Beaucoup ne présentent entre elles que quelques variantes insignifiantes : un jour un éléphant est tué raide, et s'abat sans que les pieds quittent seulement la place qu'ils occupaient ; un autre blessé très grièvement, il est achevé presque sur place ; assez souvent aussi, il ne succombe qu'après une courte poursuite.

Pendant que de Vernéville était chargé de l'Arrondissement de Baria, ayant obtenu une permission de quelques jours, nous nous donnâmes rendez-vous à Can-Thi-Vay, petit poste situé à 10 kil. environ au Nord-Ouest d'Ong-Trinh. J'y arrivai en sampan vers la fin de la nuit ; de Vernéville s'y trouvait déjà de la veille au soir, et les guides étaient déjà prévenus. Vers 6 h. du matin, nous nous mettons en route, nous dirigeant vers la partie Sud de la montagne de Can-Thi-Vay. Nous marchons pendant six heures sans rencontrer une seule trace fraîche ; nous ne recoupions que des traces de deux ou trois jours ou des traces de rhinocéros, trop vieilles aussi pour être suivies. Je ne parle pas des traces de tigres, nombreuses de ce côté, mais qui ne nous intéressaient pas. A midi, il fallut se décider à nous rabattre vers le campement dont nous étions loin. Continuer les recherches en nous éloignant encore n'aurait pas servi à grand'chose, car il eût été trop tard pour rejoindre une bande, car dès que l'après-midi est un peu avancée, les éléphants commencent à se déplacer, lentement, c'est vrai, en grignotant de ci de là, mais il serait néanmoins assez difficile de les rejoindre à moins de quelques arrêts dans leur marche. Pour achever de bien battre le pays, nous prîmes pour le retour un chemin autre que celui que nous avions suivi. Il était du reste beaucoup plus court, formant la corde du grand arc de cercle que nous avions décrit, et de plus il nous offrait chance de rencontrer peut-être quelque chose. C'est en effet ce qui arriva. Vers trois heures, nous aperçûmes des traces très fraîches. Elles semblaient, d'après leur direction, devoir recouper le chemin suivi le matin, et, comme nous ne les avions pas vues, les éléphants devaient très probablement se

trouver dans le cercle que nous avons décrit. Nous chargeâmes nos carabines et quittâmes le chemin pour suivre les traces, relevant avec soin les moindres indices, évitant de faire du bruit, et, naturellement, cessant de fumer.

Nous avançons ainsi depuis une demi-heure environ, quand un léger bruit de bois cassé se fit entendre à peu de distance. Nous nous arrê tâmes quelques instants pour nous rendre compte de la direction, de la disposition de la bande, savoir si elle était groupée ou dispersée. Bientôt nous entendîmes le bruit bien caractéristique que fait l'éléphant en remuant les oreilles. Faisant passer guides et porteurs à l'arrière, nous avançâmes avec les plus grandes précautions, la carabine prête à être portée à l'épaule, évitant de marcher sur des brindilles, de nous laisser accrocher par des épines, ou de laisser les branchages reprendre brusquement leur place après notre passage. Nous interrompions la marche presque à chaque pas, pour la régler sur le floc-floc que faisaient les éléphants en remuant les oreilles. Nous ne tardâmes pas à en apercevoir plusieurs à quelques pas de nous. On distinguait à travers les feuilles quelques parties du corps de chacun d'eux. Deux, un grand et un moyen, se trouvaient mieux en vue, nous présentant à peu près le travers ; un peu sur la gauche, et en avant, se trouvait le reste de la bande. Tandis que de Vernéville visait le moyen, qu'il avait plus en belle, j'ajustai le plus grand un peu en arrière de l'épaule. Nous fîmes feu tous deux en même temps.

Au bruit de la détonation, les éléphants détalent brusquement, avec un fracas épouvantable ; semblant tout écraser devant eux ; nous faisons un ou deux pas pour nous dégager de la fumée, toujours lente à se dissiper sous bois, et nous apercevons l'animal tiré par de Vernéville qui se traîne péniblement, très grièvement blessé. Le mien, blessé aussi, s'éloigne, mais plus rapidement : quand au reste de la bande, il s'éloigne si vite, qu'au bout d'un instant on ne l'entend plus. Quand des éléphants se trouvent brusquement surpris, il se produit toujours un mouvement de désordre. Ils font alors grand bruit, écrasant, brisant tout, soit qu'ils foncent sur celui qui a troublé leur repos (ce qui arrive assez souvent, mais avec du sang-froid, on peut se garer) soit qu'ils s'en éloignent ; mais ils ne tardent pas à se remettre en bon ordre, et tout en continuant rapidement, ils ne font plus de bruit, et ne seraient entendus qu'à faible distance.

Nous nous approchâmes de l'animal le plus grièvement blessé, et nous l'achevons en un clin d'œil, de deux coups de carabine, tirés

presque à bout portant. Nous suivons ensuite l'autre blessé qui laisse sur le sol des traces de sang, mais après une poursuite de quelques centaines de mètres, estimant qu'il nous entraînerait trop loin, nous l'abandonnons et rentrons, remettant au lendemain la suite de la chasse. Bien que la journée eût été assez rude, nous nous remettons en route le lendemain au lever du soleil, tandis qu'un des porteurs de carabine va guider des gens vers l'animal tué pour en enlever la tête et les pieds, et faire provision de viande.

Après une heure de marche, nous rencontrons les traces fraîches d'une petite bande. On distinguait la trace d'un animal de grande taille, d'un petit, et de 3 ou 4 de moyenne taille. Au bout de quelques kilomètres, la trace nous conduit à la rivière de Can-Thi-Vay, que les éléphants ont traversée là un endroit où ses rives marécageuses lui ont donné une assez grande largeur. Nous avons bientôt de l'eau presque jusqu'à la ceinture ; il faut porter nos cartouchières au cou, en guise de cravates, et nous ne tardons pas à avoir de l'eau jusqu'aux aisselles avec fond vaseux. Heureusement, en tâtonnant à droite et à gauche, pour chercher les endroits moins profonds, nous parvenons à achever le passage de la rivière, sans que les cartouchières aient été mouillées, et, sortis du marais, nous reprenons la piste qui paraît se diriger franchement vers la montagne de Can-Thi-Vay. Bientôt, elle s'engage en forêt, mais toujours facile à suivre, bien marquée ; les éléphants semblent changer de cantonnement et, non marcher lentement tout en mangeant à droite et à gauche, comme ils le font d'ordinaire quand ils restent dans le pays. La trace dans ce cas est bien plus difficile à suivre, mais si, cette fois, la poursuite est plus facile, il y a des chances pour qu'elle soit longue.

Après un long parcours en forêt, nous arrivons à la lisière d'une clairière d'étendue moyenne, et, au moment de quitter la forêt, nous voyons à quarante mètres à peine, une bande de bœufs sauvages. Ils sont au vent, et notre approche est faite en si grand silence que, bien que ces animaux soient toujours en éveil, ils n'ont aucun soupçon de notre voisinage. Ils continuent à paître fort paisiblement, sans marquer la moindre inquiétude. Si ce gibier nous tentait, nous pourrions choisir chacun un bœuf à notre convenance, et l'abattre à coup sûr. Mais ces bœufs fauves étaient d'une espèce qui ne présentait aucun intérêt, ce n'était pas comme s'il se fût agi de bœufs gaur, et, en tirant sur eux, nous nous exposions à donner l'éveil aux éléphants, s'ils n'étaient pas à une grande distance, et ils se seraient alors éloignés rapidement, ne nous laissant plus possibilité de les rejoindre.

Nous renonçons donc à tirer, et nous nous arrêtons quelques instants pour jouir de ce spectacle qui eût tenté bien des chasseurs. Bientôt, un des bœufs, levant la tête, nous aperçoit : il détale aussitôt pour disparaître en forêt, entraînant tout le troupeau avec lui. Nous reprenons notre poursuite, et, une heure après environ, en traversant une plaine, nous trouvons à terre une pointe de défense brisée, longue de 15 cm. environ. Elle gît dans l'herbe depuis plusieurs années, car elle est fendillée, et paraît avoir reçu bien des alternatives d'averses et de grand soleil. Sans doute elle a été brisée dans une lutte entre éléphants.

Après nous avoir conduits presque jusqu'au pied de la montagne, la piste tourne à droite et se dirige vers les bois d'Ong-Trinh. Ils sont faciles à parcourir, sauf du côté de la rivière, où ils sont marécageux. Parfois, les éléphants se retirent dans ce petit marais, couvert de joncs très serrés, très hauts, de la grosseur du petit doigt. Nous nous y sommes engagés une fois dans une autre chasse, mais on enfonçait si profondément, il était si difficile de se mouvoir, si complètement impossible de voir à deux pas devant soi, que, bien qu'entendant la bande à très petite distance de nous, il fallut se retirer et renoncer à attaquer. Tout en continuant notre poursuite, nous souhaitons fort de n'être pas conduits à ce marais.

Nous marchions depuis des heures, quand le guide qui nous précède s'arrête brusquement, et, étendant le bras, nous montre les éléphants qu'il en a vue. Nous saisissons rapidement nos carabines que nous chargeons sans bruit, tandis que porteurs et guides se retirent un peu en arrière. Nous cherchons ensuite à reconnaître la bande, mais vainement : de Vernéville lui-même ne voit rien. Le guide nous fait des signes, puis se rapproche de nous, et tout bas, nous dit : " Ils sont couchés ". Nous avançons et apercevons 5 éléphants. Un très grand et un très petit sont couchés sur le côté ; le petit sur notre gauche et un peu plus près que le grand. Plus à droite un autre est debout ; deux sont debout aussi, mais un peu plus en arrière. Nous avons si bien réussi à avancer sans bruit, que, comme pour le troupeau de bœufs, notre présence ne paraît pas soupçonnée. Nos carabines armées prêtes à faire feu, nous avançons encore, suivis par Khanh et par Hao, à deux pas. D'un coup d'œil nous nous désignons l'éléphant le plus grand, et nous nous dirigeons vers lui ; mais, dans la position qu'il occupe, il est assez difficile à tirer : il faut approcher encore. L'éléphant de droite nous gêne de ce côté : nous l'aurions, en tirant, à quatre pas derrière

nous, sans pouvoir surveiller ses mouvements, nous garer s'il fonçait sur nous. Nous prenons par la gauche : nous parvenons à enjambrer la tête du petit sans qu'il fasse mine de s'éveiller. Nous arrivons ainsi à nous poster près de la tête du grand : nous pourrions la toucher du bout de nos carabines. Nous mettons l'arme à l'épaule quand enfin, notre animal nous éventa : en un clin d'œil, il fut debout, mais pour retomber aussitôt, foudroyé de 2 balles dans la tête. Aussitôt de Vernéville envoie sa deuxième balle à l'éléphant de droite qu'il avait en belle, et le blesse. En même temps Khanh et Hao tuaient le malheureux éléphantéau près duquel ils étaient restés. Au bruit des détonations, l'un des deux qui se trouvaient en arrière, détale rapidement et disparaît, tandis que l'autre restait indécis, nous faisant face, comme hésitant à foncer sur nous à suivre son compagnon. Je mets fin à son hésitation en lui envoyant en plein front une balle qui le tue net.

Sans nous attarder auprès de nos victimes, nous nous mettons avec les guides qui nous ont rejoints 3 la poursuite du blessé ; tandis que les porteurs allaient chercher du monde à Ong-Trinh pour enlever têtes et pieds. Nous espérons rejoindre promptement le blessé qui perdait beaucoup de sang. Mais nous étions un peu fatigués, et il gagnait sur nous : à cent mètres environ du point où nous avions tiré, nous trouvons à terre un superbe faisan encore tout chaud, fraîchement égorgé. Sans doute un *conchôn* (sorte de fouine) venait de le capturer quand, effrayé soudain par le bruit des détonations, il se décida à fuir en lâchant sa proie pour aller plus vite. Nous nous en emparons, sans avoir le moindre scrupule de lui enlever le produit de sa chasse, pour en faire, au retour, un excellent rôti. Cet épisode mit fin à une journée riche en aventures et en fatigue.

Nous abandonnons la poursuite, et nous revenons à l'endroit où gisent les trois éléphants tués. Nous nous reposons pendant quelques instants en fumant une bonne pipe, assis sur le plus gros, puis nous reprenons le chemin du campement, encore fort éloigné.

Le lendemain, nous nous séparâmes, de Vernéville rentrant à Baria, tandis que je devais, revenir à Saigon. Avant notre départ, des gens qui avaient commencé à dépecer les trois éléphants, rapportèrent plusieurs de nos projectiles trouvés dans les animaux tués. Parmi eux, se trouvait ma balle explosive en cuivre tirée la veille, et retrouvée en plein corps du grand éléphant. C'était mon blessé de la veille. La balle, du calibre 4, contenait 10 gr. de poudre, elle avait éclaté après avoir profondément pénétré dans le corps de

l'animal, donnant trois éclats. La tête de la balle et le culot s'étaient séparés du corps de celle-ci, qui s'était ouvert et développé, formant une plaque de cuivre de forme irrégulière, presque aussi grande que la moitié de la main, avec des angles vifs et tranchants. Ce morceau, resté engagé au milieu du corps, avait dû déchirer les chairs. Malgré la douleur et la commotion produites par l'explosion en pleine corps, lacérant et brûlant les chairs, l'éléphant n'avait pas chancelé, et avait filé à une allure assez vive pour nous faire renoncer à le poursuivre. Cette effroyable blessure ne l'avait pas empêché de faire 40 kil. pour se coucher au point où nous l'avions rejoint. Nous avions fait environ 20 kil. en suivant sa trace, et il avait bien dû en parcourir autant pour aller du point où nous l'avions tiré la veille à celui où nous avions retrouvé sa piste. Nous ne nous doutions pas à ce moment que nous avions à faire à une partie de la bande tirée la veille.

Quelque temps avant cette chasse, une bande nous avait surpris par le peu d'effet que pouvait avoir le bruit des armes à feu. C'était lors de nos premières chasses à Ong-Trinh : les éléphants habitués à une constante tranquillité ne se décidaient pas à quitter le pays ; il en alla autrement dans la suite, lorsque, après un certain nombre de chasses, ils eurent expérimenté que la sécurité était désormais moins grande pour eux, et alors, après une seule attaque, ils disparaissaient du pays pour quelques jours, jusqu'à ce qu'ils n'y fissent plus que de rares apparitions.

Après avoir beaucoup marché, et avoir tué un éléphant, nous étions rentrés vers quatre heures à notre campement à Ong-Trinh. Nous étions allés nous baigner dans un joli petit ruisseau qui coupait à 50 m. du campement la route de Baria à Biên-Hoà ; nous nous disposions à sortir de l'eau, quand nous nous aperçûmes avec surprise qu'elle nous arrivait toute troublée. En même temps, nous entendions barrir à peu de distance : des éléphants barbottaient un peu en amont de nous. Nous nous habillons précipitamment, et, courant au campement, nous allons saisir nos carabines. Hao et Khanh nous suivent, et nous nous dirigeons du côté où semblait se trouver la bande. Nous ne tardons pas à la rejoindre : elle est fort dispersée ; les animaux qui la composent sont assez éloignés les uns des autres. Nous en avons un fort bien en vue à petite distance, et nous nous disposions à tirer, quand un des domestiques eut la maladresse de lâcher son coup de carabine. Notre éléphant tourne brusquement sur lui-même et détale. Nous le tirons, mais

en croupe, et sans autre résultat que de hâter sa course. Nous rentrons au campement. Pendant la nuit, nous entendons barrir de nouveau en même temps que les clameurs parties des cases d'Ong-Trinh, situées à 200 m. du campement, nous faisaient savoir que les éléphants menaçaient de rendre visite aux jardins. La nuit était assez claire. Nous prenons nos carabines et allons nous poster sur la route de Baria pour observer ce qui se passe. Nous approchons avec circonspection du point qui se trouvait le plus à proximité du village. Trois ou quatre éléphants avaient déjà traversé la route un peu plus loin : c'était eux qui avaient provoqué les clameurs des habitants, en s'attaquant aux bananiers des jardins. Plusieurs autres suivaient la route, mais en restant en deçà, dans le bois. On les entendait aller et venir lentement tout en mangeant. L'un d'eux traversa la route à vingt mètres de nous, mais, encore que la nuit fût fort claire, on ne voyait qu'une masse grisâtre un peu confuse. Le tir eût été si incertain que nous nous contentâmes de l'observer sans attaquer, n'entre-voyant aucune chance de succès. Nous préférâmes remettre la chasse au lendemain ; mais les cris avaient fini par effrayer un peu la bande : elle changea de cantonnement, et, le jour suivant, nous ne parvînmes pas à la rejoindre.

A quelque temps de là, je me trouvais à Baria, chez de Vernéville quand on nous prévint que quelques éléphants étaient venus sur la montagne, à 4 kil. de Baria. Nous nous mettons aussitôt en route pour les chasser, et, après quelques recherches, nous trouvâmes leurs traces à mi-côte. Il y en avait trois, dont un de très grande taille. Le bois était entremêlé de broussailles épineuses, de bambous : on n'avancait que difficilement. Nous gagnions du terrain cependant ; les traces étaient très fraîches. Après une assez courte poursuite, nous apercevons l'un des éléphants à 20 pas de nous. Il se présentait en plein travers sur un sentier bien frayé, en sorte qu'on le découvrait en entier. Nous le tirons tous deux en même temps, et il tombe. La déclivité du terrain le fait rouler à demi, et quand nous arrivons tout près de lui, nous le trouvons mort, étendu sur le dos, les 4 pattes en l'air, maintenu sur la pente par quelques arbustes. Il avait des défenses de taille moyenne ; une balle avait atteint le cerveau ; l'autre avait frappé au défaut de l'épaule : les deux coups étaient mortels. Nos hommes, restés un peu en arrière, virent, au bruit de la détonation, le plus grand des éléphants passer à peu de distance d'eux en descendant la montagne. Ils poussèrent des cris d'appel pour nous prévenir, mais l'animal filait à une allure

si vive qu'il fallut bientôt renoncer à le suivre, d'autant que notre absence ne devait durer que quelques heures.

De retour à Baria, nous envoyâmes du monde pour détacher tête et pieds ; pour leur faciliter la tâche, nous avions fait, avant de quitter le terrain, une longue incision au cou de l'animal, et nous avions coupé la peau au bas des jambes. Les gens arrivés pour dépecer l'éléphant commencèrent par couper la tête, puis ils abattirent les arbustes qui arrêtaient le corps. Ces obstacles supprimés, il commença à rouler sur la pente, écrasant sous son passage tous les arbustes, et dévalant avec une vitesse de plus en plus grande, à la grande joie des assistants. Il traça ainsi une large coulée, marquant son passage jusqu'au pied de la montagne où il s'arrêta. En achevant de le dépecer, on trouva tout au milieu du corps un fer de flèche encore muni d'un morceau de la hampe. Le tout avait une longueur d'au moins 0m, 25 (vingt cinq cm.) et était enveloppé d'un tissu blanchâtre très résistant. L'éléphant avait été blessé autrefois par un chasseur indigène ; il s'était débarrassé, probablement en passant dans les fourrés, de la presque totalité du bois de la flèche ; ce qui était resté dans le corps de l'animal avec le fer, s'était trouvé pris dans une cicatrice solide, et sans doute il n'en résultait plus aucun mal pour le blessé.

A quelque temps de là, chassant entre Baria et Ong-Trinh, j'avais été bredouille pendant plusieurs jours de suite, ne rencontrant qu'une seule bande d'éléphants. J'en blessai un au milieu de roches, dans des conditions défavorables, et je le perdis. Je n'avais plus qu'un seul jour à passer en chasse, et j'espérais être plus heureux cette fois. Mais la précipitation de Khanh me valut une bredouille complète. J'avais fait un assez long parcours en forêt sans rien trouver, quand j'entendis barrir à quelque distance et dans la direction que je suivais. Je charge ma carabine, et je presse la marche. Bientôt, j'entends dans le fourré un bruit de bois cassé qui me signale la présence de la bande. Le fourré dans lequel je m'engageai était très serré et très difficile ; j'y avais fait quelques pas, quand j'aperçus un éléphant qui se présentait en plein de face. Je le vise au milieu du front ; la balle porte bien ; il avance de trois ou quatre pas, et s'abat à 8 mètres environ de moi. Je tire de nouveau : il se met à barrir ; au milieu de la fumée des coups de feu qui ne se dissipe pas dans la broussaille épaisse, je le devine plus que je ne le vois se débattant, seule la trompe apparaît hors de la fumée, balayant le sol. Je suis mal placé : il me faudrait

avancer vers la droite pour pouvoir, autant que j'en puis juger tirer le blessé au cou, dans la région du cœur, et, de ce côté se trouve un tel fouillis épineux que je ne pourrais passer, d'autant que je serais sûrement rencontré au passage par cette trompe que je vois toujours s'agiter furieusement. Khanh titre au jugé ; je ne puis seulement pas me rendre compte s'il a touché ou non : en tout cas, il n'obtient pas d'autre résultat apparent que d'entretenir le rideau épais de fumée qui m'empêche de bien voir. Le temps très humide et l'épaisseur du fourré l'empêchent de se dissiper. Je dis à Khanh de cesser de tirer, d'attendre un peu ; mais il n'y prend pas garde, et envoie une nouvelle balle. J'entrevois alors vaguement l'éléphant qui se relève et disparaît. Nous attendons quelques instants, et la fumée enfin dissipée, nous voyons la place nette : le blessé est parti !

Il laisse des traces de sang que je suis, mais il me paraît douteux que nous puissions le joindre, car il va d'une allure franche qui doit nous distancer. Pendant la poursuite, je croise une autre piste toute fraîche, d'un animal de très grande taille ; nous l'examinons et à deux pas de là, nous trouvons des crottins tout chauds. Nous explorons un peu et nous reconnaissons bientôt que nous sommes sur la piste d'un solitaire. Il me semble y avoir autant de chances de le joindre que d'atteindre mon blessé, que j'abandonne pour donner la chasse au solitaire. Tout à coup, à 1 kil. à peine de là, et sans que rien ne nous eût fait prévoir que nous fussions si près de lui, il nous évente et s'enfuit bruyamment. Maintenant qu'il est mis en éveil, il est bien peu probable qu'il se laisse approcher.

La pluie à ce moment commence à tomber à flots : il faut renoncer à continuer la chasse. Pendant le retour, j'aperçois à assez longue distance une quarantaine de bœufs, arrêtés au milieu d'une plaine ; n'ayant plus rien à ménager, pour compenser un peu ma bredouille, j'en tire un. Je le manque, et la bande fuit pour s'arrêter de l'autre côté de la plaine, à la lisière du bois. Comme cela me détournait fort peu de ma route, je suis les bœufs, et, rencontrant le lit d'un petit ruisseau qui traversait la plaine, je le suis, sans que les bœufs puissent m'apercevoir. Mais un peu plus loin, le ruisseau se détourne, je m'éloignerais en continuant à le suivre. La plaine est nue : rien ne peut plus couvrir ma marche. Le gibier du reste ne vaut pas que je m'attarde à de grandes précautions. Je quitte mon abri, et aussitôt les bœufs, m'apercevant, fuient vers le bois. Quoiqu'ils soient au moins à 200 m., j'envoie mes deux balles

un bœuf tombe, les autres disparaissent. Ce coup n'était vraiment qu'un raccroc heureux, mais de si peu de valeur que je n'avais pas à m'en réjouir beaucoup, mais du moins, je n'étais plus tout à fait bredouille. Nous allons reconnaître le gibier abattu ; je l'abandonne aux porteurs ; les guides paraissent peu s'en soucier, et je me remets en route sans autre incident.

.

CHAPITRE VIII — LA CHASSE A HUÉ

Pendant les premiers temps de mon séjour à Hué, j'eus tellement de travail et de préoccupations, qu'il me fut impossible de chasser ou de m'absenter pendant toute une journée. Je ne pus que recueillir quelques renseignements sur le pays, en causant avec les indigènes, ou avec des missionnaires établis depuis longtemps dans la région, et la connaissant parfaitement. D'après ce qui me fut dit, les éléphants ne manquaient pas; mais on insistait surtout sur la présence en bien des endroits d'une espèce de bœuf sauvage de très grande taille, de couleur foncée, et devant occuper le premier rang comme gibier à chasser. Il s'agissait, comme je pus le reconnaître, du bœuf gaur, nommé *condinh* par les indigènes. Il est assez connu au Cambodge, et j'avais eu l'occasion d'en voir deux fois en Basse-Cochinchine, mais il y est fort rare, tandis qu'on y rencontre assez fréquemment des bœufs sauvages de couleur fauve, bien inférieurs comme taille et comme force aux gaurs, et semblant bien être la souche des bœufs domestiques avec lesquels ils produisent parfois des croisements. Cette race de bœufs sauvages n'existe pas, je pense, dans le centre de l'Annam je n'en ai du moins jamais rencontré dans les environs de Hué et je n'ai jamais entendu dire qu'il y en eût.

Quand il me fut possible de commencer à faire quelques excursions dans les environs de Hué, dans un rayon de 40 à 50 kilomètres que mes occupations ne me permettaient pas de dépasser, je pus constater que les conditions étaient pour chasser infiniment moins favorables qu'en Basse-Cochinchine.

Une lagune de largeur variable s'étend parallèlement à la mer tout le long de la côte de la province de Hué (*Thừa-Thiên*) et de

celle du Quang-Tri au Nord de Hué. Elle communique avec la mer dans sa partie Sud par deux entrées : l'une tout au Sud, accessible seulement aux barques de peu de largeur ; l'autre, à hauteur de Hué, servant d'embouchure à la rivière du même nom, et plus profonde que la première. C'est l'entrée de **Thuận-An** : elle est un peu obstruée par une barre fort dangereuse, et souvent complètement impraticable pendant la mousson du Nord-Est. Pendant la belle saison, d'Avril à Septembre, elle peut donner accès à des bâtiments de 3 m. 50 de tirant d'eau. La lagune est séparée de la mer par un banc de sable, sur lequel sont construits quelques petits villages aux points où l'on peut faire un peu de culture.

Une haute et épaisse chaîne de montagnes, ceinture orientale du bassin du Mékong, court presque parallèlement à la côte, à une distance moyenne d'environ 20 kilomètres, se rapprochant sensiblement en quelques endroits. Elle envoie sur divers points des contreforts élevés qui s'avancent jusqu'à la mer : comme Tu-Hien à Tourane, et plus au Nord entre le Quang-Tri et le Quảng-Binh. Entre ces points extrêmes, une série de collines accidenté le terrain, à quelque distance en avant du pied de la grande chaîne. Entre ces hauteurs et les lagunes, le terrain est plat, presque partout formé d'alluvions, et cultivé en rizières dans les parties les plus fertiles.

Les montagnes et une partie des collines sont ou boisées ou couvertes de broussailles hautes extrêmement serrées, qui s'étendent aussi en quelques endroits sur des parties de terrain plat attenant aux hauteurs, particulièrement dans le haut des vallées présentant quelque largeur. Dans ces parties, d'exploitation facile, les arbres de taille élevée sont rares. On n'en rencontre également qu'en nombre assez restreint sur les pentes les plus accessibles des montagnes, tantôt par insuffisance de terre végétale, tantôt parce que ce qui aurait un peu de valeur comme bois de construction a été abattu autrefois et s'est trouvé remplacé par d'épaisses broussailles qui étouffent les arbustes. De nombreuses lianes s'enchevêtrent de tous côtés et rendent souvent la marche difficile, quand elle n'est pas entravée par des buissons épineux. Les vallées sont généralement étroites : le fond en est marécageux, ou sert de lit à des ruisseaux dont beaucoup sont à sec pendant plusieurs mois de l'année. Ces parties basses sont envahies par des herbes de plus de deux mètres de hauteur, à bord armé d'une dentelure imperceptible qui les rend fort tranchantes. J'ai vu souvent le sang perler sur les

maines ou au cou, lorsque, étant enlacé par ces herbes en se frayant passage, on faisait effort pour se dégager au lieu de les écarter avec précaution. On n'en rencontre pas de clairières sur les hauteurs ; sur quelques collines seulement, il existe des parties couvertes de *tranh*, l'herbe employée pour faire des paillottes. La recherche des traces d'éléphant est donc particulièrement difficile, faute d'espace bien dégagé où il soit facile de les voir, pour les suivre ensuite. La difficulté est singulièrement augmentée par l'absence de routes. Dans les provinces du centre de l'Annam, il n'y a qu'une seule route, celle des courriers officiels, qui court parallèlement à la mer à une distance plus ou moins rapprochée du rivage ; et cette route qui serait inutilisable pour la chasse dans ces provinces, de Tourane au Quảng-Binh, est aussi impraticable pour les voitures. Il n'en existe pas dans la région : les transports se font par eau, ou à dos d'hommes ou de chevaux. Les terrains forestiers ne sont traversés que par des mauvais sentiers de bûcherons, ou par des sentiers conduisant au loin dans les villages Moi, et ces voies de pénétration sont presque partout sans communication entre elles, de telle sorte que, après s'être enfoncé en forêt en suivant l'une d'elles, il faut la suivre aussi pour le retour. On ne peut donc pas, comme en Basse-Cochinchine, parcourir un vaste circuit en cherchant des traces ; les chances d'en recouper, déjà bien faibles s'en trouvent encore fort réduites, faute de moyens de communication.

A ces inconvénients, s'ajoute celui de rencontrer dans, les terrains forestiers, pendant la saison des pluies surtout, quantité de petites sangsues terrestres. Quoique moins nombreuses que dans certaines parties du Laos et de la province de Biên-Hoà, elles n'en sont pas moins fort gênantes.

J'ai dit que les ruisseaux qui viennent de ces hauteurs étaient à sec pendant plusieurs mois de l'année. Ils deviennent souvent infranchissables au moment des très grosses pluies, et grossissent parfois si vite et si fort, que les gens qui les ont traversé le matin à gué en se rendant en forêt, ne peuvent pas les franchir au retour et sont obligés de camper pour attendre que les eaux baissent.

Chaque année, il se produit 3 ou 4 fortes inondations accompagnées de violents coups de vent, parfois de vrais typhons. J'ai vu le pluviomètre accuser plus de trente cm. d'eau tombée en moins de 12 heures. Comme le bassin des divers cours d'eau est peu étendu, qu'il est fort accidenté, les eaux s'écoulent promptement, mais de tous côtés en même temps. La rivière de Hué, large de 400 mètres,

monte alors de 4 m. en quelques heures : j'ai vu, au moment d'un typhon, la rivière de Truôi, monter de près de 5 m. en moins d'une nuit. J'étais venu pour chasser les gours ; il fallut rester enfermés tout le jour dans notre paillotte ; elle eût été enlevée, si l'on s'était risqué à ouvrir la porte, laissant ainsi la tempête s'engouffrer dans l'intérieur. Tout était saccagé, et presque toutes les feuilles qui n'avaient pas été arrachées, étaient comme desséchées, tant avait été grande la violence du vent.

On tire un peu de bois de construction des forêts de cette région ; mais ce ne sont que des pièces d'équarissage moyen. On les fait traîner par des buffles pour les amener au point où l'on puisse les transporter par eau. Ce trainage se fait fort lentement et au prix de très grandes difficultés. La principale exploitation est encore celle du bois à brûler. Elle est fort importante, surtout dans la région de Hué, à cause de la grande agglomération de fonctionnaires et d'employés de tous rangs, de troupes, du personnel de la Cour, des princes. Tous en effet reçoivent une certaine quantité de bois de chauffage, et il est fourni par l'armée. C'est une de ses plus dures corvées, chaque régiment l'accomplit à son tour. Pour cela, il va s'installer en quelque endroit désigné, construit des abris en paillotte, et y campe pendant tout le temps que dure la corvée, souvent plusieurs semaines. Chaque matin, les soldats se mettent en route individuellement, munis de cognées, et ils ont à rapporter un certain nombre de fagots attachés avec des lianes. Ils font aussi du charbon qu'ils rapportent dans des paniers qu'ils fabriquent eux-mêmes. Tout le produit de chaque journée de travail est rapporté au campement, et la provision faite, on la transporte au point où des barques peuvent la venir charger. Ce travail fait dans les plus mauvaises conditions d'hygiène occasionne de nombreux accès de fièvre.

D'autres produits forestiers : rotin, résine, cire, sont surtout exploités dans des régions plus reculées, habitées par les tribus Moï, qui les échangent contre du sel, des jarres, des marmites, du fil de cuivre, du riz, etc. Les échanges se font à des endroits déterminés par le Gouvernement, et par l'intermédiaire d'un fermier qui paye assez cher son privilège. Il y avait une ferme de ce genre à Ba-Truc, près d'un établissement de la Mission où j'ai souvent chassé, un autre dans la rivière de Hué, au point où s'arrête la navigation pour les barques, à 6 ou 8 heures de Hué. Je me suis trouvé plusieurs fois en ce dernier point, au moment où des convois de Moï venaient d'arriver. C'était

véritablement curieux. Je n'ai jamais pu me rendre compte des profits que pouvaient tirer les deux parties de ces échanges. Tout ceci, naturellement remonte à l'époque qui précède notre main mise sur le pays, et n'existe plus.

Pendant la majeure partie de la saison des pluies, les communications sont impossibles, le commerce est suspendu. Les sentiers redevenus praticables, le fermier se rend au village le plus proche, distant d'une petite journée de marche, et il engage les Moi à venir chez lui. Ils s'y rendent par troupes de 15 à 20, hommes et femmes, les premiers armés d'une lance légère, mais excellente : ils ne circulent jamais en forêt sans être armés. Ils ont aussi quelques arbalètes et des hottes dans lesquelles ils portent leurs provisions. Les marchandises successivement trainées, et flottées dès que cela devient possible, consistent, comme je l'ai dit, surtout en rotin, et en longues.



DOCUMENTS CONCERNANT L'ASSOCIATION

RAPPORTS DES MEMBRES DU BUREAU SUR LES ANNÉES 1933 et 1934

Rapport du Rédacteur du Bulletin sur l'année 1933.

MESDAMES, MESSIEURS,

Vue avec les yeux du Rédacteur du Bulletin, l'année qui vient de s'écouler ne présente aucun événement saillant : aucune difficulté, aucune inquiétude, aucun ennui. Les collaborateurs me sont venus nombreux, les articles variés : les fascicules du Bulletin sont sortis au moment voulu. Le N° 4 paraît avoir du retard. Ce n'est qu'une apparence. Vous auriez pu le recevoir il y a plus d'un mois. Si je l'ai gardé en mains un long temps, c'est je vais vous dire pourquoi, ou plutôt, je vais vous raconter une histoire.

Il m'arriva, il y a de cela de longues années, de servir à nos membres un numéro de soixante pages. Soixante pages ! M. ORBAND, notre Président d'alors, ne put jamais digérer ce fascicule, j'avais beau lui servir des numéros copieux, imposant, riches, luxueux. Il admirait, mais de temps en temps, il me rappelait ce numéro de soixante pages. Vous comprenez, Père, soixante pages ! Oh ! non, soixante pages !

Eh bien, Mesdames, Messieurs, j'ai failli vous servir un numéro plus mince encore. Si j'ai tardé à l'envoyer, c'est que j'ai voulu le rembourrer avec les Documents, les Tables, les Comptes-rendus, la Liste des Membres. Et, même avec ce remplissage, il ne dépassera guère les soixante pages.

Que dirait M. ORBAND !

Je lui répondrais en lui parlant de la crise. Nous avons, dans le courant de l'année, publié beaucoup de cartes, dont chacune dépasse le format du Bulletin. Pour l'an prochain, je prévois des Planches en couleur, sans compter de nombreuses photogavures, des illustrations dans le texte. Et tout cela coûte. Et nous sommes obligés de « faire petit », comme on dit dans le Midi, c'est-à-dire de proportionner nos efforts à nos disponibilités, de prévoir l'avenir. Voilà pourquoi vous n'aurez, comme N°4 qu'un tout petit fascicule.

Et M. ORBAND, qui était l'homme essentiellement pratique, aurait compris S'il n'a jamais pu me pardonner le numéro de soixante pages que je lui servis un jour, c'est que, à cette époque, nous roulions non pas sur l'or, mais sur de nombreuses piastres.

de temps notre Bulletin a été obligé de se priver de cette gracieuse parure que sont les Planches en couleurs. Vraiment, notre tenue de pénitence durait depuis de trop longues années. Il fallait réagir. Et je suis disposé à recommencer, bien qu'avec une grande prudence. Ceux qui ont le souci de nos finances m'ont donné une certaine liberté.

Passons maintenant au texte.

Je crois que, en considérant l'ensemble de l'année, toutes les catégories de lecteurs ont le droit d'être satisfaits.

Les érudits et ceux qui tendent à une certaine érudition, honnête, normale, ont lu avec intérêt, avec un très grand intérêt, *l'Introduction à l'étude de l'Annam et du Champa* de J. Y. CLAEYS. C'est un travail qui a fait sensation, nous en avons recueilli des témoignages de tous les côtés. *Le Vieux An-Tinh* de H. LE BRETON, est venu rappeler le souvenir des beaux travaux archéologiques que le Bulletin a publiés jadis, et nous a fait espérer de nouveaux articles également pleins d'intérêt.

A la lecture des *Réflexions autour d'un vieux meuble*, du P. LAUBIE, les artistes, les amateurs d'art, se sont dit qu'il y aurait de belles recherches à faire sur les panneaux des vieux bahuts, des vieux autels, des vieilles pagodes, pour fixer l'origine, le développement, les transformations, l'emploi, des divers motifs ornementaux de l'art annamite.

L'article de L. SOGNY, sur le *Cérémonial pour le mariage des Princesses d'Annam, le Voyage à Hué en 1885*, de VULLIEZ, a dû contenter les amateurs de pittoresque, de ce pittoresque qui s'en va malheureusement de plus en plus et qui est remplacé par la banalité moderne.

Enfin, les *Souvenirs de chasses* de RHEINART ont fait naître, j'en suis sûr, dans l'esprit de plusieurs de nos collègues, le vif regret de n'être pas arrivés dans la Colonie à l'époque où les éléphants et les bœufs sauvages rodaient aux portes de Saigon et de Hué.

Que nous donnera le Bulletin en 1935 ? Des articles intéressants, de belles illustrations. Je vous en parlerai à la fin de l'année. Faites nous confiance et soyez nous fidèles. C'est la plus belle récompense que vous puissiez donner aux dévoués collaborateurs qui m'aident à faire vivre le Bulletin et à qui j'exprime toute ma reconnaissance.

L. CADIÈRE

Rapport du Trésorier sur l'année 1934.

L'expose des Comptes de l'année est une tâche toujours un peu ingrate, mais aujourd'hui, au contraire, elle m'est particulièrement agréable car, malgré la crise que nous traversons, le bilan de l'exercice écoulé fait ressortir un avoir en caisse de 3848 \$65 qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

Le recouvrement des cotisations s'est fait sans trop de difficulté. La grande majorité des Sociétaires s'est acquittée fidèlement ; il reste cependant encore un certain nombre de retardataires à qui nous avons demandé de vouloir bien se mettre en règle avec notre trésorerie.

Un recensement complet des membres inscrits sur les contrôles de l'Association a été effectué à la date du 31 Décembre dernier ; il a donné les résultats suivants :

Membres adhérents.	214
Abonnés (Administrations, Banques, Maisons de Commerce, Cercle, etc.)	78
Membres d'Honneur.	28
Ensemble.	320

Parmi les sociétaires inscrits pour une cotisation annuelle : 35 doivent deux cotisations (1933 et 1934) et 28 doivent leurs cotisations de 1934. Soit au total 63 retardataires qui n'ont pas encore répondu à notre appel.

En ce qui concerne les subventions, le Gouvernement Général s'est trouvé dans l'obligation de supprimer totalement en 1934, l'allocation qu'il avait accordée les années précédentes à notre Association.

Seuls, le Protectorat et le Gouvernement Annamite ont continué à nous apporter leur appui financier.

Nous vous demandons de vous associer aux remerciements et aux sentiments de respectueuse reconnaissance dont nous leur adressons ici l'expression.

Dans l'exposé des comptes que nous vous présentons ci-après les recettes et les dépenses de l'exercice ont été classées en deux parties, l'une réservée aux opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 8 Mai, l'autre comprenant celles faites du 8 Mai, jour de l'ouverture de la nouvelle gestion, au 31 Décembre 1934.

GESTION DU TRÉSORIER SORTANT.

1^o Compte de l'Association à la Banque Franco-Chinoise du 1^{er} Janvier au 8 Mai 1934.

RECETTES.

Subvention du Protectorat de l'année 1933, prise en charge le 4 Janvier 1934	1000\$00
Cotisations de 1933	16\$81
de 1934	235.00
Total	1251\$81
Report de l'avoir en caisse au 1 ^{er} Janvier 1934	3157. 34
Total des recettes	<u>4409 \$ 15</u>

DÉPENSES.

Paiement des factures de l'IDEO.	1596 \$ 22
Salaires du Personnel Indigène.	360 . 00
Loyer de la bibliothèque (Immeuble GRAS)	120. 00
Factures de l'Imprimerie Dac-Lâp.	72 . 00
Achats de timbres-poste et de timbres de quittance. .	51 . 44
Dépenses diverses.	88 . 25
Total des dépenses.	2287 \$ 91
Encaisse au 81 Mai 1931 à la Banque Franco-Chinoise.	2121 \$ 24

*2° Compte de l'Association
à la Banque de l'Indochine du 1^{er} Janvier au 8 Mai 1934.*

RECETTES

Solde créditeur au 1 ^{er} Janvier 1934.	79\$71
Cotisations de 1934.	20 . 87
Total.	100 \$ 58

DÉPENSES.

Règlement des factures de l'IDEO.	91 \$ 37
Solde créditeur chez la Banque de l'Indochine au 8 Mai 1934.	9 \$ 21
L'avoir Général de l'Association atteignait donc au 8 Mai 1934 la somme de	2130 \$ 45
qui a été prise en charge à l'ouverture des écritures de la nouvelle comptabilité.	
Soit : Solde créditeur à la Banque de l'Indochine. .	9 \$ 21
à la Banque Franco-Chinoise .	2121 . 24
Total dans les deux banques. .	2130\$ 45



GESTION DU TRÉSORIER ENTRANT.

Relevé des opérations effectuées du 8 Mai au 31 Décembre 1934.

RECETTES.

Vente de bulletins.		123 \$ 89
Cotisation 1932 de M. Robert	8 \$ 00	} 2824 . 00
Cotisations 1932 à 1936 inclus (M. GUYOT DE LA POMMERA YE).	40 . 12	
Cotisations 1933.	448 . 00	
— 1934,	2285 . 88	
— 1935 (M. GILLINGHAM et LE-ROY DES BARRES).	14 . 00	
Solde des cotisations de M. ANGENOT 1931, 1932 et 1933.	28 . 00	
Intérêts semestriels du compte n° 1 à la Banque Franco-Chinoise.		31 . 32
Intérêts compte n° 2 à la Banque Franco-Chinoise (Loyer immeuble GRAS).		2 . 50
Subvention accordée en 1934 par le Protectorat. . .		1000.00
— " par le Gouvernement Annamite.		600 . 00
Solde créditeur à l'IDEO au 12/10/34 après règlement des factures (1206\$ 12 — 871 \$ 12)		<u>335 . 00</u>
Total.		4916\$ 71

Solde créditeur au 8 Mai 1934 :

1° A la Banque Franco-Chinoise 21.	2121\$ 24	} 2130 . 45
2° A la Banque de l'Indochine	9.21	
Ensemble.		<u>7047\$16</u>

Dépenses du 8 Mai au 31 Décembre 1934.

Factures BUI-HUY-TÍN	56 \$30	} 93 \$80
— Morin (fournitures de bureau).	30 . 50	
Salaires du personnel indigène		780 . 00
Dépenses diverses		150. 67
Achats de timbres-poste et de quittances		40 . 72
Facture Javal Leblanc-Paris	23.\$ 98	} 24 . 48
— Sipéa	0.50	
Loyer immeuble GRAS payé à M. ROUFFET		240 . 00
Envoi mandat-poste à M. RHEINART		14 . 73
Abonnement au Journal France-Annam 1934-1935 . . .		10.00
Indemnité au Rédacteur pour 1934		6 0 0 . 0 0
Commissions sur chèque, transfert et divers		11 99
Factures IDEO bulletins n ^{os} 3 et 4.		<u>1242.12</u>
Total. :		<u>3198.51</u>

*Récapitulations des recettes
et des dépenses faites du 8 Mai au 31 Décembre 1934.*

Recettes	4916\$ 71
Solde créditeur au 8 Mai 1934 :	
10 à la Banque Franco-Chinoise 2121\$24	} 2130. 45
20 à la Banque de l'Indochine 9 . 2 1	
Total.	7047\$16
Dépenses	3198. 51
Excédent des recettes sur les dépenses.	<u>3848 \$65</u>

La situation financière au 31 Décembre 1934 se présente comme il suit :

RECETTES

	DU 1 ^{er} JANVIER AU 8 MAI.	DU 8 MAI AU 31 DÉCEMBRE.	TOTAL
Subvention du Protectorat 1933 . . .	1000\$00	—	1000\$00
Cotisation 1932	—	8 .00	8 .00
Cotisations de 1933	16.00	448.00	464 .00
— de 1934	256.68	2285.88	2542.56
— de 1932 à 1936 inclus . . .	—	40.12	40.12
— de 1935	—	14.00	14 .00
Solde des cotisations de M. ANGENOT .	—	28.00	28 .00
Intérêts semestriels du compte n°1 à la Banque Franco-Chinoise.	—	31.32	31 .32
Intérêts compte n° 2 à la Banque Indo- chine (Loyer immeuble GRAS) . . .	—	2 .50	2 .50
Subvention Protectorat 1934	—	1000.00	1000 .00
— Gouvernement Annamite . . .	—	600.00	600 .00
Solde créditeur à l'Ideo au 12 Octobre 1934.		335 .00	335 '00
Vente de bulletins		123 .89	123 .80
Solde créditeur à la Banque Franco-Chi- noise au 1 ^{er} Janvier 1934.	1272.68	4916. 71	6189.39
Solde créditeur à la Banque de l'Indo- chine au 1 ^{er} Janvier 1934.	3157.34 } 79.71 }	—	3217.05
	4509.73	4916.71	9426.44

Dépenses

	D U 1 ^{er} JANVIER AU 8 MAI.	DU 8 MAI AU 31 DÉCEMBRE	TOTAL
Paiements factures IDEO par Banque Franco-Chinoise	1.596\$22	1.242\$12	2.929\$71
Paiements factures IDEO par Banque Indochine	91.37	"	
Salaires du Personnel Indigène	360.00	780.00	1.140.00
Loyer immeuble GRAS	120.00	240.30	360.00
Facture Dac-Lâp (Bùi-Huy-Tín)	72.00	56.50	128.30
— Morin	"	37.00	37.50
Achats timbres-poste et de quittance	51.44	40.72	92.16
Dépenses diverses	88.25	150.67	238.92
Facture Javal Leblanc	"	23.98	24.48
— Sipéa.	"	0.50	
Mandat poste M. RHEINART et frais envoi	"	14.73	14.73
Abonnement au Journal France-Annam.	"	10.00	10.00
Indemnité au Rédacteur 1934	"	600.00	600.00
Commissions sur chèques transferts et divers	"	1.99	1.99
Total. . . . :	2.379\$28	3.98\$51	5.577\$79

RÉCAPITULATION

Recettes totales de 1934	9426 \$44
Dépenses —	<u>5577 . 79</u>
Excédent des recettes sur les dépenses se décomposent comme suit :	<u>3848 . 65</u>
Compte dépôt en piastres à la Banque de l'Indochine	3454 . 17
Solde créditeur de l'Association à l'IDEO.	335 . 00
Somme laissée en caisse pour les besoins courants des services de l'Association	<u>59 . 48</u>
Total.	<u><u>3848 . 65</u></u>

Nous vous soumettons maintenant le projet de budget établi pour l'exercice 1935.

Prévisions des recettes

Avoir au 1 ^{er} Janvier 1935	3848\$65
Renouvellements de cotisations	3300 . 00
Cotisations 1933 et 1934 restant à payer	700 . 00
Subvention du Protectorat.	1000 . 00
— du Gouvernement Annamite	600 . 00
Vente de bulletins	100 . 00
Total.	<u>9548 . 65</u>

Dans ces prévisions de recettes, il n'a pas été tenu compte des cotisations nouvelles dont il est difficile d'apprécier le montant probable.

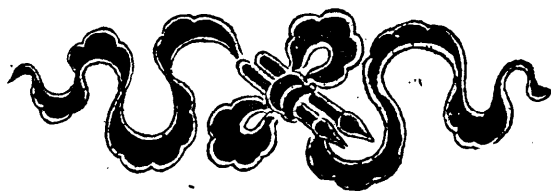
Prévisions des dépenses

Tirage du Bulletin par l'IDEO.	4000 . 00
Indemnité au Rédacteur	600 . 00
Solde du personnel Indigène	1320 . 00
Achats de timbres-poste et de quittance	90 . 00
Abonnement au Journal France-Annam	10 . 00
Loyer de l'Immeuble GRAS	360 . 00
Fournitures de bureau et dépenses diverses	320 . 00
Total.	<u>6700 . 00</u>
Excédent des prévisions de recettes sur les dépenses . . .	<u>2848 . 65</u>

Cet excédent est de 9426\$44 — 5577 . 79 — 3848 . 65 pour l'exercice écoulé.

Vous estimez, nous en sommes persuadés, que les résultats obtenus en 1934 sont bons, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'ils pourraient être meilleurs si tous les membres de l'Association voulaient bien faire un peu de propagande autour d'eux pour nous rallier de nouvelles adhésions.

PRÉTOU



COMPTES-RENDUS

D E S

RÉUNIONS DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX HUÉ

Séance du 26 Décembre 1933.

Présidence : M. d'ENCAUSSE DE GANTIES.

Présents : LL. EE. Tôn-Thất HÂN, Tôn-Thất ĐÀN, ƯNG-BÀNG, Colonel BEAUFRÈRE, Colonel EDEL, MM. LEVADOUX, LAVIGNE, FANGEAUX, LAGRANGE, M^{lle} MAURIÈGE, M^{me} MONSARRAT-LOUBET, MM. LABBEY, DESMARETS, NGUYỄN-THÚC, Tôn-Thất PHÁN, HOÀNG-YẾN, ROUFPET, ROBERT, BOULARAND, CHAMBRIS, NGUYỄN-ĐÔN, Tôn-Thất SA, GUILLOT, JOUFFREY, TRẦN-ĐÌNH-TÙNG, TRẦN-VĂN-TỶ, ƯNG-TRUNG, NGUYỄN-VĂN-ĐÌNH, Tôn-Thất BÀNG, LÉBOUCQ, W. MORIN, VERGE, ƯNG-DU, VINCENTI, CADIÈRE, COSSERAT. S. E. THÁI-VĂN-TOÀN, ministre de l'Intérieur, s'était fait excuser.

Sont admis à mains levées à l'unanimité, membres de l'Association :

MM. ƯNG-TRUNG, Professeur de l'Ecole Pellerin à Hué.

Parrains : MM. HỒ-ĐẮC-HÀM et ƯNG-ÚY.

NGUYỄN-VĂN-ĐÌNH, Attaché au Ministère de l'Intérieur à Hué.

Parrains : MM. COSSERAT et NGUYỄN-THÚC.

TRẦN-ĐÌNH-TÙNG, Chef du Bureau d'ordre au Cabinet Royal à Hué.

Parrains : MM. COSSERAT et NGUYỄN-THÚC.

Le Président prononce ensuite l'allocution suivante :

Nous avons constaté malheureusement cette année d'assez nombreuses démissions motivées par les restrictions qui atteignent, hélas ! tout le monde plus ou moins. De ce fait les cotisations ont diminué de près de 2000 \$ 00.

Toutefois cette diminution dans nos recettes a été quelque peu atténuée par une subvention de 500 \$ 00 (au lieu de 2000 \$ 00 pour les années précédentes) qu'a bien voulu nous accorder M. le Gouverneur Général PASQUER. Ce qui ramène notre perte à 1.500 \$ 00.

Aussi nous demandons à tous nos membres de bien vouloir faire dans leur entourage, parmi leurs relations, un peu de réclame en faveur de notre Association pour nous attirer de nouvelles et nombreuses adhésions, car il ne faut pas se leurrer, nous ne pourrions à ce taux là, exister longtemps, et nous finirions par mourir d'anémie.

Nous possédons actuellement un assez grand nombre de documents très intéressants qu'il serait regrettable, à tous points de vue, de ne pouvoir faire paraître dans nos bulletins, faute d'argent.

Je passe la parole à notre Rédacteur le R. P. CADIÈRE pour la lecture de son rapport de fin d'année.

Notre Trésorier, M. VERGE, lit ensuite son rapport (gestion 1933).

Le Président propose ensuite de passer à l'élection des membres du Bureau pour l'année 1934.

Après une courte discussion, à l'unanimité à mains levées, l'Assemblée décide la réélection du Bureau de 1933 pour l'année 1934.

Le Bureau pour 1934 reste ainsi constitué :

MM. D'ENCAISSE DE GANTIES.....	<i>Président.</i>
L. CADIÈRE.....	<i>Rédacteur du Bulletin.</i>
H. COSSERAT.....	<i>Secrétaire.</i>
A. VERGE	<i>Trésorier.</i>

Le Président, au nom du Bureau, remercie vivement l'Assemblée pour cette marque de confiance et l'assure que les membres du Bureau continueront à s'occuper des affaires de notre Association avec le même zèle et le même dévouement.

Le Père CADIÈRE lit ensuite quelques extraits de la savante étude de notre collègue Yves CLAEYS : « L'Annam et le Champa », et en fait valoir tout l'intérêt et toute la valeur historique.

Puis il lit également des extraits du Journal de M. RHEINART : « Quelques souvenirs de chasse », que son fils, Monsieur RHEINART, Président du Tribunal de Chateaulin, a bien voulu nous envoyer et nous autoriser à faire paraître dans nos bulletins.

Ces lectures sont écoutées avec le plus vif intérêt et très vivement applaudies.

Une discussion générale s'engage ensuite pour savoir s'il n'y aurait pas lieu, pour nous créer de nouvelles ressources, d'augmenter le tirage de certains bulletins contenant des articles susceptibles d'intéresser plus que d'autres certaines catégories de lecteurs.

Notre Trésorier fait remarquer que dans ce cas c'est encore la caisse de notre Association qui serait obligé de faire les importantes avances d'impression de bulletins et de courir tous les risques de l'affaire. Or précisément, dans la situation actuelle, il ne nous est pas possible d'envisager la moindre avance quelle qu'elle soit, surtout pour des résultats tout à fait aléatoires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire,

H. COSSERAT.

Le Président,

d'ENCAUSSE DE GANTIES.

Séance du 7 Mai 1934.

La séance est ouverte à 17 h. 45 sous la Présidence de M. D'ENCAUSSE DE GANTIES.

Présents : LL. EE. **NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ, LÊ-NHU-LÂM**, MM. LEVADOUX, LABBEY, SOGNY, DU BASTY, SURCOUF, **HỒ-ĐẮC-HÀM, NGUYỄN-ĐÌNH-NGÂN, NGUYỄN-THÚC**, MM^{mes} MONSARRAT-LOUBET, D'ENCAUSSE DE GANTIES, SURCOUF, GÉRARD, DESMARET, CAUCANAS, M^{lle} MAURIÈGE, MM. GÉRARD, GUILLOT, FILIPPECKI, BRÉDA, **TÔN-THẤT SA, HOÀNG-YÊN**, R. P. DANCETTE, Frère DOMINIQUE, MM. VERGE, PRETOU, DESMAREST, **NGUYỄN-ĐÔN, TÔN-THẤT BẰNG, NGUYỄN-VĂN-NGHI**, BOULARAND, LAGRANGE, ROUFFET, W. MORIN, BUI-HUY-TÍN, **PHẠM-NGỌC-BÚT, CADIÈRE**, COSSERAT.

M. D'ENCAUSSE DE GANTIES déclare la séance ouverte et prononce l'allocution suivante :

J'ai le devoir au début de cette réunion de vous demander de vous recueillir pour adresser une dernière pensée à celui qui pendant de nombreuses années venait se délasser parmi nous des soucis de la très lourde charge qu'il occupait à la tête du Protectorat de l'Annam.

D'autres plus qualifiés que moi ont fait l'éloge des nombreuses qualités de notre très regretté Gouverneur Général M. Pierre PASQUIER ; quant à moi, je ne veux vous rappeler que la bonhomie souriante et l'accueil toujours aimable qu'il avait pour chacun de nous.

L'Association des Amis du Vieux Hué conservera pieusement le souvenir de celui qui fut son bienfaiteur et qui l'encourageait moralement et matériellement.

Au nom de l'Association j'adresse à sa famille l'assurance de nos condoléances émues.

Sont admis ensuite à l'unanimité membres ou abonnés de notre Association.

MM. MASSON, André, Archiviste-Paléographe, 50 Boulevard Rollandes à Hanoi (Tonkin).

Parrains : MM. R. P. CADIÈRE et BOUDET.

BOUDET, Directeur des Archives et Bibliothèques de l'Indochine à Hanoi (Tonkin). *réadmission*.

GALABERT, J. E., Assureur, 29 Boulevard Delanoue à Càn-tho (Cochinchine).

Parrains ; MM. **VỠ-HIỆU-ĐỀ** et H. COSSERAT.

LE GROSCLAUDE, Publiciste à Hué (Annam).

Parrains : MM. SOGNY et H. COSSERAT.

PHẠM-LỆ-BÔNG, Directeur de « La Patrie Annamite », 44 Rue des Paniers à Hanoi (Tonkin).

Parrains : MM. DU BASTY et S. E. **PHẠM-QUỲNH**.

MM. **HUYỀN-VĂN-CHÍN**, Avocat à la Cour, 138 Rue Mac-Mahon à Saigon.

Parrains : S. E. **THÁI-VĂN-TOÀN** et M. DU BASYY.

SIMON, Rédacteur des Services Civils, 2^e Bureau Résidence Supérieure, Hué.

Parrains : MM. SOGNY et KERREST.

Antoine **LÊ-QUANG-TRỌNG**, Rédacteur des Services Civils, 1^{er} Bureau Résidence Supérieure, Hué.

Parrains : MM. SOGNY et KERREST.

PRETOU, Commandant d'Administration en retraite, Rue Rheinart, Hué.

Parrains: MM. A. VERGE et H. COSSERAT.

Cercle des Sous-Officiers du 10^e Régiment Mixte d'Infanterie Coloniale à Hué.

Collège Of Chinese Studies, Peiping (Péking), Chine du Nord.

M. le Lieutenant-Colonel, Directeur du Centre d'Etudes de Langue Annamite (Caserne Caffarelli) à Toulouse.

Bibliothèque des Caporaux et Soldats du 10^e Régiment Mixte d'Infanterie Coloniale à Hué.

NGUYỄN-ĐÌNH-NGÂN, Directeur du Collège Quốc-Tử-Giám à Hué.

Parrains : MM. **HỒ-ĐẮC-HÀM** et H. COSSERAT.

GÉRARD, Ingénieur à Hué.

Parrains : MM. L. CADIÈRE et H. COSSERAT.

J. CLÉMENT LE NAUTOIR, Contrôleur des Douanes et Régies à Phnom-Penh (Cambodge).

Parrains : MM. L. CADIÈRE et H. COSSERAT.

La parole est ensuite donnée à M. PEYSSONNAUX qui nous résume son étude sur le naturaliste Diard qui vécut en Indochine dans les premiers années du règne de **Minh-Mạng**.

Lecture attachante par les détails donnés sur ce savant français, un inconnu pour beaucoup, et dont la vie se passa en Extrême-Orient, particulièrement au service des Hollandais, qui surent l'apprécier et se servir de ses magnifiques qualités d'ordre, et de sa vaste érudition.

Le P. CADIÈRE donne ensuite quelques renseignements sur les études qu'il compte faire paraître dans les Bulletins N° 3 et N°4-1934.

Puis notre Président fait encore un chaleureux appel à tous les membres de notre Société pour les inciter à faire une active propagande en faveur de notre Association dont les ressources commencent à diminuer d'une façon inquiétante à cause des restrictions que nous avons subies.

Il fait ensuite connaître que notre Trésorier M. VERGE l'a prévenu de sa rentrée prochaine en France.

Au nom de tous les membres de notre Association il tient à exprimer à notre Collègue ses très vifs remerciements pour la collaboration si active et si dévouée qu'il a bien voulu nous donner pendant les années où il a rempli les délicates fonctions de Trésorier de notre Association.

Il lui souhaite un très bon voyage et espère le revoir encore parmi nous.

M. PRETOU, ajoute notre Président, pressenti par M. COSSERAT, a bien voulu accepter de remplacer M. VERGE, et il propose sa candidature à mains levées.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité et M. PRÉTOU est élu Trésorier de l'Association des Amis du Vieux Hué pour 1934.

Enfin, notre Président donne lecture d'une lettre du Directeur de l'Ideo, à Hanoi : notre Editeur fait connaître qu'à la suite des démarches que notre Bureau avait faites auprès de lui lors de son dernier passage à Hué, il avait étudié à nouveau de très près, avec le plus large esprit de bonne collaboration, les prix qu'il nous faisait, et qu'il nous consentait un nouveau rabais de 10% sur les prix précédemment fixés.

Ces nouveaux prix, ajoute notre Président, vont nous permettre d'envisager l'avenir avec un peu moins de crainte et je n'oublierai pas de remercier le Directeur de l'Ideo, de ce geste à l'égard de notre Association.

M. COSSERAT lit ensuite un extrait d'une lettre de la Ligue des Etudiants Missionnaires de Lille, que lui a transmise le R. P. CADIÈRE, demandant si nous pouvions lui envoyer quelques anciens bulletins contenant des articles sur l'Indochine et en particulier sur Hué et ses tombeaux. Après échange de vues, l'assemblée charge notre Secrétaire de faire parvenir à cette Ligue quelques bulletins traitant des sujets demandés.

Enfin, M. COSSERAT signale qu'il a reçu de M. J. PLEYBER, Architecte à Salonique, ancien Capitaine d'Artillerie pendant la guerre, un travail intitulé : Impressions, Notes, Souvenirs d'un Colonial.

L'auteur demande si ces souvenirs peuvent intéresser notre Association,

Soumis à notre Rédacteur le P. CADIÈRE, celui-ci est d'avis de répondre au Capitaine PLEYBER que l'ensemble de ses notes pourrait paraître dans notre Bulletin à condition toutefois de supprimer le chapitre sur l'« Histoire générale de l'Indochine » et de nous envoyer surtout la suite des notes concernant le séjour de l'auteur en Annam, chapitre qui sera pour nous le plus intéressant.

Notre Secrétaire, M. COSSERAT, est chargé de répondre dans ce sens au Capitaine PLEYBER.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 h. 20.

Le Secrétaire,
H. COSSERAT.

Le Président,
D'ENCAUSSE DE GANTIES.

Séance du 22 Octobre 1934

La séance est ouverte à 17h.45 sous la Présidence du R. P. CADIÈRE, Rédacteur du Bulletin.

Présents : LL. EE, PHẠM-QUỲNH, TÔN-THẬT QUẢNG, HỒ-ĐẮC-KHAI, NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ, BÙI-BẮNG-ĐOÀN, MM. le Colonel BEAUFRÈRE, DUPUY

RIGAU, DUCREST, LABBEY, PEYSSONNAUX, CAUCANAS, DU BASTY, **NGUYỄN-ĐỖN, NGUYỄN-TRÚC**, DEFFIS, M^{mes} MONSARRAT-LOUBET, FRONTOU, GÉRARD, SURCOUF, COSSERAT fils, PLUMET, M^{lle} PRÉTOU, MM. AURILLAC, SOGNY, LÉBOUCQ, SURCOUF, COSSERAT fils, RR. PP. DANCETTE, LEMASLE, COTÉ, Frère DOMINIQUE, MM. MERKLEN, FRONTOU, DELAFORGE, PLUMET, GÉRARD, CHAMBRIS, BOULARAND, ROUFFET, GUILLOT, JOUFFREY, **TRẦN-VĂN-TÝ**, Le **Đề-Độc** de Hộ-Thành, **ƯNG-TRUNG**, PRÉTOU, CADIÈRE, COSSERAT.

Sont ensuite reçus membres adhérents à l'unanimité :

MM. FARAUT, Lucien, Colon à Dalat (Annam).

Parrains : MM. le R.P. CADIÈRE et H. COSSERAT.

DUCREST, Administrateur des Services Civils au 1^{er} Bureau de la Résidence Supérieure à Hué.

Parrains : MM. CLAEYS et H. COSSERAT.

M^{me} RENOUX (abonnée), N^o 18 Boulevard Rollandes à Hanoi (Tonkin).

MM. BERNARD, C.A., Directeur de l'Instruction Publique à Hanoi (Tonkin).

Parrains : MM. le R.F. CADIÈRE et L. SOGNY.

le Supérieur des Rédemptoristes à Hué (abonné).

MERKLEN, Etienne, Service Forestier à Hué.

Parrains : MM. le R.P. CADIÈRE et H. COSSERAT.

AURILLAC, Administrateur des Services Civils, Chef du Cabinet du Résident Supérieur à Hué.

Parrains : MM. GRAFFEUIL et R.P. CADIÈRE.

le D^r MORIN, Directeur des Instituts Pasteur à Hanoi (Tonkin).

Parrains: MM. le R.P. CADIÈRE et H. COSSERAT.

On passe ensuite à l'élection d'un Président en remplacement de M. D'ENCAUSSES DE GANTIES rentré en France et démissionnaire.

M. DUPUY, Inspecteur des Affaires politiques et Administratives à Hué, est élu Président de notre Association par 38 voix sur 39 votants.

De chaleureux applaudissements saluent cette élection et notre nouveau Président, que le R. P. CADIÈRE invite à venir prendre sa place parmi les membres du Bureau, prononce l'allocation suivante :

MESSIEURS,

Je tiens à vous remercier très vivement de l'honneur et du plaisir que vous venez de me faire en me désignant comme Président de votre Association.

Je ne vous cacherais pas que lorsque plusieurs d'entre vous m'ont demandé de poser ma candidature à la Présidence des Amis du Vieux Hué mon premier mouvement fut de refuser.

Si je suis en effet un Indochinois déjà ancien, je ne suis à Hué que depuis bien peu de temps et je n'ai suivi que de loin les efforts de notre Association en lisant, assidûment il est vrai, le Bulletin périodique qu'elle publie.

Cependant, devant la cordiale et l'aimable insistance de notre Président sortant et de M. COSSERAT, j'aurais eu mauvaise grâce à maintenir mon refus. Je savais d'ailleurs que ma tâche serait singulièrement facilitée par les membres du Comité et notamment par le R.P. CADIÈRE et par M. COSSERAT qui sont les animateurs de notre Association à laquelle ils ont consacré tant de temps, d'intelligence et de ténacité.

Enfin, Messieurs, à défaut de connaissances pratiques soyez assurés de trouver tout au moins, chez votre nouveau Président, la plus entière bonne volonté.

A peine a-t-il terminé qu'arrive M. le Résident Supérieur GRAFFEUIL accompagné de M. AURILLAC, son Chef de Cabinet.

Notre Président, M. DUPUY, salue M. GRAFFEUIL par les paroles ci-dessous :

MONSIEUR LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR,

Les Amis du Vieux Hué viennent à l'instant de me faire l'honneur de me désigner comme Président de leur Association. Ma première mission en cette qualité est des plus agréables puisqu'elle me donne l'occasion de vous souhaiter la bienvenue parmi nous et de vous dire tout le plaisir que nous avons à voir ce soir le fauteuil de Notre Président d'Honneur effectivement occupé. Nous serions heureux, lorsque les devoirs de votre charge vous le permettront, de vous voir siéger parfois au milieu de nous, car votre appui moral nous est précieux et nous l'estimons même nécessaire pour la continuation de l'œuvre entreprise. — Je suis trop nouvellement arrivé ici pour pouvoir vous indiquer le passé de Notre Société et vous faire part de ses projets d'avenir. Une parole beaucoup plus autorisée que la mienne, celle du R.P. CADIÈRE qui fut, avec l'aide de quelques-unes des personnes qui m'entourent aujourd'hui, le créateur et l'animateur de notre Association, le fera en termes plus sûrs et plus précis...

Mais auparavant permettez-moi, M. le Résident Supérieur, de vous offrir au nom des Amis du Vieux Hué ces deux volumes publiés par les soins de la Société. — L'un d'eux résume l'activité de l'Association pendant ces dix dernières années ; l'autre, luxueusement édité, est intitulé « l'Art à Hué ». — Vous y trouverez réunis les plus beaux et les plus délicats spécimens de l'Art annamite. — Cet ouvrage nous a grandement servi lorsque jadis fut fondée avec l'aide de quelques bonnes volontés, l'école de sculpture de **Đông-Hôi** aujourd'hui disparue. Je sais que vous vous intéressez tout spécialement à la question de l'art annamite, les Amis du Vieux Hué sont donc certains de vous être agréable en vous offrant cet ouvrage. —

Réponse de M. le Résident Supérieur GRAFFEUIL.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Je ne voudrais pas laisser commencer cette séance sans vous remercier de la marquée estime et de l'honneur que vous me faites — je crois en effet que

cela correspond à votre pensée — en me conférant le titre de Président d'Honneur de votre Association.

Je ne suis encore qu'un jeune Annamite. Vous, au contraire, mon cher DUPUY, qui avez participé à l'évolution de ce pays, avez été témoin du vieil Annam. Mais avant même de venir en ce pays, je sentais en moi une sympathie qui m'attirait vers lui et qui m'avait incité à m'inscrire à votre Société.

Vous vous êtes efforcés de sauver, de rassembler ce qu'il y a de plus précieux dans la vieille cité d'Annam, ses souvenirs et ses traditions. Je sens ici battre autour de moi des cœurs ardents au travail. Je vous félicite de ce que vous faites. Je vous envie même, car votre œuvre est réellement passionnante et elle doit être payée par les résultats que vous en obtenez.

S'il est un jour où je ressens le plus d'émotion et de plaisir depuis mon arrivée à Hué, c'est celui-ci qui me donne l'occasion de me trouver parmi vous et d'assister à vos travaux. Peut-être est-ce parce que je ressens ainsi plus profondément l'excellence de votre institution, et toute la valeur de ce qu'elle s'efforce de conserver.

Tout à l'heure vous exprimiez le désir de me voir souvent venir parmi vous. Soyez assurés que j'y viendrai avec plaisir chaque fois que mes occupations me le permettront. J'y viendrai en élève et en élève attentif qui serait heureux de participer à votre œuvre.

Lorsque les applaudissements qui ont salué les paroles de notre Président d'Honneur ont cessé, notre Rédacteur le R. P. CADIÈRE prend à son tour la parole :

MONSIEUR LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR,

Lorsque, ce matin, on m'a dit que je devais ajouter quelques mots aux paroles de bienvenue que vient de prononcer Notre nouveau Président, je me suis demandé ce que je pourrais bien vous dire. Quand fut fondée notre Société, ce qu'elle a fait, combien de volumes elle a publiés, combien de pages, combien d'illustrations, quel est le nombre de ses membres, tout cela, je l'ai dit dix fois, vingt fois. Depuis vingt et un ans que nous durons.

Vingt et un ans que nous durons ! Voilà ce que je vais dire. Ce sera du nouveau, car auparavant je ne pouvais pas le dire. Vingt et un ans que nous durons. Et par tous les temps : aux périodes de prospérité, où l'on n'avait qu'à se laisser vivre, aux époques de gêne, où l'on ignore comment sera le lendemain. Vingt et un ans que nous durons. Mes vieux amis, qui sont aussi les vieux amis de la Société, M. SOGNY, M. COSSERAT, peuvent dire ce que cela représente du travail, de soucis, de dévouement. Mais vous, Monsieur le Résident Supérieur, vous pouvez vous en faire une idée.

Pour le moment, nous tâchons de tenir le coup, pour employer une expression familière qui rend bien l'idée. Et les coups sont nombreux, et durs à supporter. Nous pourrions, nous aurions pu déjà, nous retirer, désertier ou, si l'on veut, prendre une retraite honorable. Mais nous avons cru, jusqu'à présent, qu'il valait mieux lutter jusqu'au bout. Vous rappelez-vous, quand

tomba la *Revue Indochinoise* ? Ce fut, dans la Colonie, du moins pour les vieux coloniaux, un regret unanime. Pourquoi ? Parce que la collection de la *Revue Indochinoise* est indispensable à tous ceux qui veulent faire un travail sérieux sur la Colonie. Le *Bulletin des Amis du Vieux Hué* s'adresse à un cercle plus restreint. Mais je puis dire que tous ceux qui voudront étudier les choses de Hué et même les choses d'Annam, devront, s'ils veulent faire un travail compétent, consulter le *Bulletin du Vieux Hué*. Voilà pourquoi nous voulons tenir jusqu'au bout.

Un dernier mot.

Je faisais, il y a quelques jours, le compte de ce qui, dans le *Bulletin des Amis du Vieux Hué*, revient au Corps des Services Civils. Je ne parle pas de ce qu'ils ont le droit de revendiquer au point de vue appui moral ou apport pécuniaire, mais du travail qu'ils ont fourni, des études qu'ils ont faites pour le Bulletin. Et je comptais, rien que pour les dix premières années, un total de 42 travaux, formant un gros volume de 540 pages, à répartir entre MM. BONHOMME, 7 études et 112 pages ; BOUGIER, 1 étude et 15 pages ; CHARLES, 1 étude, 2 pages ; DELAMARRE, 2 études, 27 pages ; KERBRAT, 1 étude, 1 page ; LABORDE, 7 études, 99 pages ; LE MARCHANT DE TRIGON, 5 études, 56 pages ; LEVADOUX, 1 étude, 5 pages ; ORBAND, 16 études, 223 pages.

Ces chiffres seraient aisément doublés si l'on comptait les travaux parus dans la deuxième décade du Bulletin.

Je veux terminer, Monsieur le Résident Supérieur, sur cette statistique, à l'honneur des Administrateurs des Services Civils..

M. le Résident Supérieur. — Votre allocution, Père, m'a donné un aperçu de votre activité et m'a permis de constater que vous avez su maintenir intacte la foi dans votre œuvre, Vous ignorez les désillusions et je m'en félicite, car ce serait un réel malheur qu'après les efforts que vous avez fournis vous soyez contraint de vous arrêter.

Vous exploitez une mine tellement riche que vos successeurs pourront y puiser encore pendant des années sans en voir la fin.

En ces temps de difficultés financières votre Bulletin sera sans doute moins épais et moins fréquent.

Il importe peu, si vous arrivez à maintenir la flamme comme vous l'avez fait jusqu'à présent. C'est la ce qu'il faut obtenir avant tout. A l'entretien de cette flamme j'ai, jusqu'à présent, participé de loin de ma sympathie agissante.

Maintenant plus que jamais vous pouvez être assurés qu'elle vous sera acquise.

Le Président donna alors la parole au R.P. CADIÈRE pour la lecture du « Journal de M. DE COURTAULIN : Une visite au mur de **Đông-Hôi** en 1680 »

Plus que tout autre, l'auteur de la magistrale étude intitulée « Le mur de **Đông-Hới** » (1), ouvrage couronnée par l'Académie Française, était désigné pour nous lire dans le « Journal » de M. DE COURTAULIN, la visite que fit ce dernier en 1680.

Aussi est-ce avec un intérêt très vif qu'on écoute les extraits que nous donna notre Rédacteur du Journal de M. DE COURTAULIN et surtout les savants commentaires et les nombreuses explications dont il accompagna sa lecture qui fut saluée de vifs applaudissements.

Avant de lever la séance notre Rédacteur nous expose dans ses grandes lignes son programme pour 1935.

Au point de vue études, documents, articles à faire paraître dans nos bulletins, il est tranquille, nous dit-il, car il a déjà largement et même au delà, la matière pour les huit bulletins des années 1935 et 1936.

Sa seule préoccupation, c'est toujours la question financière et c'est pour cela qu'il renouvelle ses instances auprès de tous nos collègues pour qu'ils nous apportent le plus possible de nouveaux membres.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 h. 45.

Le Secrétaire,
H. COSSERAT

Le Président,
P. DUPUY

Séance du 3 Janvier 1935

Présidence : M. DUPUY.

Présents : L. L. E. E. Tồn-Thất HÂN, PHẠM-QUỲNH, NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ, Colonel BEAUFRÈRE, M^{mes} MONSARRAT-LOUBET, LABBEY, PLUMET, SURCOUF, MM. LABBEY, PLUMET, NGUYỄN-ĐÌNH-NGÂN, NGUYỄN-ĐÔN, NGUYỄN-THÚC TRẦN-VĂN-TỶ, PHẠM-NGỌC-BÚT, HỒ-ĐẮC-HÀM, Tồn-Thất-SA, Tồn-Thất BẰNG, ỨNG-TRUNG, Frère DOMINIQUE, R.P. DANCETTE, SOGNY, CAUCANAS, PRÉTOU, GÉRARD, GUILLOT, PATAU, GAUTIER, SURCOUF, CADIÈRE, COSSERAT.

Sont admis à mains levées à l'unanimité membres de notre Association.

Général FRECH Commandant le Groupe de Subdivision de l'Annam-Laos à Hué.

Parrains : MM. le Résident Supérieur en Annam GRAFFEUIL ;
R. P. CADIÈRE.

D^r. TRIBOULLET, Médecin de l'Assistance à Hué.

Parrains : MM. R. P. CADIÈRE.
H. COSSERAT.

Le Président donne ensuite la parole au Rédacteur du Bulletin le R.P. CADIÈRE pour la lecture de son rapport de fin d'années.

Voir ce rapport aux pièces annexes.

(1) Le mur de **Đông-Hới**, par L. CADIÈRE, B.E.F.E.O., 1906.

A son tour notre Trésorier, M. PRÉTOU, donne lecture du rapport très détaillé qu'il a établi sur la gestion financière de notre Association en 1934, qu'il a scindée en deux parties : l'une réservée aux opérations du 1^{er} Janvier au 8 Mai 1934, faites par M. VERGE, notre ancien Trésorier, rentré en France, et l'autre comprenant les opérations du 8 Mai, jour de l'ouverture de la nouvelle gestion, au 31 Décembre 1934, faites par lui-même.

Voir ce rapport aux pièces annexes.

Le Président estime qu'il résulte des faits exposés par M. Prétou que notre situation n'est pas encore désespérée malgré les nombreuses et sévères restrictions que nous avons subies, et qu'elle nous encourage pour l'avenir.

Il va essayer d'obtenir de M. le Gouverneur Général la petite subvention de 500\$00 que celui-ci a bien voulu nous accorder en 1934.

A son tour le P. CADIÈRE fait remarquer qu'il faut particulièrement féliciter M. PRÉTOU de son exposé si détaillé et si précis qui lui a occasionné beaucoup de travail et beaucoup de recherches, s'étant aperçu que de nombreuses cotisations remontant à trois et même 4 ans n'avaient pas été encaissées ni même réclamées, ce qui fait qu'un certain nombre d'entre elles n'ont pu être récupérées.

On passe ensuite à l'élection du nouveau Bureau pour l'année 1935.

Sur la proposition de nombreux membres il est décidé de voter à mains levées la réélection du Bureau sortant pour 1935.

Aucune objection n'étant soulevée contre cette proposition, l'Assemblée à mains levées et à l'unanimité vote la réélection des membres du Bureau sortant pour 1935.

Le Bureau de notre Association reste donc ainsi constitué pour 1935 :

MM. P. DUPUY, *Président.*
L. CADIÈRE, *Rédacteur du Bulletin.*
H. COSSERAT, *Secrétaire.*
E. PRÉTOU, *Trésorier.*

Le Président, au nom du nouveau Bureau, remercie sincèrement l'Assemblée Générale pour cette nouvelle marque de confiance qu'elle vient d'exprimer et l'assure de l'entier dévouement des membres du Bureau pour les affaires de l'Association.

La parole est ensuite donnée à M. SOGNY qui lit et commente avec son érudition ordinaire les notes qu'il a recueillies sur les sujets ci-dessous :

1°. Note sur l'inscription du Varella.

2° Quelques renseignements sur un îlot de population supposée Cham de la province de Phú-Yên.

3° Note complémentaire sur le Supérieur Liên-Quan.

4° Une mission américaine en Annam sous Minh-Mang.

Puis M. COSSERAT présente les documents biographiques et les photographies qu'avait réunis notre regretté Collègue M. SALLES sur Philippe VANNIER

grand mandarin en Cochinchine sous le règne de l'Empereur Gia-Long, documents qui devaient lui servir à mettre sur pied une étude biographique semblable à celle qu'il avait déjà fait paraître dans notre Bulletin sur Jean-Baptiste CHAIGNEAU, compatriote de Philippe VANNIER.

M. SOGNY dit que la maison de VANNIER à Lorient existe toujours. Elle est située sur le Cours près du Théâtre et est occupée actuellement par un marchand de journaux,

La maison de CHAIGNEAU est à dix mètres de celle de VANNIER.

Ces communications sont écoutées avec la plus grande attention et vivement applaudies.

Le P. CADIÈRE donne lecture de la lettre suivante que lui a transmise M. COSSERAT à qui notre collègue S. E. NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ, l'a adressée :

Mon cher Monsieur COSSERAT,

Comme suite à notre entretien de l'autre jour je viens vous rappeler le vœu que j'ai formulé au sujet des modifications que je désire voir apporter à certaines appellations de rues et de squares à Gia-Hoi

On a baptisé avec juste raison la rive gauche du Canal Dong-Ba " Quai Đông-Ba ", et la rive droite " Rue Dong-Khanh ", ce qui ne répond à rien et est assez bizarre. Aussi je voudrais obtenir du Conseil Municipal de Hué le changement du nom de " Rue Dong-Khanh " en celui de " Quai Gia-Hoi " comme il devrait être appelé.

Si vous obteniez cela pour nous, toute la population de Gia-Hội et surtout moi vieil habitant de Hué de 70 ans, vous serons très reconnaissants. Si on vous fait observer qu'il y a déjà un nom de " Rue Gia-Hội ", cela ne fera pas double emploi avec un " Quai ", puisqu'il y a bien un quai et une rue en réalité. Gia-Hội était et est connu de tous comme vrai nom de la ville de Hue. Les Annamites disent : " đi phố Gia-Hội ", ou " đi qua bên Gia-Hội " pour dire: " passer à la ville (de Hué) " ou " aller en ville " ou simplement " đi phố " pour tout indiquer "la Ville ".

Si on veut conserver pour Dong-Khanh un nom en ville, on pourrait très bien le mettre au petit jardin de l'angle droit du canal où était l'emplacement du marché et du *dinh* de Gia-Hội, transféré ailleurs depuis — et on l'appellera " square Đông-Khánh " qui répondra très bien à la signification des caractères " Đông-Khánh ", " Jouir ensemble du bonheur ", et en souvenir de ce roi qui a passé la 1^{ère} revue des troupes françaises stationnées en Annam en 1885, revue qui a eue lieu sur la rive droite ou au quai Gia-Hội (entre les deux ponts Dong-Ba et Gia-Hoi — De plus Đông-Khánh a débarqué en 1886, à son retour de la Colonne Royale (de police) de Dong-Hoi sur la rue de Gia-Hoi ou plutôt sur la rive gauche du Huong Giang (fleuve parfumé) en la partie Est de l'îlot de Goa-Hoi à l'endroit où se trouvait le petit marché de " Chợ-Dinh-Ông ou Cho-Dinh-Hang-Heo " — ceci pour tout renseignement ad hoc.

Sur ce, veuillez agréer, mon cher Monsieur COSSERAT, l'assurance de tous mes sentiments dévoués et amicaux bien sincères.

Signé : NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ.

Cette question, dit le Président, est de la compétence de M. le Résident Maire de Hué, M. LABBEY.

Celui-ci prie notre secrétaire de lui envoyer une copie de la note de S. E. NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ afin qu'il puisse étudier ce qu'il y a à faire pour donner satisfaction à la requête de notre collègue.

Le R. P. CADIÈRE signale qu'il avait été entendu que la voie qui porte actuellement le nom de « Route de Kim-Long » devait être baptisée « Quai du P. DE RHODES », celui-ci ayant habité pendant un certain temps dans ces parages.

M. COSSERAT signale que le nom du P. DE RHODES a déjà été affecté à la portion de rue qui va de la distillerie de PHỦ-Cam à la Cathédrale de PHỦ-Cam.

S. E. PHẠM-QUỖNH suggère que dans ces conditions peut-être vaudrait-il mieux laisser les noms actuels en l'état et faire apposer une plaque à l'endroit exact où a demeure le P. DE RHODES à Kim-Long dès que cet endroit sera identifié définitivement.

Le Président reprend ensuite l'idée d'organiser des visites de la ville et des environs de Hué sous la direction du P. CADIÈRE.

Celui-ci répond qu'il est loin, qu'il commence à sentir le poids des années, mais qu'il accepte néanmoins cette mission qu'il pourrait par exemple faire coïncider avec ses déplacements pour assister à nos séances.

Le Président remercie notre Rédacteur de bien vouloir nous promettre son concours pour cette manifestation qui, ajoute-t-il, nous attirerait peut-être de nouveaux abonnés.

S. E. PHẠM-QUỖNH suggère, comme but de la première excursion, la visite du village des Fondateurs et les souvenirs Chams qui s'y rattachent.

Le Président prend acte de ces décisions et remercie le P. CADIÈRE de bien vouloir encore donner à notre groupement cette nouvelle marque d'intérêt et de dévouement.

Il ajoute que le compte rendu de ces visites sera publié dans notre Bulletin.

Avant de terminer il adresse à M. SOGNY membre agissant, qui va nous quitter pour jouir en France d'un repos bien gagné, ses meilleurs vœux de bon séjour et un prompt retour parmi nous.

Se tournant vers S. E. le Régent, il remercie S. E. d'avoir bien voulu rehausser de sa présence notre Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire,
H. COSSERAT.

Le Président,
P. DUPUY.

ASSOCIATION DES « AMIS DU VIEUX HUÉ »

Liste des Membres en 1934.

Présidents d'Honneur.

- M. le Gouverneur Général de l'Indochine. S. M. l'Empereur d'Annam.
M. le Résident Supérieur en Annam.
M. le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.
M. E. CHARLES, ancien Résident Supérieur en Annam, Gouverneur Général
Honoraire des Colonies, 11, Avenue de Lamballe, Paris.
M. E. OUTREY, Député de la Cochinchine, Président de la Section du
Tourisme de la Ligue Coloniale Française.

Membres d'Honneur.

- S. E. Tồn-Thất HÂN, Régent de l'Empire d'Annam en retraite à Hué.
S. E. le Ministre de l'Intérieur.
S. E. le Ministre de la Justice.
S. E. le Ministre des Travaux Publics, des Beaux Arts et des Rites.
S. E. le Ministre de l'Education Nationale.
S. E. le Président du Conseil du Ton-Nhon Famille Royale.

Présidents honoraires.

- M. le Dr GAIDE, L., Médecin Général, Inspecteur des Troupes Coloniales en
retraite, 16, Rue des Etudes à Avignon (Vaucluse).

Représentant de l'Association des « Amis du Vieux Hué » auprès de l'Académie des Sciences Coloniales.

- M. E. CHARLES, ancien Résident Supérieur en Annam, Gouverneur Général
Honoraire des Colonies, 11, Avenue de Lamballe, Paris.

Représentant en France de l'Association des « Amis du Vieux Hué »

- M. le D'A. SALLET, Médecin des Troupes Coloniales en retraite, 4 Rue
Traversière-Monplaisir à Toulouse (Haute-Garonne).

Bureau pour l'année 1934

- MM. D'ENCAUSSE DE GANTIES, Président (Jusqu'au 22 Octobre 1934).
DUPUY, Président (à partir du 22 Octobre 1934).
L. CADIÈRE, Rédacteur du Bulletin.

MM. H. COSSERAT, Secrétaire.

VERGE, Trésorier (jusqu'en Mai 1934).

E. PRÉTOU, Trésorier (à partir de Mai 1934).

Membres Adhérents.

MM. ANTOINE, F.-P., Directeur du Groupe Scolaire à Tourane (Annam).

AURAUD, Pierre, Chef de Bureau des Services Civils à Kompong-Cham (Cambodge).

ARCHINARD, Inspecteur de la Garde Indigène à **Đông-Hới** (Annam).

AUGER, Lucien, Administrateur des Services Civils, Résident-Maire à Dalat (Annam).

AUMONT, Directeur de la Maison Denis-Frères à Hanoi (Tonkin).

AURILLAC, Administrateur des Services Civils, Chef du Cabinet du Résident Supérieur en Annam à Hué.

BARDON, E., Ingénieur des Travaux Publics en retraite à Hué.

BAZÉ, W., Directeur des Plantations de Xuân-Lộc (Cochinchine).

BÉNÉDIC, 11, Rue Desbordes-Valmore à Paris XVI^e.

BERNARD, C., A., Directeur de l'Instruction Publique à Hanoi.

BERTHET, Jules., Chez M. Lucien Berthet & C^{ie}, 68, Boulevard Charner à Saigon (Cochinchine).

BEAUFÈRE, Colonel Commandant le 10^{ème} Régiment Mixte d'Infanterie Coloniale à Hué.

BÉZIAT, Avocat-défenseur, 27, Rue Taberd à Saigon (Cochinchine).

BŒUF, Directeur de la Samanal à Vinh (Annam).

BOUDET, Directeur des Archives et Bibliothèques de l'Indochine à Hanoi (Tonkin).

BOULARAND, Surveillant Général du Collège Quốc-Học à Hué.

BOURGEOIS, Archiviste-Paléographe à Hanoi (Tonkin).

BOUTEILLE, Services Civils, Résidence de France à **Đông-Hới**, en retraite.

BRENOT, Receveur des Douanes et Régies à Hué.

BRETON, Capitaine au 4^e Régiment d'Artillerie Coloniale à Haiphong (Tonkin).

BÙI-HUY-TÍN, Librairie **Đắc-Lập**, Rue Paul Bert à Hué.

Son Altesse **BŨU-LIỆM**, Prince **Hoài-An Quận-Vương** à Hué.

S. E. **BŨU-THẠCH**, Ministre des Cultes au Palais Impérial à Hué.

R. P. CADIÈRE, L., Missionnaire Apostolique à **Cửa-Tùng** (Annam).

CALZARONI, Commis des Douanes et Régies à **Qui-Nhơn** (Annam).

CASTIER, Jules, 31, Rue Jouvenet à Paris XVI^e.

CHAMBRIS, Directeur de la C^{ie} Air-Orient à Hué.

R. P. CHAPUIS, Missionnaire Apostolique à **Quảng-Trị** (Annam).

CHARLES, J.-E., Gouverneur Général Honoraire des Colonies, 11, Avenue Lamballe, Paris.

- MM. CHÂTEL, Yves, Secrétaire Général au Gouvernement Général à Hanoi (Tonkin).
- CHAUVIN, L., Directeur de l'Union Commerciale Indochinoise et Africaine à Tourane (Annam).
- CHENU, G., Directeur de la Cimenterie à Haiphong (Tonkin).
- CLAEYS, J., Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoi (Tonkin).
- COLLET, Conseiller à la Cour d'Annam à Hué, en congé.
- COSSERAT, H., Colon à Hué (Annam).
- CRASTE, Architecte des Travaux Publics à Saigon (Cochinchine),
- M^{elle} CRAYOL, Directrice du Collège de Jeunes filles Dông-Khanh à Hué,
- MM. CUÉNIN, Négociant à Tourane (Annam).
- DE COATAUDON DE KERDU, Administrateur-Adjoint des Services Civils du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan à Fort-Bayard.
- DE FARGUES, Ingénieur en Chef des Travaux Publics en Annam à Hué, en congé, 15, Rue de Bourgogne, Paris VII^e.
- DELAGE, Administrateur des Services Civils, Résident de France à Quang-Ngai (Annam).
- DÉLÉPINE, Directeur du Collège à Vinh (Annam).
- D'ELLOU, Administrateur des Services Civils de l'Indochine en retraite, 175, Rue Guillaume Leblanc à Bordeaux.
- R. P. DELVAUX, A., Missionnaire Apostolique à Quảng-Trị (Annam).
- D'ENCAUSSE DE GANTIES, Trésorier Particulier de l'Annam à Hué, en congé.
- DORSENNÉ, Jean, Homme de Lettres, 14, Rue Quatrefages à Paris.
- DESANTI, Négociant à Dalat (Annam).
- DEVÉ, Administrateur des Services Civils, Résident de France à Lao-Kay (Tonkin).
- M^{me} DIDELOT (Baronne Pierre), 72, Boulevard Carnot à Hanoi (Tonkin).
- MM. DE TASTES, Administrateur des Services Civils du Laos à Vientiane (Laos).
- DE TESSAN, Homme de Lettres, député à Meaux.
- DORANGEON, Directeur financier des Distilleries d'Indochine, 55, Boulevard Gambetta à Hanoi (Tonkin).
- DU BASTY, Administrateur Adjoint des Services Civils, Conseiller auprès des Ministères à Hué.
- Duc, Directeur du Service de l'Enregistrement à Hanoi (Tonkin).
- DUCREST, Administrateur des Services Civils, 1^{er} Bureau de la Résidence Supérieure à Hué.
- DUMAS, Inspecteur des Douanes en retraite, 8, Rue Victor-Hugo, Cahors (Lot).
- DUPART, Représentant de Commerce à Tourane (Annam).
- DUPUY, p., Administrateur des Services Civils, Inspecteur des Affaires Politiques en Annam à Hué.

- MM. EDEL, Colonel des Troupes Coloniales en retraite à **Quảng-Trị**.
FARAUT, Lucien, Colon à Dalat (Annam).
FAJOLLE, Louis, Commerçant à **Qui-Nhơn** (Annam).
FANGEAUX, Inspecteur Chef du Service Forestier, en congé à La Roche-Chalais (Dordogne).
- M^{me} FONTANNE, Villa Camille, 66-bis, Boulevard Carnot à Hanoi (Tonkin).
- MM. GALABERT, J.-E., Assureur, 29, Boulevard Delanoue à **Cần-Thơ** (Cochinchine).
GARCIN, L., Adjoint technique des Travaux Publics à **Thanh-Hoá** (Annam).
Dr. GAIDE, L., Médecin Général Inspecteur des Troupes Coloniales en retraite, 16, Rue des Etudes à Avignon (Vaucluse).
GAUTHIER, Administrateur des Services Civils, Conseiller au Ministère de l'Intérieur à Hué, en congé.
GAZAGNE, Inspecteur de la Sûreté à Tourane (Annam).
GENTÈS, Sous-Inspecteur hors classe de la Garde Indigène à Tourane (Annam).
GEOFFRAY, G., Contrôleur principal des Douanes et Régies à **Hai-phong** (Tonkin).
GÉRARD, Ingénieur, Directeur de la Sipea à Hué.
GINOUVÈS, E., Administrateur-Adjoint des Services Civils, Résident de France à Dalat (Annam).
GILLINGHAM, Harrol-E., 342, West Price Street, Philadelphia, Pennsylvania. Etat-Unis. U. S. A.
GIRARD, Ingénieur en chef des Travaux Publics en Annam à Hué, en congé à Saint-Quentin (Aisne) ;
GLASS, Austin, O. de la Standard Oil Company à Haiphong (Tonkin).
GRAFFEUIL, Résident Supérieur en Annam à Hué.
GUILLEMINET, Administrateur des Services Civils, Résident de France à Kontum (Annam).
GUILLOT, Inspecteur Principal de la Garde Indigène, Résidence Supérieure en Annam à Hué.
GUIRAUD, L., Pharmacien, Boîte postale 412 à Casablanca (Maroc).
GUYOT DE LA POMMERAYE, 40, Boulevard de Courcelles, Paris XVII.
HARDOUIN-DELAForge, Directeur du Journal « France-Annam » à Hué
HÀ-THÚC-DU, Tuần-Vũ de Phú-Yên (Annam).
HEUMANN, 102-104, Rue Mac-Mahon à Saigon (Cochinchine).
HOÀNG-YÊN, Thương-Tá a u Cơm-mật, Secrétaire Général au Cabinet Impérial à Hué.
HỒ-ĐẮC-ĐIỂM, Tuần-Vũ à Hà-Nam (Tonkin).
S. E. **HỒ-ĐẮC-KHAI**, Ministre des Finances à Hué.
HỒ-ĐẮC-HÀM, Tham-Tri au Ministère de l'Education Nationale, en retraite, Rue des Arènes à Hué.

- MM. **HUỖNH-VĂN-CHÍNH**, Avocat à la Cour, 138, Rue Mac-Mahon à Saigon (Cochinchine).
- IMBERT, Pharmacien à Hué (Annam).
- JABOUILLE, P., Résident Supérieur en retraite au Château de Clères à Clères (Seine Inférieure).
- JANSEN, Directeur de la C^{ie} Franco-Asiatique des Pétroles à Saigon (Cochinchine).
- JOUFFREY, Eugène, Adjoint technique des Travaux Publics à Hué.
- JUGE, Vétérinaire Inspecteur à **Thanh-Hoá** (Annam).
- KERREST, Jean, Administrateur-Adjoint des Services Civils, Chef du 1^{er} Bureau, Résidence Supérieure à Hué.
- KHÂU-CHHIÊU**, Instituteur à Kampot (Cambodge).
- LABBEY, Administrateur des Services Civils, Résident de France de **Thừa-Thiên** à Hué.
- LAGRANGE, Directeur des Usines des Eaux et d'Electricité à Hué.
- LAPICQUE, Armateur à Haiphong (Tonkin).
- LAVIGNE, Administrateur des Services Civils, Résident de France à Nha-trang (Annam).
- R. P. LAUBIE, Yves., Missionnaire Apostolique à Sơn-Tây (Tonkin).
- LAURENT, Chef du Bureau des Services Civils, Résidence Supérieure en Annam, en congé.
- LEBOUCQ, Inspecteur du Service Vétérinaire à Hué.
- LEBRIS, Eugène, Inspecteur des Ecoles Primaires de **Thừa-Thiên** à Hué.
- LEBRETON, Professeur au Lycée Albert-Sarraut, à Hanoi (Tonkin).
- LEFOL, A., Directeur de l'Agence Economique de l'Indochine, 20, Rue de la Boétie, Paris.
- LEGRAUCLAUDE, Publiciste à Tam-Dao (Tonkin).
- LEGENTILHOMME, P., Colonel des Troupes Coloniales, Commandant le 1^{er} Territoire Militaire à Moncay (Tonkin).
- S. E. **LÊ-NHƯ-LÂM**, **Thượng-Thơ** au **Sứ-Quán** à Hué.
- D'LE ROY DES BARRES, Directeur Local de la Santé au Tonkin à Hanoi (Tonkin).
- LEMANSOIS (Jean-Clément), Contrôleur des Douanes et Régies à Phnom-Penh (Cambodge).
- LESTERLIN, Administrateur des Services Civils en retraite, 34, Boulevard **Đồng-Khanh** à Hanoi (Tonkin).
- LETREMBLE, Administrateur des Services Civils de l'Indochine en retraite chez M^{me} Veuve Raoul, Rue Parmentier à Gagny (S.O.).
- LÊ-PHẬT-AN**, Denis Montjoye à **Thủ-Đức** (Cochinchine).
- LÊ-PHẬT-THANH**, J. B., Propriétaire, 163, Rue Pellerin à Saigon (Cochinchine).
- LÊ-THANH-DÀM**, **Bồ-Chánh** à **Nghệ-An** par Vinh (Annam).
- LEVADOUX, Administrateur des Services Civils, Résident de France à **Phan-Thiết** (Annam).

- MM. **LÊ-VĂN-PHÚC**, Imprimeur, 80-82, Rue du Chanvre à Hanoi (Tonkin).
LÊ-QUANG-TRỌNG, Antoine, Administrateur Adjoint des Services Civils
 au 1^{er} Bureau de la Résidence Supérieure à Hué.
LÊ-XUÂN-KỲ, Tri-Châu de Lang-Chanh à Thanh-Hoá (Annam).
 LOUPPE, A., Inspecteur de la Garde Indigène à Cũra-Rào (Annam).
 Luc DURTAİN, Homme de Lettres, 20, Boulevard Barbès, Paris XVIII^e.
 MANAU, Administrateur des Services Civils, Chef du 5^e Bureau, Inspecteur du Travail, Résidence Supérieure au Tonkin à Hanoi (Tonkin).
 MANDRETTE, Avocat-défenseur à Hanoi (Tonkin).
 MARCHAL, H., 237 Rue de Vaugirard à Paris XV^e.
 MARQUET, J., Directeur des Douanes et Régies de l'Indochine en congé, 37, Rue Lafayette à Toulon (Var).
 MARTY, Directeur des Affaires Politiques au Gouvernement Général à Hanoi (Tonkin).
 MASSON, André, Archiviste-Paléographe, 50, Boulevard Rollandes à Hanoi (Tonkin).
 M^{lle} MAURIÈGE, J., Directrice du Collège de Jeunes filles Đông-Khanh en congé.
 MM. MERKLEN, Étienne, Service Forestier à Hué.
 MICHEL, René, Directeur du Collège à Qui-Nhơn (Annam).
 M^{me} MONSARRAT-LOUBET, Directrice de l'Ecole Française à Hué.
 MM. MORIN, E., Négociant à Tourane (Annam).
 D'MORIN, Directeur des Instituts Pasteur à Hanoi (Tonkin).
 D'MORIN, Louis, Médecin Commandant des Troupes Coloniales, 63, Chemin de Tausin, Bordeaux.
 MORIN, W., Négociant à Hué (Annam).
 R. P. MOHINEAU, Missionnaire Apostolique à Đồng-Hới (Annam).
 M^{me} MURAIRE, 7, Rue de Mézières, Paris VI^e.
 MM. MUSCHI, L.-A., Agent de Texaco à Tourane (Annam).
 S. E. NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ, Hiệp-Tả en retraite, Rue de Gia-Hội à Hué.
 NGUYỄN-ĐÌNH-NGÂN, Tu-Nghiệp au Ministère de l'Education Nationale à Hué.
 NGUYỄN-ĐÔN, Tham-Tri au Ministère de la Guerre à Hué.
 NGUYỄN-KHOA-KỲ, Tổng-Đốc à Vinh (Annam).
 NGUYỄN-THỨC, Viên-Ngoại au Ministère de l'Intérieur à Hué.
 S. E. NGUYỄN-TRÁC, Vice-Président de la Chambre des Représentants du Peuple, Industriel, 47, Quai des Potiers à Thanh-Hoá (Annam).
 NGUYỄN-VĂN-CỬA, Imprimeur - Libraire, 13, Rue Lucien Mossard à Saigon (Cochinchine).
 NGUYỄN-VĂN-NGHI, Entrepreneur à Hué.
 NGUYỄN-VĂN-VĨNH, Directeur du Journal « l'Annam Nouveau », 61-63, Rue du Coton à Hanoi (Tonkin).
 NGUYỄN-VĂN-VỊNH, Đốc-Phủ-Sứ en retraite à Mytho (Cochinchine).

- MM. NGUYỄN-VĂN-ĐÌNH, Tri-huyện de Lê-Thủy par Đồng-Hới (Annam),
PAGÈS, Léon, Avocat-défenseur, 178, Rue Pellerin à Saigon (Cochinchine).
PAGÈS, Gouverneur de la Cochinchine à Saigon (Cochinchine).
M^{mes}, PASCALIS, 48, Boulevard Henri-Rivière à Hanoi (Tonkin).
MM. PASQUIER,
PASSIGNAT, Négociant, « La Perle » à Hanoi (Tonkin).
PATAU, Administrateur des Services Civils, Directeur des Bureaux à
la Résidence Supérieure en Annam à Hué.
PÉLISSIER, A., 11, Rue Falque à Marseille.
R. P. PERRAUX, Missionnaire, Evêché de Qui-Nhơn (Annam).
PEYSSONNAUX, Chef du Bureau du Tourisme à la Résidence Supérieure
à Hué.
PHẠM-LÊ-BỔNG, Directeur du Journal « La Patrie Annamite », 44, Rue
des Paniers à Hanoi (Tonkin).
S. E. PHẠM-LIỆU, Ministre de la Guerre, en retraite à Hué.
PHẠM-NGỌC-BÚT, Secrétaire-sténo Résidence Supérieure à Hué.
S. E. PHẠM-QUỲNH, Ministre de l'Education Nationale à Hué.
PHẠM-THÚC-TIÊU, Tri-Châu de Ngọc-Lạc à Thanh-Hoá (Annam).
PHAN-HUY-THỊNH, Médecin Indochinois à Faifo (Annam).
PHỤNG-DUY-CẦN, Quản-Đạo à Plei-Ku (Annam).
PIERROT, Administrateur des Services Civils, Résident de France à
Đồng-Hới (Annam).
PLUMET, Professeur au Collège Quốc-Học à Hué.
PRÉTOU, E., Commandant d'Administration en retraite, 14, Rue Rheinarth à Hué.
RIGAUX, M., Délégué de l'Annam au Conseil Supérieur des Colonies,
Directeur des Etablissements du Long-Thọ à Hué.
RIVIÈRE, Directeur du Groupe Scolaire à Tourane, en congé.
ROBERT, Administrateur-Adjoint des Services Civils, Chef du 1^{er} Bureau
de la Résidence Supérieure à Hué, en congé.
D'ROTON, à Saigon (Cochinchine).
ROUFFET, L., Commerçant, Rue Paul-Bert à Hué.
R. P. ROUX, Missionnaire Apostolique, Directeur du Grand Séminaire
de Phú-Xuân à Hué.
D'SALLET, A., Médecin Commandant des Troupes Coloniales, en
retraite, 4, Rue Traversière-Monplaisir à Toulouse (Haute-
Garonne).
SAMBUC, 223, Rue de l'Université à Paris VII^e.
SARREAU, L., Pharmacien, 119, Rue Catinat à Saigon (Cochinchine).
SIMON, Rédacteur des Services civils au 2^{ème} Bureau Résidence Supérieure à Hué.
SOGNY, L., Chef du Service de la Sûreté en Annam à Hué.

- MM. D'SOLIER, L.-F., Médecin Commandant des Troupes Coloniales, 115, Rue Pellerin à Saigon (Cochinchine).
- SURCOUF, Patrick., Administrateur-Adjoint des Services civils, Résidence de Thừa-thiên à Hué.
- TẠ-XUÂN-LANG, Entrepreneur des Travaux publics à Qui-Nhơn (Annam).
- TARRIN, Rue de Douai, 39, à Paris (XI').
- S. E. THÁI-VĂN-TOẢN, Ministre de l'Intérieur à Hué.
- TAVERNIER, E., Avocat-défenseur à Saigon (Cochinchine).
- THIBAudeau, Résident supérieur p. i. en Annam à Hué, en congé.
- TINEL, P., Administrateur-Adjoint des Services civils, Résident de France à Banmethuôt (Annam).
- TISSOT, H., Résident Supérieur honoraire à Hanoi (Tonkin).
- Tôn-Thất BẮNG, Entrepreneur des Travaux publics à Hué.
- Tôn-Thất CHIÊM-THIỆT, Án-Sát de Bình-Định (Annam).
- S. E. Tôn-Thất HÂN, Régent de l'Empire d'Annam en retraite à Hué.
- M.M. Tôn-Thất NGÂN, Tạ-Tôn-Khanh du Tôn-Nhân à Hué.
- Tôn-Thất PHÂN, Thi-Lang au Ministère de la Justice, en retraite à Hué.
- S. E. Tôn-Thất QUẢNG, Ministre des Travaux publics, des Beaux-Arts et des Rites à Hué.
- Tôn-Thất SA, Professeur de dessin à l'Ecole Pratique d'Industrie à Hué.
- Tôn-Thất TOẠI, Án-Sát de Thanh-Hóa (Annam).
- TRẦN-ĐÌNH-QUÊ, Médecin à Thanh-Hóa (Annam).
- TRẦN-ĐÌNH-TÙNG, Chef du Bureau Impérial à Hué.
- TRẦN-BÁ-VỊ, Viên-Ngoại au Ministère de la Justice à Hué.
- TRẦN-VĂN-TÝ, Attaché au Ministère de l'Education Nationale à Hué.
- TUTIER, H., 67, Rue Fortuné à Marseille (Bouches-du-Rhône).
- ƯNG-DU, Entrepreneur à Hué (Annam).
- ƯNG-TRÌNH, Tham-Tri au Ministère de la Justice à Hué.
- ƯNG-TRUNG, Professeur à l'Ecole Pellerin à Hué.
- ƯNG-UY, Phủ-Doãn de Thừa-Thiên à Hué.
- VACHEROT, Négociant à Tourane (Annam).
- VĂN-THÊ-LỘC, Đốc-Phủ-Sứ en retraite, Villa Van-Thê, Avenue de la Marne, Phu-Lâm, Cholon (Cochinchine).
- VANNER, Chef district principal de la Compagnie du Yunnan à Hai-phong (Tonkin).
- VERGE, A., Directeur de la Banque Franco-Chinoise à Hué, en congé.
- VERGEZ, Payeur de la Trésorerie de l'Indochine à Hué.
- VIDIL, Magistrat à Bạc-Liêu (Cochinchine).
- VILLEMEJANE, Chef Local du Service de l'Enseignement en Annam à Hué.
- VÕ-CHUẨN, Quản-Đạo à Kontum (Annam).

MM. **Võ-Hiểu-Đề**, Président du Syndicat Agricole de **Cần-Thơ** (Cochinchine).

Võ-Vọng, An-Sát de la Province de **Quảng-Nam** (Annam).

VIUILLAME, J., Négociant à Tourane (Annam).

Abonnements

Agence Economique de l'Indochine, 20 Rue de la Boétie, Paris VIII^e.

Direction Locale du service de l'Enseignement en Annam à Hué.

Direction des Archives et des Bibliothèques du Gouvernement Général, 31,

Rue Borgnis-Desbordes à Hanoi (Tonkin).

Résidence Supérieure de l'Annam à Hué (Annam).

Résidence de France à **Thanh-Hoá** (Annam).

Résidence de France à Vinh (Annam).

Résidence de France à **Hà-Tĩnh** (Annam).

Résidence de France à **Quảng-Trị** (Annam).

Résidence de France à **Thừa-Thiên** (Annam).

Résidence-Mairie à Tourane (Annam).

Résidence de France à Faifo (Annam).

Résidence de France à **Quảng-Ngãi** (Annam).

Résidence de France à Nha-Trang (Annam).

Résidence de France à **Phan-Thiết** (Annam).

Résidence de France à Kontum (Annam).

Résidence de France à Phan-Rang (Annam)

Résidence de France à Banméthuot (Annam).

Résidence Supérieure du Tonkin à Hanoi (Tonkin).

Résidence-Mairie d'Haiphong (Tonkin).

Résidence-Mairie à Hanoi (Tonkin).

Résidence de France à **Lạng-Sơn** (Tonkin).

Résidence de France à **Bắc-Giang** (Tonkin).

Résidence de France à **Bắc-Ninh** (Tonkin).

Résidence de France à Son-La (Tonkin).

Résidence de France à **Quảng-Yên** (Tonkin).

Résidence de France à **Nam-Định** (Tonkin).

Résidence de France à Tuyên-Quang (Tonkin).

Résidence de France à **Phúc-Yên** (Tonkin).

Résidence de France à **Bắc-Kạn** (Tonkin).

Résidence de France à **Hưng-Yên** (Tonkin).

Résidence de France à Hà-Nam (Tonkin).

Résidence de France à **Sơn-Tây** (Tonkin).

M. le Commandant du 2^e Territoire Militaire à **Cao-Bằng** (Tonkin).

Résidence Supérieure du Laos à Vientiane (Laos).

M. le Gouverneur de la Cochinchine à Saigon (Cochinchine).

- M. le Conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Gouvernement de la Cochinchine, 34, Rue Lagrandière à Saigon (Cochinchine).
- M. l'Administrateur de la Province de Cholon (Cochinchine).
- Mairie-Ville de Cholon (Cochinchine).
- Province de **Bắc-Lieu** (Cochinchine).
- Province de **Biên-Hoà** (Cochinchine).
- Province de **Gia-Định** (Cochinchine).
- Province de **Sóc-Trang** (Cochinchine).
- Province de **Thudâumôt** (Cochinchine).
- M. le Président du Cercle de la Rive Droite à Hué.
- Administrateur du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan à Fort-Bayard.
- Banque de l'Indochine, Agence de Tourane (Annam).
- M, le Directeur de l'Instruction Publique, n°22, Boulevard Rollandes à Hanoi (Tonkin),
- L'Union Commerciale Indochinoise et Africaine à Tourane (Annam).
- M. le Directeur de l'École des Arts Cambogiens à Phnom-Penh (Cambodge).
- Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles, Agence de Saigon, 100, Boulevard de la Somme à Saigon (Cochinchine).
- Direction du Collège **Quốc-Học** à Hué (Annam).
- Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles à Tourane (Annam).
- Descours et Cabaud, Agence de Tourane (Annam).
- Denis Frères, Agence de Tourane (Annam).
- Service de la Presse au Gouvernement Général à Hanoi (Tonkin).
- Banque de l'Indochine, Agence de Hué,
- Library of Congress. Washinton, U. S. A.
- M. le Directeur de la Banque de l'Indochine à Hanoi (Tonkin).
- M. le Directeur de l'Ecole Coloniale, 2, Avenue de l'Observatoire, Paris 6-14.
- M. le Directeur de la Banque de l'Indochine, Agence de Saigon (Cochinchine).
- M. le Directeur de l'Ecole Pratique d'Industrie à Hué.
- M. le Directeur des Finances de l'Indochine à Hanoi (Tonkin).
- M. le Directeur de l'Hôtel Métropole à Hanoi (Tonkin).
- M. le Conservateur de la Bibliothèque Royale à Phnom-Penh (Cambodge).
- Réunion des Officiers à Hué (Annam).
- Son Excellence le Ministre du Palais et des Beaux-Arts à Phnom-Penh (Cambodge).
- M. le Directeur de la Bibliothèque Coloniale Secondaire des Officiers de Garnison de **Đáp-Cầu** (Tonkin).
- M. le Président du Cercle Sportif Franco-Annamite de **Quảng-Ngãi** (Annam).
- M. le Commissaire du Gouvernement de Luang-Prabang (Lao:).
- M. le D'W. G. GODDARD, Denbeigh Lodge, Imperial Avenue, Bondi. Sidney (Australie).

M. le Conservateur de la Bibliothèque Centrale à Phnom-Penh, boîte postale N°4 à Phnom-Penh (Cambodge).

Son Excellence le Ministre, Directeur du Cabinet Civil de Sa Majesté l'Empereur d'Annam à Hué.

Direction des Affaires Administratives au Gouvernement Général à Hanoi (Tonkin).

College of Chinese Studies, Peiping (Pékin), Chine du Nord. (*Abonné par Société Française de Librairie et d'Édition. Grand Hôtel de Pékin*) (Chine)

M. le Lieutenant-Colonel Directeur du Centre d'Études de Langue Annamite (Caserne Caffarelli) à Toulouse.

Bibliothèque des Caporaux et soldats du 10^e Régiment Mixte d'Infanterie Coloniale à Hué.

M. le Président du Cercle des Sous-Officiers du 10^e Régiment Mixte d'Infanterie Coloniale à Hué.

Ministère de l'Éducation Nationale en Annam à Hué.

M. le Président du Touring-Club de France, 65, Avenue de la Grande-Armée, Paris,

M^{me} Renoux, N° 18, Boulevard Rollandes 21 Hanoi (Tonkin).

M. le Supérieur des Rédemptoristes à Hué (Annam).

Hommages

M. le Gouverneur Général de l'Indochine à Hanoi (Tonkin).

Sa Majesté **Bảo-Đại**, Empereur d'Annam à Hué,

M. le Résident Supérieur en Annam à Hué.

S. E. **Tôn-Thất-Hàn**, Régent de l'Empire d'Annam en retraite à Hué.

S. E. le Ministre de l'Éducation Nationale à Hué.

S. E. le Ministre de l'Intérieur à Hué.

S. E. le Ministre de Justice à Hué.

S. E. le Ministre des Travaux Publics, des Beaux Arts et des Rites à Hué.

S. E. le Ministre des Finances à Hué.

S. E. le Président du Conseil du **Tôn-Nhơn**, Famille Royale, à Hué.

Ministère des Colonies, Services du Secrétariat et du Contresseing Archives et Bibliothèques à Paris.

Monseigneur DREYER, Délégué Apostolique de l'Indochine à Hué.

M. OUTREY, Député de la Cochinchine, Président de la Section Tourisme de la Ligue Coloniale Française, 15, Rue Pergolèse à Paris.

M. FINOT, L., Professeur au Collège de France Villa Santaram, Montée Queyras, Saint-Catherine à Toulon (Var).

M. CÆDÈS Directeur de l'École Française d'Extrême-Orient à Hanoi (Tonkin).

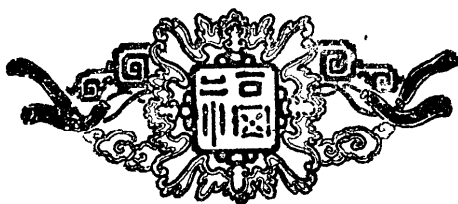
M. Sylvain LÉVI, Professeur au Collège de France, 9 Rue de la Brosse à Paris.

- M. CHARLES, E., Gouverneur Général Honoraire des Colonies, Membre de l'Académie des Sciences Coloniales, 11, Avenue de Lamballe à Paris.
Bibliothèque du Monastère des Rédemptoristes Canadiens, Saint-Anne de Baupré, Québec (Canada).
Musée Guimet, Place d'Iéna, Paris.
Service des Annales du Gouvernement Annamite, **Sứ-Quán**, à Hué
Société Asiatique, 1, Rue de Seine, Paris, VI^e.
Bibliothèque de la Société des Missions Etrangères, 128, Rue du Bac, Paris VII^e.
Société d'Enseignement Mutuel à Hué (Annam).
M. le Directeur du Foyer Colonial, 13, Rue Sénac à Marseille.
M. le Président de la Société de Secours Mutuel des Tonkinois en Annam à Hué.
M. le Directeur de l'Institut Franco-Japonais du Kansai Kujo-San, Kyoto (Japon).
M. le Conservateur du Musée **Khải-Định** à Hué.
M. le Dr GAIDE, Médecin Général Inspecteur des Troupes Coloniales en retraite, 16, Rue des Etudes à Avignon (Vaucluse).

Echanges

- Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoï (Tonkin).
Société d'Etudes Indochinoises à Saigon (Cochinchine).
Société d'Histoire des Colonies Françaises, 28, Rue Bonaparte, Paris VIII^e.
Comité de l'Asie Française, Service Bibliothèque, 19-21, Rue Cassette, Paris.
M. le Conservateur de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris, 11, Rue Berryer, Paris VIII^e.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts à Lyon.
Burma Research Society, University Library, University State, à Rangoon (Birmanie).
Association Française des Amis de l'Orient, Musée Guimet, Place d'Iéna, Paris XVI^e.
Association Archéologique de l'Indochine, Ministère de l'Instruction Publique, 110, Rue de Grenelle, Paris.
« L'Eveil Economique de l'Indochine », 51, Rue Paul-Bert à Hanoi (Tonkin).
Institut Colonial de Bordeaux, 16, Place de la Bourse à Bordeaux.
Institut National d'Agronomie Coloniale, Nogent-sur-Marne (Seine).
« Annales de Géographie », Librairie Armand Colin, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris V^e.
Revue « Extrême-Asie », 206, Rue Mac-Mahon à Saigon (Cochinchine).
M. le Directeur de l'Union des Fédérations des Syndicats d'Initiative 152, Boulevard Haussmann, Paris VIII^e.
M. le Président de la Société de Géographie de Hanoi (Tonkin)

- M. le Président du Touring-Club de France, Société du Tourisme Colonial,
65, Avenue de la Grande Armée. Paris.
- M. le Président de la Société de Géographie de Paris, 10, Avenue d'Iéna,
Paris XVI°.
- M. le Président de l'Institut d'Ethnologie, 191, Rue Saint-Jacques, Paris V°.
- M. le Directeur de « l'Argus de la Presse », 37, Rue Bergès, Paris XI°.
- M. le Directeur du Bulletin de l'Académie des Beaux-Arts, 23, Quai du
Conti, Paris VI°..
- M. le Président du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques, à Dakar,
Afrique Occidentale Française.
- Le Moniteur d'Indochine, 110, Rue Jules-Ferry à Hanoi (Tonkin).
- Office Français du Tourisme, N° 4 East 52 ND Street New-York. U.S.A.
- M. le Président du Kern Institute à Leyden (Hollande).
- M. le Directeur de l'Office du Tourisme Indochinois, Bureau N° 16,
Chambre de Commerce, à Saigon (Cochinchine),
- M. le Bibliothécaire de l'Union Coloniale Française (Quinzaine Coloniale),
41, Rue de la Bienfaisance, Paris VIII°.
- M. Jean HUGONNET, Rédacteur à la « Revue du Pacifique », Professeur au
Prytanée Militaire, La Flèche. (Sarthe).



SOMMAIRE

Communications faites par les Membres de la Société

	Pages
Souvenirs de chasses du Baron RHEINART DES ESSARTS, premier Chargé d'Affaires à Hué	221

A V I S

L'Association des Amis du Vieux Hué, fondée en Novembre 1913, sous le haut patronage de M. le Gouverneur général de l'Indochine et de S. M. l'Empereur d'Annam, compte environ 500 membres, dont 350 Européens, répandus dans toute l'Indochine, en Extrême-Orient et en Europe, et 150 Indigènes, grands mandarins de la Cour et des provinces, commerçants, industriels ou riches propriétaires.

Pour être reçu membre adhérent de la Société, adresser une demande à *M. le Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, en lui désignant le nom de deux parrains pris parmi les membres de l'Association. La cotisation est de 12 \$ d'Indochine par an ; elle donne droit au Service du Bulletin, et, lorsqu'il y a lieu, à des réductions pour l'achat des autres publications de la Société. On peut aussi simplement s'abonner au Bulletin, au même prix et à la même adresse.

Le Bulletin des Amis du Vieux Hué, tiré à 650 exemplaires, forme (fin 1933) 21 volumes in-8°, d'environ 8.300 pages en tout, illustrés de 1.710 planches hors texte, et de 600 gravures dans le texte, en noir et en couleur, avec couvertures artistiques. — Il paraît tous les 3 mois, par fascicules de 80 à 120 pages. — Les années 1914-1919 sont totalement épuisées. Les membres de l'Association qui voudraient se défaire de leur collection sont priés de faire des propositions à *M. le Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, soit qu'il s'agisse d'années séparées, soit même de fascicules détachés.

Pour éviter les nombreuses pertes de fascicules qu'on nous a signalées, désormais les envois faits par la poste seront recommandés. Mais les membres de la Société qui partent en congé pour France sont priés instamment de donner leur adresse exacte au Président de la Société, soit avant leur départ de la Colonie ou en arrivant en France, soit à leur retour en Indochine.

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

